VOL. XXXIV—No 28 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 1er NOVEMBRE 1946 PRIX: CINQ SOUS



WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Le Pape déplore l'ignorance de la religion chez les catholiques

Le Pape fait appel aux laiques afin qu'ils suppléent au manque de prêtres.

VATICAN — Dans un discours radiodiffusé, que le Pape a prononcé à l'intention des membres du congrès catholique de Boston, samedi, Sa Sainteté le pape Pie XII a déclaré: "Le corps mystique du Christ qui est son Eglise, est menacé non seulement de l'extérieur, par des puissances hostiles, mais aussi par des éléments intérieurs de faiblesse et de décadence. Cette faiblesse croissante qui se manifeste dans de nombreux partis de l'Eglise, est due principalement à une ignorance ou mieux, à une très superficielle connaissance des vérités religieuses enseignées par le rédempteur".

Le Saint-Père reconnait cependant l'importance des résultats acquis dans le domaine de l'évangélisation des infidèles. Plus de trois millions de personnes reçoivent l'enseignement religieux et un demi-million d'entre elles sont admises au sein de l'Eglise chaque année. Ainsi, le Saint-Père veut considérer plutôt les missionnaires, dont l'activité se déploie dans des pays où la foi véritable a été prospère pendant de nombreuses générations. "C'est à eux que nous pensons alors que Nous disons que la vigueur et le développement de l'Eglise sont menacés par le fait qu'ils n'ont pas été capables de maintenir la vérité qu'ils professent".

Rappelant les paroles du Christ à son dernier repas, invoquant le Seigneur pour qu'il donne aux hommes la connaissance de la divinité, Sa Sainteté déclare: "Connaitre le seul vrai Dieu, savoir qu'il existe, savoir qui il est, est là le premier pas indispensable vers la vie éternelle."

Ce que Dieu n'est pas

"Aujourd'hui Dieu n'est pas un mot vide, appliqué à quelque fantôme sorti des cavernes obscures du paganisme. Dieu n'est pas une idée abstraite lancée par des érudits, dans un style élégant pour attirer l'adulation des hommes et des femmes. Dieu n'est pas non plus un être identifié avec cette institution plus tangible qu'on appelle l'Etat, qui parfois prétend être la source et la fin des droits, des devoirs et des libertés des hommes. Avant que commencent toutes ces choses, le seul vrai Dieu, votre Dieu, existait déjà avant tout cela. Il dépasse tout ce qui est et tout ce qui n'est que par Lui".

Le Saint-Père cite à ce sujet les textes bibliques et ajoute que même si des millions d'hom-

(Suite à la septième page)

M. l'abbé L. Primeau nommé chapelain du Sanatorium



M. l'abbé Léonide Primeau, de l'archevêché, vient d'être nommé chapelain du Sanatorium de St-Boniface. M. l'abbé Primeau quitte l'archevêché après y avoir passé 30 ans.

Immédiatement après son ordination à la prêtrise, M. l'abbé Primeau étudia à Rome pendant 2 ans, de 1912 à 1914; il enseigna au Petit Séminaire de St-Boniface durant une année; en 1915, il fut nommé assistant de M. l'abbé J.-A. Sabourin, à l'école apostolique de Sifton; en 1916, il revint à l'archevêché comme vicaire à la cathédrale, poste qu'il occupa durant 14 mois; le 12 octobre 1917, il était nommé économe et assistant-procureur, fonctions qu'il remplit durant 4 ans; le 15 juin 1921, il devenait procureur d'office; en 1930, il était nommé archidiacre et consulteur diocésain; il fut directeur diocésain des 4 oeuvres de missions de 1922 à 1946. M. l'abbé Primeau exerça le saint ministère auprès des religieuses durant 23 ans, chez les Carmélites de 1918 à 1929, chez les Soeurs Grises, dans leurs 4 institutions de St-Boniface, de 1929 à 1935, puis chez les Soeurs du Précieux-Sang et de la Sainte Famille, de 1935 à 1941. Il collabora à plusieurs reprises à **La Liberté et le Patriote.**

Le juge A. Monet décédé à Montréal

MONTREAL — Le juge Amédée Monet, pendant vingt-quatre ans juge de la cour des sessions de la paix à Montréal, est décédé à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Le juge Monet était âgé de 56 ans; il était entré récemment à l'hôpital en repos; son état semblait progresser de façon satisfaisante.

L'hon. T. Rinfret en tournée de conférences en France

OTTAWA — Le juge en chef de la Cour suprême, l'hon. Thibaudeau Rinfret, se rendra prochainement en France sur l'invitation du ministère de l'Information.

Il fera, sur des sujets canadiens, une tournée de conférences qui le conduira à Lyon, en Normandie, et dans la région de Poitiers.

Il assistera, le 21 novembre, à la séance solennelle de rentrée de l'Université de Caen, au cours de laquelle il recevra le titre de docteur honoris causa. Le même diplôme sera remis à cette occasion à l'hon. Maurice Duplessis, qui sera représenté par l'hon. Onésime Gagnon. On sait que l'Université de Caen a été presque complètement détruite au cours de la guerre et que sa bibliothèque tout spécialement a pu se reconstituer en partie, grâce à l'aide canadienne et, en particulier, grâce à une contribution généreuse du gouvernement de la province de Québec.

L'hon. juge Thibaudeau Rinfret quittera la France à la fin de décembre pour revenir au Canada par Londres et New-York.

Le Québec est cité en exemple au reste du pays

WINDSOR — "Si la minorité, dont je suis, a eu à souffrir et souffre encore parfois, en certains milieux, elle n'a pourtant jamais oublié et elle n'oubliera jamais les amitiés sincères, les dévouements splendides que ceux d'autres origines lui manifestent encore. Et si l'on croit que la persécution rend parfois le persécuté persécuteur lorsqu'il devient fort, que l'on se rassure, nous inspirant de notre histoire, nous accorderons toujours aux autres groupes, quelles que soient les circonstances de vie que nous traversions, le traitement juste et équitable que nous réclamons pour les nôtres, partout où ils vivent."

Telles est la conclusion du message de l'hon. sénateur Athanase David, parlant au nom de la province de Québec, lundi, au dévoilement du monument élevé à la mémoire de Jeanne-Mance, fondatrice en Amérique de l'oeuvre des Soeurs hospitalières de St-Joseph, à Windsor, Ontario, en face de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Communiste et réactionnaire, selon M. Churchill

LONDRES — Winston Churchill, que ses adversaires de gauche qualifient de réactionnaire, a donné récemment à la Chambre des communes sa propre définition de ce mot en parlant de la situation en Grèce.

"Un communiste armé marche sur vous et vous réagissez, a-t-il dit, vous êtes donc un réactionnaire." Ce fut un éclat de rire par toute la Chambre.

L'AVION AU SERVICE DE L'EGLISE

M. l'abbé Fred Stadtmueller, prêtre du diocèse de Santa Fe, doit pourvoir aux besoins religieux de 250 familles éparpillées sur une étendue de 2,500 milles carrés dans le New Mexico. Il visite ses paroissiens au moyen de son petit avion "Piper Cub" qu'il pilote lui-même. On voit ici l'abbé Stadtmueller célébrant la Sainte Messe à Sabinoso, dans le Red River Canyon.

AUGMENTATION DES NAISSANCES EN FRANCE

PARIS — Le président Georges Bidault a révélé que le taux des naissances, en France, se voyait augmenté. "Il y aura 300,000 enfants de plus que l'an dernier", a déclaré M. Bidault.

On demande la béatification de Pie X

BOSTON — La béatification et la canonisation subséquente du Pape Pie X, un "saint pontife", qui mourut la première année de la première Grande Guerre, a été proposée au huitième congrès national de la confrérie de la doctrine chrétienne, dimanche soir dernier, par S. Exc. Mgr Richard Cushing, archevêque de Boston.

L'archevêque, qui a été l'hôte, à une réunion de cinq jours, de près de 100 évêques et de milliers de catholiques laïques, tout en demandant "de hâter le jour où Pie X sera élevé sur les autels de Dieu", critiqua "ceux qui cherchent constamment à embarrasser et à empêcher l'oeuvre de la plus ancienne foi de la chrétienté".

Truman viendra au Canada l'an prochain

OTTAWA — Le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, viendra probablement au Canada au cours de l'été prochain.

C'est la promesse qu'il aurait faite au premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, qui lui a rendu visite à Washington.

Un martyr canadien honoré en France

PARIS — Orléans, la ville de sainte Jeanne d'Arc, a rendu hommage, dimanche, à saint Isaac Jogues, martyr canadien, à l'occasion du tricentenaire de sa mort aux mains des Indiens.

A Paris, le major-général Geo. Vanier, ambassadeur canadien auprès de la France, a assisté à une cérémonie spéciale tenue à Notre-Dame où saint Isaac Jogues avait été baptisé.

M. Camille Fournier à Radio-Canada



M. Camille Fournier occupera la tribune du Comité de la Survivance Française à Radio-Canada le 2 novembre. Il a intitulé sa causerie: "Nos Frères franco-Manitobains". Il parlera de 6 h. à 6 h. 15 sur le réseau français de Radio-Canada ainsi que sur le poste à ondes courtes de Montréal.

M. Fournier est docteur en pédagogie de l'université de Montréal, membre du Comité de la Survivance Française et professeur à l'Académie Provencher, à St-Boniface. Il est aussi l'un des directeurs de l'Association canadienne-française d'éducation du Manitoba. A ce titre, il a pris part à toutes les campagnes entreprises par nos compatriotes des Prairies pour le maintien de leurs écoles catholiques et françaises.

Les unions ouvrières sont sapées par les communistes

TORONTO — Les communistes n'ont jamais travaillé avec autant d'ardeur au Canada que dans le domaine des relations ouvrières, a déclaré cette semaine, à la radio le premier ministre de l'Ontario.

"Le travail organisé peut raffermir considérablement sa situation pendant cette importante période de transition s'il veut simplement se donner la peine de mettre en pratique les mesures démocratiques nécessaires pour chasser de ses rangs les représentants de cette force antiouvrière et antidémocratique, ces agents de haine entraînés qui ont appris leur hideux métier à l'Ecole de guerre politique de Moscou, a-t-il dit."

Il a fait remarquer qu'il avait une raison toute spéciale de parler de ce sujet parce que le régime national du travail durant la guerre doit expirer en mars prochain et que chaque gouvernement étudiera une nouvelle législation qui régira les relations ouvrières de demain.

Un travail de sape

"Les communistes prétendront, a-t-il poursuivi, que j'accole l'étiquette rouge à tous ceux qui prennent part à des différends ouvriers. Tel n'est pas le cas. La majorité des travailleurs organisés n'ont pas besoin du communisme et peuvent eux-mêmes se débarrasser des communistes qui détiennent des postes dans leurs organisations.

"Vous avez pu lire des déclarations d'après lesquelles nous nous sommes servis de la police provinciale pour désorganiser les grèves, que le gouvernement ontarien a pris la part des patrons contre les ouvriers.

"Ces faussetés et d'autres se répéteront. Les communistes veulent non seulement saper la confiance au gouvernement, à tous les gouvernements, ils cherchent à miner la confiance du peuple en ceux de qui dépend la sécurité de votre femme, de vos enfants, de votre foyer et de tous ceux qui vous sont chers.

"Je rappellerai ici que toutes les institutions démocratiques reposent sur le respect de la loi et que le gouvernement ontarien entend faire observer en tout temps impartialement et justement les lois du pays."

Un Canada soviétique

Dans l'organe officiel du parti communiste, a dit M. Drem, le chef ouvrier progressiste, Tim Buck, a affirmé que son parti s'est proposé par l'action révolutionnaire de conduire les ouvriers au pouvoir et à l'établissement victorieux de "notre Canada soviétique".

"Notre Canada soviétique! Je vous prie de ne pas rire. Il n'y a pas là matière à rire. Quoi que vous pensiez de leurs chances d'atteindre ces objectifs, il n'en est pas moins vrai que ce sont là leurs buts et que tous leurs agissements tendent directement à leur réalisation."

L'opposition acharnée des communistes à l'enseignement religieux dans les écoles de l'Ontario faisait partie de leur programme.

"Ils savent que le plus puissant antidote au poison communiste est la foi religieuse, la foi en la décence et en nous-mêmes comme un peuple fort et uni."

Il faut garder les trésors du catholicisme

CITE DU VATICAN — Le Pape Pie XII a reçu en audience des pèlerins venant pour la béatification de la religieuse italienne Teresa Eustocchio Verzeri, et il leur a dit d'être prudents pour que l'Italie ne perde pas "les trésors incalculables de sa foi catholique".

S'adressant à un groupe de plus de 100 délégués à son palais d'été de Castel Gandolfo, le Pontife a dit:

"Il est nécessaire que les bons tiennent leurs yeux ouverts et pratiquent tous les efforts possibles pour que les trésors incalculables de la foi catholique et de la moralité chrétienne qui, depuis près de 2,000 ans, ont été la dignité et le lot du peuple italien et dont la perte entraînerait la perte de tout, doivent être préservés intacts".

Consul français décédé à Toronto

TORONTO — M. Charles Hochereau de la Sablière, consul de France et de Belgique à Totonto, pendant de nombreuses années, est mort le dimanche 27 octobre, à l'âge de 85 ans.

Natif de Paris, M. de la Sablière fonda le consulat belge à Toronto en 1903; il quitta ce poste en 1940. Il devint consul de France en 1908 et y resta jusqu'en 1942, année où le consulat fut fermé.

Radio-Saint-Boniface

A la veille de compléter la souscription en faveur de Radio-St-Boniface, il semble opportun de présenter à notre population un rapport des dépenses qu'une telle entreprise a occasionnées.

La fin d'octobre a terminé le premier exercice financier de Radio-St-Boniface, exercice qui ne fut que de cinq mois, soit du 27 mai au 31 octobre. La majeure partie de cette première année a donc été consacrée à compléter les travaux de construction et à voir à l'installation minutieuse et délicate que requiert un poste radiophonique.

Le placement initial a certes dépassé quelque peu les chiffres tabulés originalement en 1944. Il appartient donc au bureau des administrateurs de justifier un tel placement. En voici le détail:

AUX STUDIOS		
Terrain (3 lots), installation d'eau, nivellement, chemin pelouse		$ 2,365.00
Bâtisses (40 pieds par 40 pieds), 2 étages, avec soubassement, y compris 3 studios avec traitement d'acoustique		25,984.30
Systèmes de chauffage et de climatisation installés à l'épreuve de toute conductibilité de son		4,900.00
Equipement des studios et des salles de contrôle, tables tournantes, micros, haut-parleur, consoles, pièces de rechange		8,657.32
Ameublement des bureaux et studios, y compris dactylotypes, piano, etc.		3,460.55
		$45,367.17
AU TRANSMETTEUR		
Terrain (13 acres dans la ville de St-Boniface)		1,027.64
Bâtiments avec puits, fosse septique, pompes		6,471.43
Transmetteur (1,000 watts)		10,000.00
Isolants (60,000 pieds de fil)		500.00
Antennes avec bases (2 tours) avec relais à puissance dirigée		6,500.00
Equipement divers		2,719.34
Pièces de rechange		1,500.00
Ameublement et outillage		230.57
		$28,948.98
DEPENSES D'ORGANISATION		
Frais de la Charte		150.00
Dépenses préliminaires		
Loyer et service de bureau (perception)		573.65
Frais d'incorporation		569.93
Frais des délégués lors de la première grande réunion des directeurs de la campagne		787.83
Epreuve d'efficacité telle qu'exigée par le Département de Transport (déplacement et salaire d'ingénieurs attitrés)		2,500.00
Salaires payés aux employés durant la période de construction et jusqu'au 1er avril (y compris l'ingénieur)		4,610.32
Divers		1,515.27
		$10,707.10
MOINS		
Intérêts sur Bons de la Victoire	956.92	
Bénéfices réalisés sur ventes de Bons	1,750.00	2,706.92
Dépenses d'organisation et salaires payés avant le 1er avril 1946		$8,000.18

Si l'on déduit les dépenses d'organisation, la population canadienne-française du Manitoba possède un actif de $75,000.00, qui constitue un placement mis à son service actuellement, par la transmission des ondes françaises au moyen de CKSB. Il n'est pas nécessaire d'étudier en détail certains chiffres mentionnés plus haut, particulièrement ceux qui ont trait directement à l'équipement, aux antennes, à l'outillage. On comprend que ces accessoires sont strictement nécessaires à l'opération d'un poste de 1,000 watts, dont les devis sont régis par les ingénieurs du Département de Transport. Soulignons en passant que cette dépense représente approximativement $34,000.00.

Le terrain et la bâtisse des studios ont coûté environ $33,000.00. Avant de consentir à une telle dépense, les directeurs du poste — de VOTRE poste — ont étudié les possibilités de louer un établissement convenable. A ce moment-là ils ne trouvèrent aucun local adaptable à un tel projet. L'espace requis aurait certes commandé un loyer de $150. à $200. par mois, sans compter l'installation d'acoustique, tant pour les studios, qui doivent être à l'épreuve du son, que pour le système de chauffage.

Dans ce but, ils ont jugé à propos que le premier poste français de l'ouest serait établi dans un édifice indépendant, qui lui serait propre. C'était là un facteur "très important" pour les commanditaires. De plus, cette mesure mettait le poste à l'abri des caprices d'un propriétaire étranger qui, à la fin d'un bail, aurait pu plonger le projet une fois lancé, dans des difficultés inconcevables.

D'ailleurs, il faillait voir assez grand et assez loin pour réaliser qu'un tel placement s'amortirait sur une base de vingt ou trente ans à meilleur compte qu'un loyer annuel.

Pour ce qui est du terrain et de la bâtisse du transmetteur, il fallait 13 acres pour placer les antennes et les fils. Une maisonnette était requise pour abriter les techniciens en devoir, qui font également le travail de surveillance la nuit durant. Ceci a coûté environ $7,500.00.

L'oeuvre est lancée. Notre population en est fière et elle en jouit. La souscription manitobaine a rapporté près de $60,000.00, tandis que l'organisation et la construction ont coûté environ $85,000.00. Une chose nous appartient en autant que nous l'avons payée. Radio-St-Boniface ne fait pas exception à cette règle.

Nous tous, Franco-Manitobains, qui sommes fiers qu'un tel organisme soit à notre portée, témoignons notre fierté en "payant" notre poste avec nos propres contributions, quitte ensuite à utiliser les argents gracieusement fournis par nos compatriotes de l'est et d'ailleurs pour assurer le succès de CKSB longtemps—toujours.

Roland COUTURE.
Vice-président.

Des prières publiques pour Mgr Stepinac dans Québec

Une heure d'adoration pour les victimes de la persécution en Yougoslavie.

QUEBEC — S. E. le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a demandé, le mercredi 30 novembre, qu'on récite des prières publiques dimanche prochain, pour S. Exc. Mgr Louis Stepinac, archevêque de Zagreb, jeté en prison, et pour les autres "victimes de la persécution en Yougoslavie".

Cette demande a été faite dans un communiqué rendu public à l'archevêché, et signé par S. Exc. Mgr J.-O. Plante, évêque auxiliaire de Québec. Son Eminence le cardinal Villeneuve est actuellement en convalescence dans un hôpital newyorkais, à la suite d'une récente maladie.

Voici le texte du communiqué:

Son Eminence le cardinal archevêque de Québec a exprimé le désir que des prières publiques soient récitées dans tout le diocèse, pour S. Exc. Mgr L. Stepinac, archevêque de Zagreb, et pour les autres victimes de la persécution en Yougoslavie.

MM. les curés et les aumôniers des institutions religieuses voudront bien, à cet effet, instituer une heure d'adoration, le dimanche 3 novembre, au cours de l'après-midi ou de la soirée.

Le prêtre officiant expliquera l'objet de la cérémonie, récitera le rosaire et chantera le Miserere.

Cinq membres de la délégation russe assistent à la messe

NEW-YORK — Cinq membres de la délégation russe à l'Assemblée générale des Nations-Unies, y compris le ministre des Affaires étrangères, André Vishinsky, et l'ambassadeur Nicolas Novikov, ont assisté dimanche à une messe pontificale en la cathédrale St-Patrice. Les Russes étaient au nombre des 200 délégués des Nations-Unies qui ont assisté à la cérémonie religieuse "pour demander au Ciel l'inspiration divine dans leurs délibérations à l'Assemblée générale". Dix-huit des cinquante et un pays membres des Nations-Unies n'étaient pas représentés.

Protestations contre le système soviétique

BERLIN — Des groupes d'ouvriers allemands ont commencé à protester au conseil de contrôle allié contre une nouvelle vague de déplacement d'industries, à titre de réparations, dans la zone d'occupation russe.

La principale protestation a été faite par un groupe de 20,000 ouvriers de la grosse industrie d'optique Zeiss, à Jena, où les Russes sont à démolir complètement le département du verre. Les ouvriers disent que cette liquidation entraînera la faillite d'une industrie qui collabore étroitement avec les oeuvres sociales et d'éducation de Jena.

Uranium trouvé par les Russes

BERLIN — On a rapporté samedi de la zone d'occupation soviétique en Allemagne que les Russes exploitent secrètement de riches dépôts d'uranium récemment découverts dans des montagnes, à la frontière de la Saxe et de la Tchécoslovaquie.

Le monde entier proteste contre la condamnation de Mgr Stepinac

La Fédération américaine du Travail condamne le régime communiste de Tito.

WASHINGTON — Le flot des protestations contre l'infamie de la comdamnation de Mgr Aloysius Stepinac, et de ses co-accusés sous le régime de terreur institué par Tito, loin de diminuer, continue à s'accroître par toute la terre. Dans toutes les nations libres, individus et sociétés pressent leurs gouvernements de condamner officiellement l'injustice du verdict et le mépris des droits civils dont s'est rendu coupable le tribunal yougoslave.

Le service d'information de la "National Catholic Welfare Conference" mieux connu par NC, communique des témoignages provenant de sociétés et d'éminents personnages de milieux tant laïques que religieux, par toute la nation américaine et dans plusieurs autres pays. Voici quelques-uns de ces témoignages:

Intervention auprès du secrétaire d'Etat

WASHINGTON — On a demandé instamment au secrétariat d'Etat américain de prendre "officiellement connaissance de l'outrageante et injuste" condamnation de Mgr Louis Stepinac, archevêque de Zagreb. La demande est faite par des catholiques du conseil national au nom des 2,000 associations affiliées dans tous les Etats-Unis. Le message dit que l'association est convaincue qu'une "intervention officielle des Etats-Unis est justifiée" en la matière.

La protestation du conseil laisse au soin du secrétariat d'Etat le cours à suivre par le gouvernement en cas d'intervention, soit qu'il dispose du cas comme nation individuelle avec le gouvernement yougoslave, soit qu'il cherche à redresser la situation par l'intermédiaire des Nations-Unies.

Dans l'intervalle, le conseil national des femmes catholiques, au nom de près de 5,000 associations dont le nombre total des membres est de 5,000,000, a aussi envoyé un message au secrétaire d'Etat, James Byrnes, au sujet du cas de Mgr Stepinac.

Les deux associations ont envoyé des radiogrammes à Sa Sainteté Pie XII, pour exprimer leur indignation et leur peine au sujet de l'injuste traitement infligé à Mgr Stepinac.

La Fédération américaine du Travail

CHICAGO — Dans une résolution rédigée en termes sévères, la puissante Fédération américaine du Travail, à sa convention annuelle tenue ici, a déploré la condamnation de l'archevêque Aloysius Stepinac à son récent procès en Yougoslavie.

La résolution condamne de

(Suite à la deuxième page)

LE PAPE RECOIT S. EXC. MGR DERANLEAU

CASTEL GANDOLFO — Sa Sainteté le Pape Pie XII a reçu mardi, en audience privée, S. Exc. Mgr P.-S. Desranleau, évêque de Sherbrooke, Québec.

Dénonciation



L'évêque Dionisize, chef de l'Eglise orientale orthodoxe serbe aux Etats-Unis, vient de dénoncer le simulacre de procès que l'on a fait subir à Mgr Stepinac en Yougoslavie. Il a demandé au gouvernement américain d'intervenir en faveur de la liberté religieuse en Yougoslavie.

Nouvel ordre européen

La situation religieuse en Allemagne

par Thomas GREENWOOD

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

La disparition du nazisme a permis un remarquable renouveau religieux en Allemagne. On sait que la politique hitlérienne s'acharnait à diminuer graduellement l'influence officielle du christianisme dans le pays. Malgré le Concordat de 1932 et les dispositions et coutumes concordataires de certains états allemands qui avaient eu des négociations directes avec le Saint-Siège auparavant, le gouvernement centralisateur de Berlin tenait à enlever aux églises certaines de leurs prérogatives imprescriptibles, comme l'enseignement religieux de la jeunesse, l'organisation de l'Action catholique, et les directives politiques ou sociales que les églises se trouvaient obligées en conscience de donner à leurs fidèles. On sait aussi que les Nazis avaient directement persécuté les chefs des églises, et en particulier des églises protestantes du Reich. L'église évangélique tout spécialement était presque éliminée du pays, par les impositions et les confiscations arbitraires qu'il lui faisait subir, et par l'emprisonnement de ses chefs lorsqu'ils protestaient contre ces actes injustes.

Or la conquête et la dénazification de l'Allemagne a justement permis aux églises de reprendre en charité leur action dans le pays. C'est avec grand'peine que les églises protestantes se remettent sur pied: il leur faut du personnel et surtout des fonds pour leur action. Plus rapidement l'Eglise catholique a pu reprendre sa haute mission d'enseignement et de direction en Allemagne. Si son action est considérablement entravée en zone russe par suite des dispositions inimicales des Soviets à l'égard de la religion, par contre, dans les trois autres zones, elle se trouve encouragée par les autorités alliées qui trouvent auprès de ses pasteurs une coopération intelligente en faveur du relèvement du pays.

En zone française tout particulièrement, les problèmes que pose le renouveau catholique sont intéressants à plus d'un titre. Comme dans tous les pays du monde, il s'agit ici de l'organisation de la jeunesse et des dispositions officielles de l'en-

(Suite à la neuvième page)



M. Pierre Simonot



Mme Pauline Boutal

Au nom du Gouvernement Français, M. de Hauteclocque, ambassadeur de France au Canada, a tout récemment fait parvenir une médaille à Mme Boutal et à M. Simonot en témoignage de reconnaissance pour la part prise par eux à l'envoi de secours à la France pendant la guerre et depuis la libération.

Desserte du Précieux-Sang

Partie de cartes

Notre soirée de cartes du 22 octobre dernier était la première d'une série qui se terminera à Noël. Nos amis sont venus nombreux. Nous comptions 52 tables complètes. Un grand merci à tous les paroissiens, à nos amis du dehors et aux organisateurs.

Prix de cinq mains: M. H. M. Waters, Mme Louis Dacquay, M. A. Carrière, et Mme A. Collette.

Prix de "pool": Mmes R. Beaucage et A. Collette.

Prix d'entrée: Mme A. Paul.

Ne manquez pas tous les mardis de venir passer une soirée intéressante avec nous au Précieux-Sang.

A l'occasion de la fête du Christ-Roi, la messe de 8 heures fut dialoguée par nos enfants de l'école. Ils le firent avec une grande piété et méritent d'être félicités pour leur belle tenue. Les Croisés et les Guides assistaient en costumes. Il y eut communion générale.

Intronisation du S.-C. à l'école

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, nos enfants se réunissaient de nouveau à l'école avec leurs parents pour prendre part à la si touchante cérémonie de l'Intronisation du Sacré-Coeur dans chaque classe, à la place d'honneur qui avait été préparée avec grand soin à l'avance. M. le desservant rappela aux enfants combien le Sacré-Coeur, en cette fête du Christ-Roi, devait être consolé qu'on l'établisse solennellement Roi à l'école.

Prix et diplômes de l'A.E.C.F.

Après la cérémonie d'Intronisation et le mois du Rosaire, on procéda à la distribution des prix et des diplômes décernés aux élèves qui ont pris part au concours français de mai dernier. Nos félicitations à ces élèves et bon succès au prochain concours.

Chapelle Ste-Marie

Les exercices du mois du Rosaire ont eu lieu tous les jours à la chapelle durant le mois d'octobre. Le chant a été exécuté par les élèves de l'école.

M. le Desservant ayant dû s'absenter, les RR. PP. Jésuites du Collège l'ont remplacé à la Chapelle. Le dimanche 20 octobre, le R. P. Bélanger, S.J., a fait le sermon sur l'Apostolat de la prière. Il nous a montré les grands avantages spirituels que retirent les membres de cette pieuse association pourvu qu'ils remplissent les conditions requises. Il a aussi mentionné l'organe de l'association, le Message du Sacré-Coeur et a encouragé les paroissiens à s'abonner à cette excellente revue.

Le 27 octobre, fête du Christ-Roi, le R. P. Cabana, Père Blanc, frère de S. Exc. Mgr l'Archevêque-coadjuteur de St-Boniface et missionnaire chez les Noirs d'Afrique depuis 26 ans, a dit la messe à la chapelle et a fait le sermon sur la fête du jour. Il nous a aussi parlé des missions spécialement de celle de l'Ouganda où il a travaillé si longtemps. Il a demandé à tous de s'intéresser aux missions et de prier afin que Dieu suscite des vocations missionnaires parmi les nôtres.

Le prix de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises a été mérité en septembre par Jeanne Desjardins, élève du 6ème grade, de notre école.

Nous tenons à remercier sincèrement les familles N. Rodrigue, G. Roy, W. Rodway, C. Champagne, M. Roussin, L.-A. Régnier, F. Baker pour les belles fleurs qu'elles ont apportées à la chapelle chaque semaine.

Grâce à leur générosité l'autel et le sanctuaire ont été ornés de fleurs naturelles pendant tout l'été.

Baptêmes

Le 1er septembre: Jean-Claude-Joseph, né le 26 août, fils de Paul Lavallée et de Françoise Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Lavallée.

Le 27 septembre: Joseph-Jean, né le 18 septembre, fils de John Harvey Hay Little et de Louise DeGagné. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-E. DeGagné.

Le 13 octobre: Joseph-Guy-Philippe-Médéric, né le 30 septembre, fils de Guy Arpin et d'Angèle André. Parrain, Joseph André; marraine, Thérèse Gendron.

Le 20 octobre: Anne-Marie-Gilberte, née le 8 octobre, fille de Jean-Paul Trudeau et de Phyllis Moreau. Parrain, Léonce Trudeau; marraine, Hazel Moreau.

Le 20 octobre: Wilfrid-Louis-Paul, né le 11 octobre, fils de Jean Pelletier et d'Irène Poitras. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-F. Alary.

Le 20 octobre: Joseph-Alexis-Frédéric-Paul, né le 7 octobre, fils d'Alexis Rey et d'Olive Mulaire. Parrain et marraine, M. et Mme Fred Small.

Pour justifier l'Eglise, il n'est pas nécessaire de recourir à des exemples. Il suffit d'examiner ses maximes.

MANZONI.



Lebret, Sask.

50e anniversaire de vie religieuse des Frères Adolphe et Eugène Gauthier

Dimanche prochain, le 3 novembre, au Scolasticat, on célébrera le cinquantième anniversaire de vie religieuse des frères Adolphe et Eugène Gauthier, missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Natifs de Papineauville, P.Q., dans le diocèse d'Ottawa, les deux frères âgés respectivement de 82 et 74 ans, étaient déjà depuis plusieurs années au labeur pour subvenir aux besoins de la maison paternelle, quand une circonstance providentielle les orienta vers la Congrégation des Oblats, en qualité de Frères coadjuteurs.

Le Frère Adolphe y entra le premier, le 17 octobre 1894, et l'année suivante, le 8 octobre 1895, son frère Eugène, entraîné par son exemple, vint l'y trouver. Après l'année régulière du noviciat, à St-Laurent, Man., chacun reçut son obédience, le premier pour la Maison Ste-Marie de Winnipeg, décembre 1895, et le second pour l'Ecole indienne de St-Boniface, décembre 1896. Six ans plus tard, à une année d'intervalle, ils prononçaient leurs voeux perpétuels.

Au cours de leur belle et fructueuse carrière, les deux frères firent des séjours plus ou moins prolongés dans la plupart des maisons oblates de la province du Manitoba, et particulièrement dans les écoles indiennes. Leur talent de constructeurs et leur savoir-faire comme menuisiers, mécaniciens, forgerons, etc., furent souvent mis à profit. Nombre d'écoles industrielles, de chapelles et autres constructions furent érigées sous leur habile direction ou avec leur concours apprécié. Citons les écoles de Fort Alexandre, Marieval, Fort Frances, Camperville, McIntosh, Kenora et Cross Lake.

Le Frère Adolphe fut pendant quinze ans au service des missions de Cross Lake, Beauval et Le Pas, dans le vicariat du Keewatin. Le Frère Eugène fut de résidence à Marieval de 1899 à 1908; à Camperville de 1909 à 1915, et à Lebret de 1916 à 1922.

En 1924, les deux frères furent conjointement envoyés à McIntosh pour la construction de l'école et c'est là qu'ils demeurent rattachés depuis, bien que souvent ils furent réquisitionnés pour divers travaux occasionnés par le développement des oeuvres oblates de la province.

Il convient donc d'offrir aux vénérables jubilaires nos félicitations les plus sincères. Nous nous unirons à leur action de grâces pour remercier avec eux le Seigneur et la Vierge Immaculée du grand bienfait de la vie religieuse, mais nous prierons aussi le ciel de leur rendre au centuple en faveurs spirituelles les innombrables services rendus à la Congrégation. Humbles, serviables, hommes de confiance, et par-dessus tout, bons religieux, ils ont fait honneur à leur Institut qui se fait un plaisir de leur rendre ce témoignage public.

Puisse leur noble et méritante vie, consacrée à Dieu, attirer sur ses oeuvres les bénédictions d'en Haut et susciter de nombreux imitateurs de leur dévouement et de leur générosité. Nous leur souhaitons avec de beaux et consolants vieux jours, la récompense des bons et fidèles serviteurs.

Les communistes crient toujours au fascisme

BRIGHTON — Le premier ministre Clement Attlee a attaqué, cette semaine, le "point de vue soviétique", disant qu'une certaine motion présentée au Congrès annuel des unions de Métiers, "est remplie de cette sorte de fausse représentation à laquelle nous ont habitués les membres du parti communiste, leurs dupes et leurs collaborateurs".

Précisant ce qu'il voulait dire par le "point de vue soviétique", M. Attlee a dit au congrès: "Partout où les communistes ne réussissent pas, et si justes que soient les conditions qu'on leur fasse, ils crient au fascisme".

"La France se relève", dit M. René Thibault

A un dîner donné par le club Kiwanis à l'hôtel Royal Alexandra, M. René Thibault, directeur de l'information à l'Ambassade française à Ottawa, fut l'orateur invité. M. Thibault entretint les convives de la France, et de son plan de reconstruction industrielle depuis la libération.

"Tous nos ports de mer étaient dans un état impraticable, dit le conférencier. En décembre 1944, nous ne pûmes importer que 840 tonnes de marchandise par mois. Mais, un an plus tard, les ports étaient libres de nouveau, et 2,000,000 de tonnes de produits importés y étaient introduits.

"Il nous faut actuellement refaire 3,000 milles de rails pour chemins de fer, 4,500 ponts doivent être construits au-dessus de certains passages de voies ferrées et



M. René Thibault

de canaux, 6,000 autres au-dessus des routes. Nous avons à faire face à un problème inquiétant, car 12 pour-cent de notre main-d'oeuvre est encore prisonnière dans des camps ou aux travaux forcés. Malgré cela, les voies ferrées ont pu être remplacées, et on parvient à construire trois ponts par jour. L'on peut aussi maintenant circuler sur toutes les routes de France, et voyager par tout le pays en chemin de fer.

Cependant, il nous manque encore un bon nombre de locomotives. Des 16,000 que nous avions avant la guerre, nous n'en avons plus qu'environ 10,000.

Nos plants d'électricité s'améliorent. Nous avons reconstruit nos usines avant nos maisons, ce que la population française a eu peine à accepter. La production de l'acier est de 70 pour-cent ce qu'elle était avant la guerre, quoique au moment de la libération elle n'était que de 7 pour-cent. Notre industrie chimique est de 90 pour-cent ce qu'elle était en 1938.

La production de verre a beaucoup souffert de la guerre. En juin, cette production était absolument nulle, et aujourd'hui elle est de 11 pour-cent. Le coton est de 91 pour-cent, et la laine, de 77 pour-cent, bien que les tissus ne commencent qu'à réapparaître dans les vitrines des magasins de Paris.

La France s'était tracé un plan de reconstruction de cinq ans. Mais à la fin de cette année, elle aura probablement atteint son niveau de production d'avant-guerre, et en 1950, elle aura dépassé de 25 pour-cent la production maximum, de 1928", dit M. Thibault.

L'importation dans un pays qui n'a aucun produit à vendre signifie qu'il doit avoir recours aux emprunts. Nous en avons obtenus du Canada et des Etats-Unis. L'un de nos ministres du Cabinet était à Ottawa la semaine dernière pour vous remercier officiellement de ce que vous avez fait pour nous. L'emprunt que nous avons fait du Canada a servi à l'achat de machines, d'outils et de vaisseaux.

Le problème qu'il nous reste encore à résoudre est celui du charbon, dit M. Thibault. Avant la guerre, la France employait 80 millions de tonnes de charbon, alors que sa production n'était que de 50 millions. Elle en produit actuellement 108 pour-cent, mais cependant il lui en manque encore un million de tonnes par mois."

N.D.L.R. — Cette nouvelle n'a pu paraître dans la numéro de la semaine dernière à cause de l'abondance de matières.

Au Cercle Ouvrier

Ligue de Cinq Quilles

DIVISION "A"

Equipe	Gagnées	Perdues
Nash Taxi	16	5
Huot	16	5
Lavallée	14	7
Western Fur	11	10
Lévêque	11	10
Decloux	10	11
Fontaine & Cie	10	11
CKSB	9	12
Marion	9	12
Chaput	9	12
Cusson Lumber	7	14
Couture Motors	4	17

Haute partie individuelle
Eva Ducharme 327
Raymond Lévêque 348

Hautes 3 parties individuelles
E. Ducharme 327-318-251—(796)
R. Lévêque 348-294-216—(858)

Haute partie d'équipe
Lévêque (1128)

Hautes 3 parties d'équipe
Lévêque 1128-979-1073—(3180)

DIVISION "B"

Equipe	Gagnées	Perdues
Bert Cusson	15	6
Muller	15	6
DeLeeuw	14	7
Huot	13	8
St. Bon. Creamery II	11	10
Martin Paper	11	10
Lions	11	10
Ritz Confectionery	10	11
Midgets	8	13
Dufault	8	13
Le Cercle Ouvrier	5	16
St. Bon. Creamery I	5	16

Haute partie individuelle
Agnes Laflamme 282
Cyrille Muller 312

Hautes 3 parties individuelles
A. Laflamme 204-224-282—(710)
C. Muller 253-312-204—(7069)

Haute partie d'équipe
Huot (1054)

Hautes 3 parties d'équipe
Huot 945-1054-874—(2873)

DIVISION "C"

Equipe	Gagnées	Perdues
Blanchette	16	5
Laurin	15	6
Guyot	13	8
Pepsi-Cola	12	9
Boissonneault	12	9
Imps	11	10
La Coopérative	11	10
Chenier	10	11
Savoie	10	11
Dumont	9	12
Comeau	4	17
Volcano	3	18

Haute partie individuelle
Raye Blanchette 329
Roland Laurin 301

Hautes 3 parties individuelles
R. Blanchette 154-212-329—(695)
R. Laurin 272-243-301—(816)

Haute partie d'équipe
Laurin (1068)

Hautes 3 parties d'équipe
Laurin 1012-1043-1068—(3123)

HAUTES MOYENNES

Dames

E. Ducharme	197
D. Ellison	195
T. Turcotte	186
A. Roy	186
D. Nault	185
J. Guyot	184
J. Savoie	183
R. Dufault	183
B. Senez	182
N. Roussin	182
T. Chenier	181
R. Webb	181
M. Larivière	177
A. Leclerc	176
R. Blanchette	175

Messieurs

R. Lévêque	231
J. Allan	228
C. Hébert	227
R. Laurin	227
P. L'Heureux	226
A. Jackson	224
M. Lévêque	223
J. Laflamme	220
G. Dh[illegible]re	216
G. Lavallée	216
B. Lévêque	216
P. Lavallée	214
D. Phaneuf	212
C. Muller	209
J. Pelland	208

Radio-Saint-Boniface

CKSB (1250 kics)

SAMEDI 2 NOV.
7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—Orgue populaire
11.00—Dans un Tour de Valse
11.15—Amérique Latine
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles - Seigle
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Chronique sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.15—Concert promenade
7.30—Programme à être annoncé
7.45—Amérique Latine
8.00—Musique du bon vieux temps: Ted Plouffe
8.15—Programme: Perception
8.30—Chefs-d'oeuvres de la Musique
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles température, l'heure
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 3 NOV.
5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Dans un tour de valse
6.00—A l'Opéra
6.30—Orgue populaire
6.45—Concert populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Quart-d'heure de Chopin
7.30—Les artistes de CKSB—Marie Boiteau-Coyle
8.00—Heure religieuse
8.30—Propagation de la foi
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 4 NOV.
7.00—Ouverture— Marches militaires — sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Semaine d'éducation
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Au Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Notre français sur le vif
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles température l'heure
10.00—Fin des émissions

MARDI 5 NOV.
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
9.45—Comptoir d'échange
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le Quart d'Heure des Mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Renée Gravel
7.45—Céleste & Valentin
8.00—Semaine d'éducation
8.30—Section manitobaine de la coopération
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Programme Rousseau
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 6 NOV.
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos voisins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Semaine d'éducation
7.45—La fiancée du commando
8.00—Les amateurs
8.30—Questionnaire
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

JEUDI 7 NOV.
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
9.45—Comptoir d'échange
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.35—Semaine d'éducation
7.45—Causerie
8.00—Del Genthon
8.30—A être annoncé
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 8 NOV.
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—De choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Le quart d'heure des mamans
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise température Fin des émissions
5.00—Ouverture-Marche
5.05—Nouvelles
5.15—Semaine d'éducation
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—La fiancée du commando
8.00—Initiation à la musique
8.30—L'argent fait parler
9.00—Sur demande spéciale
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

Chronique de CKSB



Nous inaugurons aujourd'hui une chronique sur les programmes hebdomadaires du poste CKSB. Dans cette colonne nous vous parlerons de nos programmes réguliers et de certains programmes spéciaux. Il y aura, en plus, quelques notes sur nos artistes, sur les annonceurs et sur le personnel de votre poste.

Cette semaine nous attirons votre attention sur quelques programmes que vous entendrez au cours de nos émissions régulières. Dimanche soir, à 7 h. 30, nous vous présenterons la troisième émission de la série "Les artistes de CKSB". Nous mettons en vedette cette semaine Mme Marie Coyle, soprano. Tous nos radiophiles se souviendront avoir entendu cette artiste lors de notre programme d'ouverture, le 27 mai dernier. Mme Coyle avait gagné le concert-concours en 1945, et c'est ce qui lui avait valu l'honneur de participer au programme d'ouverture. Nous sommes certains que tous nos radiophiles seront enchantés d'apprendre qu'elle nous revient dans un de nos programmes réguliers.

Mardi soir, de 8 h. à 8 h. 30, à l'occasion de la semaine d'éducation, nous présenterons un programme spécial. Une chorale de petits garçons de l'école Provencher et une chorale de petites filles de l'école Mulvey, de Winnipeg, feront les frais musicaux de cette demi-heure. Il y aura aussi une brève causerie qui sera prononcée par un de nos éducateurs.

A 8 h. 30 le même soir, nous inaugurerons une nouvelle série de quinze programmes offerts par la Section Manitobaine du Conseil Canadien de la Coopération. Donc, tous les coopérateurs et leurs amis sont invités à être aux écoutes pour le premier programme de cette série qui promet d'être des plus intéressants.

N'oubliez pas nos amateurs le mercredi soir, à 8 heures, de la scène du théâtre Le Paris. Il y aura ce soir-là des nouvelles intéressantes pour tous nos radiophiles. L'animateur de cette série d'émissions est Henri Bergeron. Bertrand Potvin en est l'annonceur.

Nous commençons à avoir un courrier intéressant pour le programme de Del Genthon et ses copains et nous invitons tous ceux et celles qui apprécient ce programme de bien vouloir nous faire part de leurs commentaires. Vous n'avez pas d'idée comme c'est intéressant pour le réalisateur, pour l'annonceur et pour l'artiste lui-même de savoir que le programme est écouté et apprécié.

Il en est de même pour tous les programmes, et Bertrand Potvin nous faisait part, l'autre jour, de quelques lettres des plus intéressantes qu'il avait reçues à "L'argent fait parler". Ne vous gênez pas pour le gêner si vous croyez que ses questions sont parfois ambiguës.

Plusieurs personnes nous ont demandé si elles pouvaient se procurer le texte des causeries de M. Marius Benoist sur "L'initiation à la musique". Nous tenons à leur assurer que tous ces textes sont gardés bien précieusement et qu'à l'occasion nous ferons publier ces bijoux de causeries.

C'est tout pour cette semaine et nous vous reviendrons. Alors pour savoir ce qui se passe à CKSB, jetez un coup d'oeil sur la chronique hebdomadaire.

Augmentation du tonnage français

LONDRES — Les statistiques de "Lloyds", publiées récemment, montrent qu'au 30 septembre dernier, le tonnage commercial en construction dans les chantiers navals français s'élevait à 131,181 tonnes.

En outre, sur 464 bateaux en construction, en Grande-Bretagne et en Irlande, 44, d'un déplacement total de 92,601 tonnes, sont destinés à la France.

Sur le tonnage total en construction dans les autres pays du monde, 62,282 tonnes sont également destinées à la France.

Ainsi, la flotte commerciale française serait bientôt enrichie d'un tonnage total de 286,064 tonnes.

Le comte de Menthon au Manitoba



Le comte Bernard de Menthon (au centre) a fait une courte visite au Manitoba récemment. On le voit sur cette photo en compagnie de l'hon. J. S. McDiarmid, qui lui souhaite la bienvenue au nom du premier ministre et de M. Alexis Amédée Anfossy, gérant du Consulat français à Winnipeg. Le comte de Menthon est conseiller à l'ambassade française.

Le monde entier proteste contre la condamnation . . .

(Suite de la première page)

plus la façon dont le régime communiste de Tito terrorise la Yougoslavie.

Les directeurs et les membres de l'Institut catholique de la presse se sont joints à nombre d'autres organismes pour envoyer un message de protestation au président Harry S. Truman, en faveur de l'archevêque Stepinac.

Le groupe a prié le président Truman de s'intéresser à l'aspect des libertés civiles de la cause, et de s'efforcer de faire renverser le verdict et la condamnation de l'archevêque par un tribunal yougoslave, et de voir à ce que le prélat et ses prêtres yougoslaves soient remis en liberté. Cette démarche a été annoncée par Edward A. Mahar, président.

Le sénateur R. Wagner

WASHINGTON — Le sénateur Robert Wagner de New-York, dans une déclaration officielle émise ici, accuse la Yougoslavie d'avoir violé les libertés civiles garanties par la charte des Nations-Unies par "son procès injuste et sa condamnation partiale" de Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb.

"Dans la charte des Nations-Unies, affirme le sénateur Wagner, la Yougoslavie se joignit aux autres nations qui aiment la liberté pour réitérer sa foi dans les droits fondamentaux de l'humanité, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes et des nations petites et grandes."

L'évêque de Reno

CHICAGO — Mgr Aloysius Stepinac, archevêque de Zagreb, souffre aujourd'hui pour le Christ comme saint Ignace d'Antioche souffrait en l'an 107 quand il fut arrêté durant les persécutions de l'empereur Trajan et amené à Rome en captivité. C'est ce qu'a déclaré Mgr Thomas Gorman, évêque de Reno, vice-président du service de presse NCWC, à la conférence régionale de l'Association catholique de la presse.

Racontant comment le martyre du deuxième siècle exhortait les catéchumènes à persévérer dans leur foi, alors qu'il était lui-même aux mains des persécuteurs, Mgr Gorman rappela que saint Ignace, alors qu'on l'amenait à Rome, écrivit à ses disciples: "Je suis dans les fers pour le Nom de Jésus", signifiant qu'il souffrait pour le Christ.

"Le cas de Mgr Stepinac est semblable, a ajouté Mgr Gorman. Un petit César appelé Tito avait peur de ce trône comme Trajan. Celui-ci savait que la chrétienté avait des racines qui auraient pu en croissant signifier la fin de son puissant régime. Des Césars modernes, comme Tito, croient que si le christianisme triomphe, ce sera la fin de tout le mal qu'ils veulent faire."

Protestations de Londres

LONDRES — L'arrestation et la condamnation de S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, de Zagreb, par une "cour du peuple" de la Yougoslavie sur les accusations de crimes contre le peuple, a suscité d'autres protestations parmi la population de ce pays.

Le Conseil des Chrétiens et des Juifs a envoyé un télégramme à S. E. le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, dans lequel il exprime sa sympathie à Son Eminence au sujet de la très regrettable arrestation de l'archevêque de Zagreb, et dans lequel il dit qu'il secondera fortement la requête pour la mise en liberté de l'archevêque.

"Dans le chagrin qui succède à l'injuste condamnation de l'archevêque Stepinac, nous savons que Votre Sainteté a reçu des consolations de la lettre pastorale du huit septembre, de la hiérarchie de Yougoslavie, dans laquelle ils rejettent la suggestion du maréchal Tito de se séparer du Saint-Siège, déclarant 'que toute attaque contre le Saint-Père ne sert qu'à nous encourager à maintenir une union plus ferme et plus aimante avec celui qui siège sur le trône de Pierre.' Espérons que la loyauté héroïque de leur archevêque inspire les catholiques de la Yougoslavie, et à nous tous, un amour encore plus grand et plus sincère envers le Saint-Siège."

De San Francisco

SAN FRANCISCO — Le président Harry S. Truman fut invité "à se servir de l'influence de son poste jusqu'au point où le gouvernement des Etats-Unis ferait une protestation officielle contre la condamnation de l'archevêque Aloysius Stepinac, en Yougoslavie, dans une résolution adoptée par le comité consultatif du club USO, dirigé ici par le National Catholic Community Service. La résolution déclare: "qu'il est évident d'après les rapports que le procès du prélat fut une travestie de la justice, violant une des quatre libertés garanties par la charte de l'Atlantique".

Le moine franciscain

CLEVELAND — Le doute qu'un moine franciscain ait fait des déclarations contre S. Exc. Mgr Aloysius Stepinac, de Zagreb, a été exprimé par le T.R.P. Valentine Schaaf, supérieur général des Franciscains, qui a visité les maisons franciscaines ici.

"Il y a une bonne raison qui me porte à douter ainsi: c'est le fait que plus de 100 Pères Franciscains en Yougoslavie ont été exécutés par le régime de Tito, depuis la fin des hostilités en Europe. Des centaines d'autres furent forcés de fuir pour sauver leur vie."

ABC **La LIBERTÉ et le PATRIOTE** ABC

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

La perception en Saskatchewan

Les lieutenants de notre Association catholique et française reforment actuellement leurs équipes en vue de la perception à domicile dans tous les groupements français de la Saskatchewan. Le mode et le but de cette cueillette de fonds sont maintenant connus de tous les Franco-Canadiens de la province. Cependant, avant de procéder à la tâche, des orateurs sillonneront toutes les paroisses, même les petits groupes qui n'ont pas encore le bonheur de vivre à l'ombre d'un clocher, et leur feront de nouveau un exposé des activités de notre organisme de survivance, afin de réchauffer leur patriotisme et de stimuler leur collaboration.

La journée de la perception demande du dévouement de la part des organisateurs et surtout de la part des percepteurs. Seulement une haute conception de notre idéal et un amour sincère du verbe français et de ce qu'il représente peuvent inciter ces âmes à l'accomplissement d'une si harassante tâche. Ces âmes communient sans doute à la grande pensée qui a fait naître l'Association et l'a maintenue, en dépit des orages et des tempêtes, jusqu'à aujourd'hui. Cette grande pensée, le leitmotiv des grandes oeuvres de nos pionniers français dans l'Ouest comme de toutes les oeuvres des initiateurs de la culture française en Amérique est magnifiquement décrite dans les vers suivants de M. le chanoine Groulx:

Gardons toujours les mots qui font aimer et croire
Dont la syllabe pleine a plus qu'une rumeur,
Tout noble mot de France est fait d'un peu d'histoire,
Et chaque mot qui part est une âme qui meurt!
En parlant bien sa langue on garde bien son âme,
Et nous te parlerons, ô verbe des aïeux,
Aussi longtemps qu'au pôle une immortelle flamme
Allumera le soir ses immuables feux;
Que montera des blés la mâle villanelle,
Que mugira le bronze en nos clochers ouverts,
Et que se dressera dans la brise éternelle,
Le panache hautain des grands érables verts.

Voilà la grande pensée qui doit animer tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Tous doivent avoir à coeur de garder, de protéger, de défendre les "mots qui font aimer et croire", les mots qui recèlent un peu d'une si noble histoire, les mots qui aident si puissamment à garder son âme, se rappelant qu'un mot abandonné, ou perdu, est un lambeau d'histoire qui s'échappe, une cicatrice qui défigure la physionomie de l'âme française. Tous doivent — et noblesse oblige, — la parler et l'apprendre à leurs descendants. Dans l'accomplissement de ce devoir sublime, devoir de tous les jours et lutte de longue haleine, les efforts épars en butte à la ténacité et au parti pris des adversaires, ne réussiront pas "à faire fléchir les lignes de bataille" en notre faveur, en faveur de la culture que nous désirons installer à demeure dans les plaines de l'Ouest. Il faut plus que des désirs, des actes individuels, des énergies sans cohésion. Pour la réalisation de ces désirs, et l'union de ces actes et de ces énergies, il faut un organisme qui puisse effectuer la liaison, la solidarité des hommes et des entreprises, qui discipline et oriente les efforts dans le sens de nos destinées. Or, cet organisme nous le possédons. Les chefs de la première heure ont fondé des associations catholiques et françaises dans les trois provinces de l'Ouest pour organiser la résistance et monter la garde autour de notre foi et de notre langue.

Depuis bientôt quarante ans, elles ont efficacement protégé, défendu l'idéal catholique et le verbe français, elles ont perpétué jusqu'à nos jours le fait français sur l'immense territoire qui leur a été assigné. A nous de continuer l'oeuvre de nos devanciers et d'assurer selon nos moyens une forte vitalité à nos associations. Afin de maintenir et de développer, dans tous les milieux, les multiples entreprises qu'elles ont suscitées pour répondre à des besoins pressants et toujours plus nombreux, et pour parer à des périls toujours plus menaçants, nos associations ont droit au concours généreux de ceux dont elles défendent si courageusement les droits.

La journée de l'A.C.F.C. nous fournit une excellente occasion de témoigner notre générosité, qui doit, "à moins qu'un intérêt supérieur ne s'y oppose, d'abord se porter sur ceux qui nous sont unis par le sang et que la nature elle-même attache plus étroitement à nous et nous rend plus chers", comme l'enseigne saint Thomas. Donc aidons notre Association afin de fortifier nos positions et d'entourer nos chefs de notre sympathie non seulement morale, mais encore matérielle, à savoir: notre argent. "On nous demande beaucoup", écrivait jadis Mgr Blais dans une circulaire au clergé, "mais la plupart du temps pour les autres. S'il est beau de donner à nos frères qui ne nous sont liés que par un sentiment de fraternité chrétienne, c'est un devoir plus grand de venir en aide à nos frères par le sang qui défendent nos droits communs. Reconnaissons que ce sentiment de solidarité qui unit toutes les races pour les grouper dans une action commune, lorsqu'il s'agit de défendre ou d'étendre leur influence, que ce sentiment, dis-je, n'existe pas suffisamment chez nous, et ne sait pas s'affirmer avec assez de vigueur ni surtout avec assez de constance. C'est là, de l'aveu de tous, la cause de toutes nos défaites. Profitons de cette occasion pour refaire l'éducation de notre peuple sur ce point important".

Nous demandons à tous nos compatriotes de la Saskatchewan de méditer ces paroles et de se les rappeler lorsque les percepteurs iront frapper à la porte de leurs foyers.

J. V.

Rythme accéléré des naissances en Hollande

NEW-YORK — Le rythme des naissances en Hollande s'est accéléré rapidement l'an dernier. Le Bureau d'information de ce pays annonce une moyenne de naissances de 35.4 par mille de population, tandis qu'avant la guerre les proportions étaient de 20.1 par mille. Les mariages se font aussi plus nombreux. Jamais jusqu'ici on n'a relevé un tel chiffre de naissances. La famine qui a ravagé le pays, immédiatement après la guerre, a été cause de la baisse de la natalité dans les grandes villes. Elle n'atteignait, en janvier 1946 que 14.8 par mille. Mais depuis, les chiffres ne cessent de monter et les dernières statistiques établissaient une moyenne de 38.1 naissances par mille citoyens des grandes villes. Par contre le chiffre des mortalités a diminué bien qu'on attribue l'amélioration de la situation aux mortalités prématurées de l'an dernier, dues à la famine.

C'est à ma mère et à ses bons principes que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien.

NAPOLEON.

En garde!

La "Manitoba Housewives Consumers' Association", organisme mystérieux qui a été fondé récemment, tente de tenir des assemblées de protestations dans la province contre la hausse des prix, en particulier de ceux du lait. A première vue, le but de cette association semble très louable. Elle veut aider le consommateur que des prix exorbitants écrasent. Mais en réalité la "Manitoba Housewives Consumers' Association" n'est rien autre que l'un de ces multiples mouvements communistes déguisés qui cherchent à semer le trouble partout dans le pays. A une assemblée qu'elle a tenue lundi soir dans la "Young United Church", les orateurs dont les noms suivent ont adressé la parole: M. W. Kardash, chef du parti communiste au Manitoba, M. Jos Zuken, membre actif et ancien candidat du parti communiste aux dernières élections, et M. S. Knowles, membre C. C. F. pour Winnipeg-Nord. La réunion était présidée par Mme Anne Ross, l'épouse de l'organisateur du parti travailliste-progressiste du Manitoba.

Si la "Manitoba Housewives Consumers' Association" veut tenir des réunions dans nos milieux catholiques et français, ou encore solliciter l'appui des mouvements religieux et nationaux de chez nous, on saura quelle réception il faut lui accorder.

Méfions-nous de la duperie communiste!

Vie Française

"Vie Française" tel est le titre de la nouvelle revue que vient de lancer le Comité Permanent de la Survivance Française en Amérique.

Le nouvel organe du Comité de la Survivance Française répond à un besoin réel. Il veut d'abord, comme l'écrit l'abbé P.-E. Gosselin, dans la présentation, servir de lien entre les divers blocs et groupes français, plus particulièrement entre ceux du Canada et des Etats-Unis. **Vie Française** a aussi l'ambition de grouper autour d'elle toutes nos forces françaises, afin de stimuler et coordonner leur action.

Les Canadiens français de l'Ouest ont été les premiers peut-être à déplorer l'absence d'une revue qui servirait de lien entre le groupe français des provinces des prairies et le vieux Québec. Ils savent que laissés à eux-mêmes, ils ne sauraient survivre, parce que noyés dans une population de croyance et de mentalité différentes. Ils comptent sur l'aide du Québec. Or cet appui ne leur sera donné que si les dirigeants de la province-mère sont renseignés sur les groupes français en dehors du Québec. **Vie Française** a l'ambition d'accomplir ce travail.

L'abonnement à la revue a été fixé, dit l'abbé Gosselin, au prix modique de $1.50 pour neuf livraisons de soixante-quatre pages chacune. On conviendra que peu de dirigeants de chez nous ne peuvent sacrifier une somme aussi minime pour une cause si importante.

La présentation de la revue est bonne, le format commode. Il ne reste à améliorer que les caractères typographiques qui laissent à désirer. Les lettres tombées, les "r", les "s" et les "t" surtout déparent le texte. On ne tolérerait pas d'aussi vieilles fontes même dans la composition d'un journal. Nul doute que les directeurs verront à corriger cette lacune. Pour s'abonner à la revue **Vie Française**, il faut s'adresser au Comité Permanent de la Survivance Française, Université Laval, Québec, P.Q.

"The Last Chance"

"The Last Chance" un film qui dépeint avec un réalisme saisissant la fuite de réfugiés de nationalités diverses devant l'invasion allemande en Italie, a pris l'affiche au théâtre Lyceum mercredi. Tourné en Suisse au début de l'année 1945, il met en scène un groupe de réfugiés politiques qui tentent de s'évader de l'Italie en Suisse. Un prêtre y joue un rôle d'une grande noblesse, parfaitement en accord avec son caractère sacré.

Le factice, le banal, le vulgaire, si communs dans les productions américaines, sont inconnus dans **"The Last Chance"**. Les producteurs ont visé plutôt à la réalité. Ils ont atteint un rare degré de succès.

"The Last Chance" repose le spectateur, car ce film est si différent de ceux que l'on ne cesse d'offrir aux cinéphiles de Winnipeg. Aussi il mérite d'être vu. Le Bureau de Censure du Manitoba l'a classé "pour adultes seulement". Nous ne voyons pas d'objection à ce que tous les jeunes voient ce film.

L. L.

Celui-là seul qui a fait l'homme peut faire l'homme heureux.

Saint AUGUSTIN.

Délégués canadiens à New-York



On remarque sur cette photo deux des plus éminents délégués canadiens à l'Assemblée des Nations Unies qui retient actuellement à New York. A gauche, M. Louis St-Laurent, Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères et ministre de la Justice; à droite le premier ministre, M. Mackenzie King.

Billet du vendredi

La triste fin de Gérard de Nerval

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Oeuvre de lettré, toute en nuance, cette **Sylvie** de Gérard de Nerval que l'on aperçoit depuis quelques semaines aux devantures de nos librairies. (1) Le livre nous introduit dans la fantaisie pure et le mystère. Voici le malheureux Gérard dans ce qu'il a de plus complexe et de plus délicat, avec son sentiment si aigu de la beauté, de la musique, de la poésie intérieure. A lire ses pages si lumineuses, aux mots ailés, on ne peut s'empêcher d'évoquer la triste figure du poète et sa fin lamentable. Quel contraste entre les chatoiements de son rêve et le malheur de sa vie! On reçoit le dolent et noctambule garçon, sans un sou en poche, errant à Paris dans le quartier des Halles et se réfugiant parfois, la nuit, dans un de ces endroits où de pauvres bougres dormaient en s'appuyant à une corde. Cela s'appelait "coucher à la corde", et il est certain que l'écrivain se reposa de la sorte, la nuit de sa mort. Cela se passait, il y a longtemps, en 1855. Le matin du 26 janvier, on trouva Gérard pendu à une grille, rue de la Vieille-Lanterne. Il avait passé la soirée de la veille dans un bureau de tabac de la Galerie d'Orléans, concédé par le gouvernement à la veuve d'un ancien directeur de l'Opéra, Mme Paluy. Ce soir-là, la personne de service était une vieille fille, Mlle Louise, cousine par alliance de celle qui devait devenir l'écrivain J. Valmy-Baisse. Alors toute jeunette, celle-ci se trouvait aussi dans le bureau de tabac, quand Gérard entra. Il pleuvait, comme il pleut à Paris les jours d'hiver. Gérard acheta un cigare, l'alluma, s'assit sur une chaise, à l'une des extrémités du magasin. Il ne dit à peu près rien de la soirée. Le lendemain, il était mort.

★

Gérard de Nerval se tua-t-il? Plusieurs de ses biographes le croient, comme par exemple Aristide Marie, l'un des plus avertis. Rien n'est cependant moins sûr. Car il est une autre version de sa fin. D'aucuns soutiennent que le poète aurait été assassiné, et qu'on le pendit après, pour donner l'impression du suicide. Mais la lumière définitive reste à faire sur ce point d'histoire. Comme raconté, Gérard "coucha à la corde", la nuit de sa mort. A cette époque, il courait les bouges de Paris, tant la nuit que le jour, confiant à ses amis qu'il s'y documentait pour un livre qu'il portait dans sa tête. Très pauvre, il ne gagnait pas son sel, comme on dit. Il avait aussi des dettes et se tourmentait fort à leur sujet. Mais entra-t-il dans l'étrange dortoir pour dormir, n'ayant pas de chambre où coucher, ou ne voulait-il qu'y observer les habitués du lieu? On ne sait là-dessus rien de certain. "Le voyant écrire et prendre des notes, raconte son ami Méry, ses "camarades de lit" l'auront pris pour un mouchard, ils l'auront tué et porté ensuite dans la rue, en l'accrochant, pour faire croire à un suicide". Même s'il existe maintes raisons de penser que Gérard mit lui-même fin à ses jours, l'hypothèse de l'assassinat n'a jamais été écartée de façon finale. A ce propos, il ne faut pas ignorer le récit que fit à Ludovic Halevy une vieille femme qui demeurait rue au Pied-de-Boeuf, près de la rue de la Vieille-Lanterne. Elle raconta comme suit ce qu'elle avait vu, comme elle fermait les volets de sa maison: "Je l'ai vu encore accroché, hier, le pendu... Vous savez... il ne s'est pas pendu... on l'a pendu... Les pieds lui touchaient... Et il avait son chapeau sur la tête... On n'a jamais vu une chose pareille... Se pendre avec son chapeau sur la tête..."

★

Gérard de Nerval, de son vrai nom Gérard Labrunie, était fils d'Etienne Labrunie, médecin à la grande armée. Il naquit à Paris le 22 mai 1808, dans une maison qui portait, en 1923, le numéro 168 de la rue Saint-Martin, entre les rues Brantôme et du Maure. Sa jeunesse fut celle de tout le monde, avec cette différence qu'elle se prolongea jusqu'à sa dernière nuit. Car Gérard fut le bohême invétéré, qui ne se réconcilia jamais avec le monde des bourgeois. Pendant que son père parcourt l'Europe, à la suite de l'Empereur, l'enfant commence de grandir chez des parents, dans ce pays unique du Valois. Sa mère mourut en Silésie et le père, revenu à Paris, mit son fils au lycée, où il connut Théophile Gautier. Gérard se tourne tôt vers la poésie, s'associe aux jeunes romantiques de son temps. Il écrit merveilleusement, des poèmes, des contes, des fantaisies étincelantes, des traductions de l'allemand, mais il y a toujours en lui quelque chose d'étrange. Si bien qu'il doit passer huit mois à la maison de santé du docteur Esprit Blanche. Il parcourt l'Europe et aussi l'Orient, se rend au Caire, à Beyrouth, à Constantinople. Il passe pour fou et il écrit des chefs-d'oeuvre. Mais il n'a pas d'occupations régulières, il gagne peu d'argent, traine partout sa misère. La vie, qu'il trouve pourtant si belle, se montre sans cesse revêche à son endroit. Il meurt à 47 ans, de la façon que l'on sait. Ses oeuvres complètes comprennent une douzaine de volumes. Car ce nonchalant Gérard, écrit Emile Henriot, fut comme tant de rêveurs et de fantaisistes un producteur très abondant. Qu'on lise **Sylvie**. On y trouve Nerval et le meilleur de ses dons.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Aux Editions Variétés, Montréal.

Le problème des lectures

par S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I.

Lors de la bénédiction de l'immeuble Fides, en mai dernier, le Cardinal-archevêque de Québec, J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I. prononçait une allocution fort pertinente sur le problème des Lectures à l'heure actuelle. Depuis quelques années en effet, nos gens lisent beaucoup plus qu'on se plait à le répandre et, par conséquent, il importe davantage que les prêtres, les éducateurs et tous les catholiques se soucient de la saine orientation des lectures et du choix judicieux des livres qui les aideront à atteindre à un humanisme intégral chrétien.

Au bénéfice de tous ceux qu'intéresse le problème des lectures, **Fides** vient de publier sous forme de tract le texte de cette allocution: **Le problème des lectures.**

Le Cardinal se dit heureux d'apprendre que **Fides** lance une revue "essentiellement critique, qui se propose, par l'orientation des lectures, de défendre la véritable hiérarchie des valeurs".

En terminant, le Cardinal félicite **Fides** de l'oeuvre accomplie en ces dernières années dans le domaine de l'Edition, de la bibliographie et des bibliothèques.

(1) Tract de 27 pages, en vente partout au prix de $0.15. Commandez-le dès aujourd'hui chez **Fides**, 25 est, rue St-Jacques, Montréal-1, Canada.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

L'Angleterre tente d'unifier ses efforts. Moscou ne peut faire la guerre maintenant.

L'Angleterre veut s'unir

En face d'un danger extérieur, l'Angleterre, comme elle l'a toujours fait d'ailleurs au cours de son histoire, mesure ses énergies et tente d'unifier ses efforts. Actuellement, on peut s'en rendre compte en voyant des hommes politiques de convictions tout à fait divergentes se liguer entre eux et opposer au communisme un front commun.

Les discours récents prononcés à la chambre des Communes anglaises ont causé des surprises. Au congrès annuel des trade-unions britanniques, M. Attlee s'en est pris aux chefs soviétiques, les accusant d'édifier un "mur d'ignorance et de doute" entre le peuple russe et le reste du monde. Le premier ministre anglais a aussi attaqué la "fantastique mauvaise représentation du monde extérieur" dans les journaux russes.

De son côté, M. Churchill, à Laughton Essex, a décrit le communisme comme un "être vénéneux, qui rampe et se vautre autour de nous". Il a dit qu'il étudiait l'opportunité, comme chef de l'Opposition, de demander à son parti d'unir ses forces à celles du gouvernement travailliste sur la politique étrangère, dans un front bipartite analogue à la coalition américaine destinée à "montrer de la fermeté envers la Russie". "Le fait que le gouvernement britannique a définitivement rompu avec le communisme et se ligue contre lui, devrait ajouter considérablement à la stabilité de l'Europe," a conclu M. Churchill.

Quant à M. Bevin, dans son discours sur la politique extérieure de la Grande-Bretagne, il a insisté sur le fait qu'il ne pourra y avoir aucun relèvement en Europe tant que la division entre l'Est et l'Ouest n'aura pas pris fin. Il a ajouté que "quelques Etats" avaient "pris des chances pour accroître leurs intérêts égoïstes sans se soucier du bien général".

Une réaction

Le discours de M. Attlee a cependant provoqué une réaction. Le congrès unioniste de Brighton a voté contre la politique extérieure du gouvernement Attlee dans une proportion de quarante pour-cent.

Comme cette organisation ouvrière est le principal appui du régime travailliste, cette opposition ne sera pas sans inquiéter l'opinion anglaise. Certains observateurs prévoient qu'une opposition aussi considérable pourra être citée à l'Assemblée des Nations comme preuve que le peuple britannique est loin d'approuver entièrement la ferme politique du gouvernement Attlee envers la Russie soviétique.

L'O.N.U.

L'Assemblée générale des Nations Unies a commencé la semaine dernière sa première réunion en Amérique du Nord. Après les civilités d'usage et les souhaits de bienvenue aux délégués des différents pays le débat a été inauguré par les petites nations. L'Inde a protesté contre le traitement des Indiens en Afrique du Sud. Le Mexique, la Belgique et le Pérou ont prétendu à l'Assemblée que l'abus du pouvoir de veto empêchait la paix et nuisait au prestige du Conseil de Sécurité.

Le droit de veto

La lutte sur le droit de veto a commencé immédiatement. Après avoir entrepris dans les coulisses, une bataille pour étouffer le débat sur les propositions des petites nations visant à limiter ou à annuler le droit de veto des grandes puissances, la Russie a causé toute une surprise en acceptant de bonne grâce que le problème demeurât à l'agenda.

On prétend qu'on convoquera une convention constitutionnelle des Nations-Unies pour amender la Charte afin qu'à l'avenir il ne soit plus possible à chacun des Cinq d'imposer son veto aux décisions de la majorité du Conseil.

A San Francisco, il avait été entendu que le droit de veto devait être employé parcimonieusement par les grandes puissances et seulement dans le cas d'extrême importance. C'est dans cette forme initiale qu'il avait été accepté par les Quatre grands. Mais à la conférence de Paris, la Russie s'est servi de son droit de veto au moins dix fois. Dans de telles circonstances il serait dangereux pour l'avenir de la paix dans le monde de conserver une formule qui vient en contradiction évidente avec les droits de la justice envers les petites nations. Il faudra donc l'amender ou l'anéantir.

Pour leur part, les Etats-Unis semblent décidés à s'opposer à la Russie sur ce sujet et ils insisteront sur le droit de l'Assemblée de discuter le veto tout comme n'importe quel autre des quelques 50 articles à l'agenda.

L'Espagne

A l'ouverture de l'Assemblée des Nations-Unies, le secrétaire général, M. Tryge Lie, lui a officiellement recommandé de prendre une décision au sujet du gouvernement Franco, en Espagne.

Cela coïncide avec cette autre décision prise au Congrès des unions ouvrières d'Angleterre d'adopter une résolution demandant que la Grande-Bretagne rompe ses relations diplomatiques avec l'Espagne. Cette décision a été prise par l'assemblée de 900 délégués, représentant 26 unions ouvrières, et c'est la première fois que le congrès renverse la recommandation de son Conseil général, qui était d'avis que la rupture avec Franco devrait être décidée par les Nations-Unies plutôt que par l'Angleterre seule.

L'Est et l'Ouest

La division qui existait à la Conférence de Paris entre le bloc occidental et le bloc soviétique va-t-elle reprendre à l'Assemblée des Nations-Unies? Certains indices laissent prévoir un fléchissement prononcé dans l'attitude dictatoriale adoptée jusqu'ici par Moscou. Les pronostics quotidiens d'une guerre prochaine s'atténuent. De toute évidence le gouvernement soviétique ne peut pas faire la guerre maintenant, car il n'est pas en mesure d'en supporter les conséquences. Le temps est-il venu pour le Kremlin de se rendre compte qu'il n'a rien à gagner en adoptant la manière forte?

Espérons toutefois qu'un désir sincère pour l'établissement d'une paix féconde prévaudra à l'Assemblée des Nations-Unies. Espérons que l'Est et l'Ouest coopéreront pour rétablir dans l'univers cet équilibre disparu depuis bientôt sept ans.

M. René de Messières à l'Alliance Française

L'Alliance française vient d'être témoin une fois de plus d'un de ces miracles de la culture française qui vous prennent toujours au dépourvu et qui toujours vous apportent avec la surprise, le plaisir et l'enthousiasme.

Après la bienvenue de Madame la Présidente, le R. P. L. Hardy, S.J., nous fait une courte biographie de la vie et de la carrière de M. de Messières. Il est successivement agrégé de l'Université de Paris, professeur à l'Université de Lyon, à l'Université de Boston et finalement la France, pour lui donner un rayon d'action proportionné à l'envergure de ses ailes, le nomme Conseiller culturel de l'Ambassade de France à Ottawa. Sous la modestie de ce titre de conseiller culturel, il ne faut pas l'oublier, il est plus qu'un ambassadeur ordinaire, il est l'ambassadeur de la pensée, de la finesse, de la culture française, bref, l'âme de la France.

M. de Messières commence à faire des compliments très flatteurs sur les activités de l'Alliance Française et avec une telle simplicité qu'il en ressort l'obligé et non le héros.

Théâtre et Cinéma

M. de Messières fait ensuite un parallèle entre le théâtre et le cinéma. Au Cinéma, l'acteur reste passif, il y a une barrière entre l'écran et le spectateur. Au théâtre, la salle ne fait qu'un avec les acteurs; il demande en quelque sorte notre participation, notre approbation. Le théâtre est pour ainsi dire, une expansion vivante et concrète de la société elle-même. D'où, étudier le théâtre, c'est étudier la société, l'âme d'une génération.

Théâtre contemporain

Qu'est-ce que le théâtre contemporain? C'est celui qui est né au moment et après la première guerre mondiale.

Qu'est-ce qui le caractérise? Qu'est-ce qui le différencie du théâtre de jadis?

Il est d'abord caractérisé par la disparition des grands maîtres, mais surtout par la disparition d'un public. La guerre a appauvri et envoyé à la campagne l'aristocratie qui régnait alors à Paris pour faire place à un nouveau public, un public de "nouveaux messieurs", enrichis par la guerre, ignorants du théâtre de jadis. Mais à côté de ces ignorants, de jeunes enthousiastes, fervents, désintéressés, avides de sincérité et de vérité, vont renouveler le ton du théâtre. Pour eux le théâtre est à la fois un plaisir et un moyen de servir. Copeaux fut le promoteur de ce beau mouvement de désintéressement et de générosité. Si le résultat ne fut pas immédiat, il forma néanmoins de nombreux élèves dont le plus brillant fut incontestablement Jouvet, qui rendit au théâtre l'importance qu'il avait au 17ème siècle.

Par conséquent, la réaction qui suivit fut une réaction contre le théâtre de jadis.

Qu'est-ce que le théâtre de jadis?

Il était surtout caractérisé par une pièce bien faite, une scène pathétique, un dénouement brutal. Il faisait voir la réalité vécue ou le rêve. Par contre, qu'est-ce que le théâtre nouveau? Il trouve sa place dans un certain rapport entre les deux. Il veut en quelque sorte atteindre la vérité par la poésie. La conception est plus légère, il effleurera le sujet d'un coup d'aile qui laissera cependant de grands effets. Il tait l'essentiel et le laisse deviner.

Quel est le précurseur de ce théâtre?

Musset est le maître prédestiné de cette génération. Son théâtre, à tendances classiques, va grouper autour de lui de nombreux disciples, entre autres Sarment, Achard, auteur de "Jean de La Lune" de "Auprès de ma blonde" pièces où le rêve triomphe.

Quelles sont les tendances de ce théâtre? Un certain retour vers les genres classiques: comédie et tragédie.

La Comédie

Dans la comédie classique, le personnage central est atteint d'un ridicule qui corrompt la société qui l'entoure comme Molière nous le montre dans "l'Avare". Dans la comédie moderne, c'est le défaut collectif d'un groupe au lieu d'un individu qui fait sentir une influence néfaste. Par exemple dans le "Topaze" de Pagnol, le personnage est très moral, mais il est corrompu par ses élèves, sa femme... la société.

La Tragédie

M. de Messières en guise de définition nous donne une petite anecdote d'Aristote pour nous faire saisir les différents aspects de la tragédie. **Le malheur** qui est un accident, **le drame**, une espèce de lutte entre la vie et la mort, où l'une ou l'autre alternative sera le dénouement. Mais la tragédie soulève de grands problèmes qui dépassent l'humanité.

La tragédie moderne est caractérisée par la **tragédie religieuse**, grand problème humain où l'homme cherche à se dépasser lui-même, comme dans la tragédie de Claudel "l'Annonce faite à Marie", par la **tragédie scientifique** avec Le Normand et par la **tragédie antique** représentée par Giraudoux, auteur de l'Amphitrion 38, d'Electre, la "Folle de Chaillot", une de ses tragédies les plus pessimistes. Ainsi, la pensée française a réussi à s'affiner dans le passé antique au moment de la guerre. Non seulement Giraudoux voilait l'actualité, mais il offrait la protestation générale de la pensée française.

L'orateur termine par une pièce de Simone de Beauvoir, "Les Bouches inutiles", pièce qui se passe dans une ville assiégée du Moyen Age. Il fallait chasser les bouches inutiles, c'est-à-dire les femmes, les enfants et les vieillards, pour sauver la ville. Immédiatement l'atmosphère devient infestée, déprimante, prête à saper le moral des défenseurs. Le héros obtient toutefois qu'on n'exige pas un sacrifice non consenti. On décide d'ouvrir les portes et de tenter un ultime assaut. Les portes s'ouvrent, la foule va foncer vers l'inconnu.

"Enfer ou ciel, qu'importe
Plongeons dans l'Inconnu
Pour trouver du nouveau".
Beaudelaire.

C'est la pièce qui fait le mieux comprendre la vie intellectuelle française.

La pensée française a saisi toutes les situations et leur a donné le sens le plus vrai. Nous avons marché, les portes ouvertes, avec l'amour de la justice et de la vérité.

C'est par cette profonde vérité bien française que l'orateur termine son brillant exposé. Pendant une longue heure il avait délié un fluide fin et subtil, le fluide de son esprit, de sa pensée qui planait dans la salle, électrisant les auditeurs dans une même communion spirituelle. Oh! miracle, oh! prodige de cette indéfinissable culture française.

Mlle Dubuc est venue ensuite montrer sa gratitude au nom des Canadiens français qui sont reconnaissants et fiers d'être tributaires d'une si belle culture.

C. BAZIN

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Le semaine dernière a eu lieu à l'archevêché la journée sacerdotale du vicariat numéro 1. On y a discuté de problèmes théologiques. Les rapporteurs ont été MM. les abbés Rodolphe Bélanger et Aldéric Saint-Laurent.

Visiteurs

De passage: le R.P. Joseph Cabana, des Pères Blancs, missionnaire dans l'Ouganda (Afrique anglaise). Le Révérend Père est le frère de S. Exc. Mgr G. Cabana.

M. l'abbé Anatole Théoret, ancien curé de Ste-Rose du Lac, a passé quelques semaines à l'archevêché et dans la région. M. Théoret, qui est actuellement chapelain dans une maison d'éducation à Beauharnois, P.Q., est venu au Manitoba pour mettre la dernière main à son histoire de Ste-Rose du Lac. Il consulte à cet effet les archives de l'archevêché et a vu à l'impression de son volume, que les amateurs salueront avec joie. Cette étude historique va s'ajouter à celles du même genre que nous possédons déjà, et nous nous en réjouissons.

Bibliothèque

Comme nous l'avons déjà dit, nous avons maintenant une bibliothèque de films français (sonores) attachée à notre bibliothèque française. Tous ceux qui aimeraient agrémenter leurs soirées ou convoquer les leurs à une distraction instructive et saine, peuvent le faire sans frais excessifs. On trouvera à la librairie la liste des films français et les autres détails. On y trouvera surtout une foule de livres nouveaux qui feront les délices des amateurs.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Last Chance	I
Devotion	I
Dressed to Kill	I
Her House on 92nd Street	I
A Letter for Evie	II
Dragonwyck	II
Her Adventurous Night	II
Johnny Angel	II
Night Editor	II
Shady Lady	II
Spiral Staircase	II
Tomorrow is Forever	II
Too Young to Know	II
Well Groomed Bride	II
Where are your Children	II
You can't Ration Love	II
Young Widow	II
Saratoga Trunk	III
Spellbound	III
Suspense	III
Wicked Lady	III

A la cathédrale

La fête de la Toussaint coïncide avec le premier vendredi du mois. Les confession ont été entendues aux heures habituelles. Le jour de la Toussaint, à partir de midi, il est possible de gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire, à chaque visite que l'on fait à l'église, pourvu que l'on récite à chaque visite 6 "Pater", 6 "Ave" et 6 "Gloria Patri" aux intentions du Souverain Pontife.

Heures des messes: 6 h., 6 h. 45, 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h. 30, 11 h. (grand'messe) et 12 h. 15.

Le mois de la messe

Durant le mois de novembre, mois consacré au souvenir de nos chers défunts, nous donnerons une attention particulière à la Messe, le moyen par excellence d'aider les âmes du purgatoire et d'aller vers Dieu.

Tous les dimanches, explications avec démonstration, durant les messes.

Dans les écoles, instituteurs et prêtres s'appliqueront à traiter de ce sujet si important. On espère pouvoir montrer un film sur le grand Mystère.

Partie de cartes

La première d'une série de cinq parties a eu lieu le 24 octobre. Quoiqu'il ne se soit fait aucune sollicitation aux particuliers pour la vente des billets, l'assistance occupait 25 tables.

Les prix de $2.00 donnés après chaque 5 mains ont été gagnés par Mlle Antoinette Choiselat, Mme Jos. Plante, Mme Ritchot et Mme Vermette. Le prix pour le grand total des points, par M. A. Orieux. Prix d'entrée: Mme Dina Collin; "pool": M. J. Daigneault; rafle: Mlle F. Hébert.

Ont donné des prix: les RR. SS. de Jésus et de Marie, la brasserie Fort Garry, la Coopérative familiale, M. J.-A. Guay, Mme Henri Orieux et Chaput Frères.

La soirée s'est terminée par un petit programme récréatif fourni par Mlles Choiselat et Lord, puis par un goûter.

La prochaine partie: jeudi prochain.

Fête du Christ-Roi

La journée a été particulièrement marquée par une assistance nombreuse à l'Heure Sainte. Groupes de l'Action catholique et personnes qui exercent des responsabilités dans nos associations diverses, étaient plus spécialement invités à puiser dans le Coeur de Jésus, le secret d'une véritable influence, d'une influence chrétienne.

Etats de compte

Les paroissiens recevront cette semaine leur état de compte en ce qui concerne leurs contributions à la paroisse: dîme, bancs, quête, mariages, services. C'est une invitation à se mettre en règle avant la fin de l'année.

La bibliothèque publique

M. le Curé rappelle aux gens que la paroisse de la Cathédrale possède plusieurs centaines des livres de la bibliothèque publique. Raison spéciale pour les paroissiens d'en profiter. Une population si nombreuse devrait compter plus d'abonnés.

M. l'abbé L. Primeau

La grand'messe de dimanche fut chantée par M. l'abbé L. Primeau. Le célébrant est bien un peu de la paroisse: tenue des livres, ministère et services de toutes sortes rendus aux paroissiens. Nos meilleurs voeux, et bienvenue au milieu de nous!

Journée patriotique

Dimanche prochain, la journée sera consacrée à rappeler aux paroissiens la nature et les services de l'Association d'Education. Aux messes, sermon; dans l'après-midi, perception; le soir, à 8 h. à l'Institut Provencher, soirée patriotique durant laquelle les enfants de nos deux écoles recevront leurs diplômes de français.

Assemblée annuelle du club d'échecs

L'assemblée annuelle du club d'échecs de St-Boniface eut lieu le dimanche 13 octobre, dans la salle du Cercle Ouvrier. M. Antonio Lanthier fut réélu président du club, et M. A.-M. Bourque, secrétaire.

Le club se propose d'organiser un tournoi dès que cela sera possible. Il est à espérer qu'un plus grand nombre d'anciens membres reprendront leurs activités afin de faire un succès de cette entreprise. Le club invite également tous ceux qui seraient intéressés à se joindre à lui, de le faire le plus tôt possible.

Ambassadeur



M. T. C. Davis, qui fut haut commissaire canadien en Australie, vient d'être nommé ambassadeur en Chine.

Petites Notes

M. et Mme P.-E. Wilson (Marie-Paule Bérubé) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Pauline, née le 20 octobre, à Montréal.

Shower

Mme Louise Séguin et Mlle Thérèse Guénette organisèrent, le 12 octobre, un shower en l'honneur de Mlle Alice Guénette, dont le mariage avec M. Paul Auger eut lieu le samedi 26 octobre. Le shower eut lieu à la résidence de Mme Jean-G. Marcoux.

Un bon nombre de cadeaux variés furent offerts. Les invitées étaient au nombre de 35.

Remerciements

Les familles A. Boutin et Wenden remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie dans leur deuil récent.

Avis à tous les joueurs de dames

Le club de dames du Cercle Ouvrier St-Joseph a été organisé le 23 octobre.

M. A. Lanthier est président et M. Adrien Mousseau, secrétaire.

Nous faisons appel à tous les joueurs de dames dans les environs de Winnipeg et de St-Boniface de venir au Cercle Ouvrier tous les mercredis soirs: nous aurons des concours. On vous invite à y prendre part.

Pour autres renseignements, appelez 206 300.

Radio St-Boniface

La souscription en faveur de CKSB

S. Exc. Mgr A. Béliveau a bien voulu adresser spontanément la lettre suivante aux directeurs de Radio-Saint-Boniface:

"**La Liberté et le Patriote** arrive et j'y vois votre appel. Notre poste CKSB a besoin de $25,000.00 pour asseoir l'entreprise sur des bases solides et améliorer encore les programmes.

"Nous sommes 52,000 Canadiens français au Manitoba, ce qui veut dire que chacun devrait donner au moins 50 sous ou un dollar. Mais il faudrait donner encore plus, selon nos moyens, pour terminer la souscription comme il convient. Que l'on donne donc généreusement: $5.00, $10.00, $25.00 $100.00 et même plus. Je vous fais tenir, malgré ma pauvreté, mon chèque pour $100.00 et j'encourage tous les nôtres à se montrer généreux."

Croyez-moi votre très humble,

Arthur BELIVEAU,
Arch. de St-Boniface.

* * *

On se souviendra que ce fut Mgr Béliveau qui ouvrit la souscription de 1944, en donnant une somme de $100.00, et combien ce geste provoqua de l'admiration et donna confiance. Encore aujourd'hui, le vénérable archevêque de St-Boniface trouve le moyen de se priver de bien des choses pour donner cette magnifique offrande en faveur du poste qu'il aime tant.

On est à organiser la souscription pour Radio-Saint-Boniface un peu partout au Manitoba français. Comme nous l'avons déjà remarqué, il ne s'agit pas d'une souscription nouvelle, mais plutôt de terminer la souscription lancée en 1944. Plusieurs alors n'ont pu donner, ou n'ont pas donné autant qu'ils l'auraient voulu. Ce sont à ceux-là que nous faisons particulièrement appel.

Réunion des directeurs

La réunion périodique des directeurs a eu lieu il y a une semaine environ. On a mis les directeurs au courant du progrès et des besoins du poste. Tous ont été particulièrement heureux de constater qu'il s'est vendu pour plus de $21,000.00 d'annonces depuis les débuts. C'est là un résultat extrêmement consolant, et on en a profité pour féliciter notre gérant et directeur qui s'est intéressé particulièrement à cet aspect du problème durant les derniers mois.

M. l'abbé Léonide Primeau

Le départ de M. l'abbé Léonide Primeau de l'archevêché de St-Boniface est motivé par le mauvais état de sa santé. Ce bon et fidèle serviteur de tous nous quitte, cette semaine, pour le Sanatorium de St-Boniface, où il exercera la digne fonction de chapelain.

M. l'abbé Primeau nous a formellement exprimé, et sans ambiguïté, son vif désir d'un "départ silencieux, exempt de publicité". Cependant, un sentiment de vive reconnaissance envers ce bon prêtre déjà vénérable par l'âge, la piété et les oeuvres, fait accepter l'aimable invitation à rappeler, modestement et en quelques lignes, 34 années d'une belle carrière sacerdotale qui va se continuer dans l'entier dévouement auprès des malades.

Les prémices de son sacerdoce furent consacrées à des études théologiques complémentaires dans la Ville éternelle et aussi à l'enseignement, auquel il se livra avec ardeur et succès. Mais dès 1916, le jeune abbé entrait à l'archevêché où il est demeuré jusqu'aujourd'hui, toujours fidèle à la tâche.

Ce furent trente années bien remplies: les jours que la maladie ne lui volait pas, il les passait dans l'exercice d'un zèle ardent et vraiment inlassable. Les préoccupations matérielles de l'économat et la besogne plutôt prosaïque de la Procure diocésaine, furent loin d'étouffer sa soif de vie intellectuelle, ou de s'opposer à la régularité de son ministère sacerdotal intense.

En effet, d'une part, il faut compter par centaines ses rapports financiers, dans lesquels il savait placer un bon mot d'encouragement, et aussi les démarches faites pour clarifier les titres des valeurs immobilières. Evidente fut sa sollicitude quotidienne pour l'entretien de l'archevêché dont il a voulu conserver le bon renom de Maison très hospitalière.

D'autre part, ces nombreux soucis d'ordre matériel n'étaient heureusement, pour l'abbé Primeau, que secondaires dans sa carrière vraiment sacerdotale, comme venant s'ajouter à son ministère varié qu'il exerça avec grande régularité à la cathédrale ou comme chapelain dans plusieurs couvents de la ville: ainsi les Carmélites, les Soeurs du Précieux-Sang, les Soeurs Grises et les Soeurs de la Ste-Famille ont largement bénéficié de son apostolat fécond.

Ajoutons à tout cela la fonction de directeur diocésain des oeuvres missionnaires et sa fréquente collaboration à l'oeuvre catholique et française que poursuit un hebdomadaire bien connu, et nous aurons une idée de la vie très méritante de celui que nous voyons, à regret, s'éloigner pour un poste moins absorbant et peut-être plus conforme à ses aspirations de vie spirituelle.

Quel est donc le secret d'une si grande activité chez un prêtre apparemment peu robuste? Sans doute, la vertu et le don de force ont trouvé en lui un champ très favorable à la multiplication de leurs heureux fruits, car ce prêtre d'ordre savait préciser bien à l'avance l'horaire de chacune de ses journées. A-t-il jamais connu un lever tardif, lui qui, dès cinq heures, était debout pour la prière et la méditation préparatoire à la sainte Messe, l'action sacerdotale par excellence?

A nous, les jeunes, l'abbé Primeau aurait plein droit de dire: Je vous ai donné l'exemple. Exemple de régularité, de dévouement, de piété, de vie frugale, de propreté et, non moins, de sérieux dans les conversations où l'on sent un ascétisme vécu. Exemple d'exactitude dans les écrits qui font briller la vérité. Esprit de détachement dans l'ameublement d'une chambre étroite et sans soleil, etc.

Malgré la grande estime qu'ont pour lui ses supérieurs ecclésiastiques, ses confrères et tout l'archidiocèse, M. l'abbé Primeau écrivait tout récemment cette phrase qui marque bien l'esprit d'humilité dont l'homme de la prière doit être animé: "J'ai été en service pour le diocèse et l'archevêché, et je n'ai pas accompli ce devoir avec toute la perfection qu'on aurait été en droit d'attendre de celui qui recevait tant de confiance des autres."

Ses chers confrères dans le sacerdoce sont loin de le juger aussi sévèrement qu'il ne le fait ici en toute sincérité. Il est digne membre d'une famille très méritante, et les trente années de dévouement pour tous, jeunes et vieux, appellent avec force la reconnaissance, une profonde reconnaissance. Nous serions des ingrats si, en lui souhaitant succès, bonheur et douce paix dans son nouveau poste, nous ne pensions pas à lui dire un très cordial merci.

Décès

M. ISAAC TROTTIER

M. Isaac Trottier, de l'Hospice Taché, est décédé le lundi 21 octobre. Les funérailles eurent lieu à l'Hospice, le mercredi 23 octobre, et l'inhumation se fit dans le cimetière de la cathédrale.

M. Trottier naquit à Worchester, E.-U., et fut fermier, au Manitoba, pendant 33 ans. Il était âgé de 76 ans.

MME MALVINA MORIN

Les funérailles de Mme Malvina Morin, de suite 18, appartements Dubuc, St-Boniface, eurent lieu le jeudi 24 octobre, à 10 heures, en la cathédrale de St-Boniface. L'enterrement se fit dans le cimetière de Ste-Marie, à Winnipeg. Elle était âgée de 88 ans.

Lui survivent, 4 garçons, Ralph, Albert, John, en Saskatchewan, et Alphonse, de St-Boniface; 4 filles, Mme Hunter, de Hudgendon, Alberta, Mme Patenaude, de Perrigord, Sask., Mme Patenaude, de St-Boniface, et Alice, à la maison.

La maison Coutu était en charge des funérailles.

M. LUCIEN ASSELIN

Les funérailles de M. Lucien Asselin, décédé accidentellement, le vendredi 25 octobre, eurent lieu lundi matin, à 10 h. 30, en la cathédrale de St-Boniface. M. l'abbé A. Saint-Laurent, chanta le service. Les porteurs furent les 6 frères du défunt: Hermas, Joseph, Donat, Arthur, Albert et Alfred. L'enterrement se fit dans le cimetière de la cathédrale.

Outre son épouse et un fils, M. Asselin laisse dans le deuil, 6 frères, Hermas, Joseph, Donat, Arthur, Albert et Alfred; 2 soeurs, Mmes Johnson et Couture, de St-Boniface.

La maison Coutu était en charge des funérailles.

On fait du bien non dans la mesure de ce que l'on dit, mais dans la mesure de ce que l'on est.
C. de FOUCAULD.

Convention des hôpitaux catholiques du Manitoba

Les hôpitaux catholiques du Manitoba vont tenir une convention importante les 2 et 3 novembre prochains. Il s'agira d'organiser une branche manitobaine des hôpitaux catholiques. Leurs Excellences Nosseigneurs G. Murray et G. Cabana seront présents, ainsi que plusieurs prêtres et religieux, dont le R.P. A Bertrand, S.J., ancien aumônier militaire bien connu au Manitoba, qui a été nommé depuis aumônier général des hôpitaux catholiques.

On discutera durant ces deux jours de problèmes affectant nos hôpitaux catholiques. Les assises auront lieu à l'hôpital de St-Boniface, qui fête, cette année, le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, en 1871 que les Soeurs Grises décidèrent d'affecter un local séparé pour les malades de la colonie, et ce fut dans l'espèce une petite maison qui pouvait accommoder quatre lits, située près de leur couvent, la maison provinciale actuelle.

16,652 logis construits en huit mois

OTTAWA — D'après des rapports que l'Office fédéral de la statistique a reçus de 102 municipalités, 10,130 nouvelles unités de logements ont été parachevées au cours des huit premiers mois de l'année courante. Cela correspond presqu'exactement aux statistiques de l'année dernière, puisque ce nombre de maisons construites dans les deux premiers tiers de l'année représente 65 pour-cent des 15,961 érigées au cours de l'année entière en 1945.

En ajoutant les rapports reçus d'autres municipalités, mais portant sur des périodes de durée inégale, le total des maisons terminées au cours des huit premiers mois est de 16,652

Mariage

AUGER—GUENETTE

Le samedi 26 octobre, à 10 heures, en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé E.-A. Chamberland a béni le mariage de M. Paul Auger, fils de M. et Mme Emile Auger, avec Mlle Alice Guénette, fille de M. et Mme Jules Guénette.

M. Guénette accompagnait sa fille à l'autel. La mariée était revêtue d'une longue robe de satin blanc, avec encolure en tulle, longues manches, voile trois-quart, et courte traine. Elle tenait un bouquet de roses et de reines-marguerites blanches.

Mlle Florence Guénette, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Pour la circonstance elle portait une longue robe bleu pâle avec voile court et bouquet de reines-marguerites. M. Aimé Auger était garçon d'honneur.

Pendant la messe, Mlle M. Le Nabat chanta l'"Ave Maria" et autres cantiques très appropriés.

Après la cérémonie religieuse il y eut une réception à la résidence des parents de la mariée.

Les nouveaux époux sont partis en voyage en Californie, E.-U. Pour voyager la nouvelle épouse portait un costume tailleur gris avec accessoires noirs.

A leur retour M. et Mme Auger résideront à St-Boniface.

UN CENTRE PAROISSIAL A SAINT-SAUVEUR

QUEBEC — La cité a approuvé en principe un projet de $238,000 pour l'établissement d'un centre paroissial, à St-Sauveur. Ce centre, qui sera sous la direction des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, s'élèvera sur l'emplacement de l'ancienne halle St-Pierre.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Norbert

Décès

Le dimanche 20 octobre mourait à l'hôpital de St-Boniface, Mme Edouard Perreault (née Anna Benoit).

Ceux qui l'ont connue se rappelleront toujours son beau sourire; femme vaillante, d'un généreux esprit de sacrifice, elle accepta ses souffrances avec beaucoup de résignation. Malade depuis quelques années, toujours énergique, elle conduisit son travail jusqu'au 1er octobre. Elle voulait vivre pour les siens qu'elle aimait tendrement et généreusement.

Mme Perreault naquit à Ste-Anne des Chênes, le 18 juillet 1904.

Elle laisse dans le deuil, son époux et cinq enfants: Cécile, Emile, Paul, Simone et Pierre, tous à la maison.

Les funérailles eurent lieu à St-Norbert. M. l'abbé U. Forest, curé, chanta le service.

Les dames de tSe-Anne suivaient en procession.

Les porteurs étaient: MM. Joseph, Adrien et Louis Perreault, Thomas Charrette et André Benoit.

Une foule nombreuse assistait aux funérailles; la quête fut faite par les dames de Ste Anne.

Remerciements

Les familles Benoit et Perreault remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par visites à l'hôpital, offrandes de bouquets spirituels et floraux, en particulier les Rév. Soeurs Grises et les Jécistes de St-Norbert.

Saint-Eustache

Funérailles

Le lundi 21 octobre, à 10 heures, M. le Curé chanta le service de M. Agapit Sénécal, décédé le vendredi 18 octobre, après une courte maladie, à l'âge de 84 ans.

M. Sénécal naquit à Ste-Rosalie, comté de Bagot, P.Q., où il épousa, en 1903, Mlle Herménie Gloutenay. Peu après, il vint s'installer comme fermier à St-Eustache où il passa le reste de ses jours. Son épouse l'a précédé dans la tombe en 1942.

Il laisse dans le deuil, ses fils et filles: Raymond, Alphonse, Richard, Cécile (Mme Paul Girard), Clémence (Mme Willie Girard), Albina (Mme Henri Lechance), Alma (Mme Alph. Carignan), tous de St-Eustache; Anna et André, de St-Boniface, et Rosa (Mme Edmond Nadeau), de Fannystelle.

Parmi les nombreux parents et amis qui assistaient au service, on remarquait la famille Henri Brisebois, M. Emilien Préfontaine, et son frère, tous de Lisieux, Sask., et Sr Ste Germaine, R.N.D.M., nièce du défunt, accompagnée de Sr Ledwine.

Les porteurs furent: MM. Roland Beaudin, Cyrille Sénécal, André Carignan, Edouard Cyrenne, Léon Sénécal et Maurice Nadeau. MM. Léon Sénécal et Roland Beaudin firent la quête durant le service.

Le 23 octobre avait lieu en notre église le service de M. Abraham McKay, décédé le lundi 21 octobre, à l'âge de 78 ans. M. le Curé chanta le service.

Mme McKay l'avait devancé dans la tombe il y a à peine un mois et demi.

Les porteurs étaient: MM. Alex. St-Cyr, Joseph St-Cyr, André McKay, Noël McKay, W. Lafrenière et John McKay.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils adoptifs.

Ici et là

M. Alphonse Houde a acheté le garage de M. Achille Pelletier.

M. et Mme Alfred Hamelin et M. et Mme Emile Beaudry sont revenus enchantés de leur voyage en Colombie Britannique.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Olivier Rivard (Marie-Paule Gauthier), de Ste-Agathe.

Mlle Thérèse Perrin, de Ste-Anne des Chênes, était dernièrement de passage chez M. et Mme Lionel Boulet.

St-Jean-Baptiste

M. et Mme Laurent Grégoire font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Marie-Eveline-Lucille, née le 10 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Grégoire, oncle et tante de l'enfant.

N.-D. de Lourdes

Notre chronique, après un long silence, reprend enfin vie. Voici donc les statistiques pour les mois de septembre et octobre.

Naissances

Le 4 septembre, Irma-Rose-Marie, fille de Maurice Delaquis et d'Annette Lavacq.

Le 13 septembre, Annette-Diane-Marie, fille de Julien Thorimbert et de Mélina Brunel.

Le 8 octobre, Simone-Joséphine-Maria, fille de Joseph Robitaille et d'Elise Deleurme.

Décès

Mme Cyprien Lesage (Clara Lessart), est décédée à l'hôpital de St-Boniface le 13 septembre, à l'âge de 53 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, M. Cyprien Lesage, et quatre enfants: Cécile (Mme Honoré Gaboriau), Alphonse, Gédéon et Marie-Ange.

M. Alfred Steinman est décédé au sanatorium de Ninette, le 23 septembre, après de longues années de maladie.

M. Steinman, élevé dans la religion protestante, avait demandé et reçu, avant sa mort, les secours de la religion catholique. Il laisse dans le deuil son épouse.

Le dimanche 15 septembre, un groupe Jociste de St-Boniface vint rencontrer nos Jacistes.

Les 19, 20 et 21 septembre eut lieu la retraite des enfants des écoles, prêchée par le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., de la Maison des Retraites.

Inwood

Les RR. PP. Jobin et Giroux étaient de passage ici, le mardi 22 octobre, et ils ont rendu visite à quelques paroissiens.

Mme Germain Carlson et Mme Gistie, senior, sont employées chez Mme Watt.

Mme R. Neave est convalescente chez elle. Nous espérons qu'elle sera bientôt rétablie.

Les funérailles de M. Ed. Flor ont eu lieu à Sandridge le 18 octobre. Le corps fut transporté de Winnipeg.

Mlle Hermina Laporte est venue chez elle, pour la fin de la semaine, après un voyage avec son père aux Etats-Unis. Ils ont rendu visite à M. et Mme Louis Cossette, de Fargo, et aussi à une tante, Mme Rivard.

M. Edouard Bing doit demeurer avec son frère, Louis Bing, pour cet hiver.

St-Marc

Feu M. Emile Back

M. Emile Back est décédé subitement à la résidence de sa fille, Marie, à St-Marc. Il était âgé de 79 ans.

Il laisse dans le deuil trois filles: Adèle (Mme Jos. Bourdon), de Norwood; Marie (Mme Rodolphe Grégoire), de St-Marc; Maria, religieuse de Notre-Dame des Missions, du couvent de Letellier, Man.

Le service a été chanté le lundi 14 octobre, et l'enterrement se fit dans le cimetière de St-Eustache.

Remerciements

Mme Rodolphe Grégoire et la famille remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil récent.

Mme André-E. Grégoire est arrivée d'outre-mer, le 14 octobre, pour rejoindre son mari. Ils demeureront à St-Marc.

Dunrea

Il y a une dizaine de jours, un pénible accident est arrivé au jeune Robert Cunelier, de Minto. Voyant qu'il ne retournait pas à la maison, on fit des recherches et on le trouva à peu près à un mille de la maison: une balle .22 l'avait frappé accidentellement au front. M. l'abbé Bertrand et le Dr Roy furent appelés en toute hâte. Il mourut dans la soirée. Il fut inhumé à Deloraine, où demeurent les nombreux parents de son père et de sa mère. M. l'abbé Bertrand chanta le service.

Notre première partie de cartes du 20 octobre attira une nombreuse assistance et rapporta un résultat très encourageant: profit net de $195.25.

De passage ici dernièrement: M. Gérard Lavoie, de Winnipeg; Mlle Thérèse Lavoie, institutrice à Deloraine; M. Robert Garand, du Pas; M. et Mme Wm Campbell, et Mlle Alice Légaré, de Winnipeg.

Mariage

Le samedi 19 octobre eut lieu le mariage de Mlle Blanche Légaré, fille de M. et Mme A. Légaré, avec M. André Boulet, fils de M. et Mme Alphonse Boulet.

Après le mariage, on se réunit chez le père de la mariée. Après le dîner, on conduisit les mariés à Brandon, où ils prirent le train pour Debden, Sask. A leur retour, ils demeureront sur leur ferme où une nouvelle résidence fut construite durant l'été.

Mme De Laronde et sa fille, Mme Garand et son fils, Robert, conduits par Oliva Boulet, sont allés à Milin, dimanche dernier, en visite chez M. et Mme E. De Laronde.

Notre patinoire se monte fiévreusement malgré la pluie et la neige. Ce n'est pas six pouces de neige qui arrête Georges, le directeur.

M. et Mme Brodeur, de Montréal, en route pour Edmonton, se sont arrêtés à Dunrea pour voir leur fille, religieuse oblate, institutrice à l'école publique avec Sr St Bruno.

Un hôpital sera bâti à Dunrea, le printemps prochain. Le vote a été pris et a donné une bonne majorité en faveur du statut.

Meadow Portage

Feu Mme Aimé Jeannotte

Le mardi 15 octobre, Mme Aimé Jeannotte, âgée de 77 ans, est décédée après une longue maladie. Elle avait été conduite à l'hôpital de Ste-Rose quinze jours auparavant, et malgré tous les bons soins, la mort fut inévitable.

Mme Jeannotte, née Délia Côté, était native de Nashwa, New Hampshire, E.-U. En 1877, elle vint avec ses parents s'installer à St-Adolphe, Man. Là, elle épousa M. Aimé Jeannotte. En 1919, M. et Mme Jeannotte et leur fils vinrent demeurer à Meadow Portage. Mme Jeannotte perdit son époux en 1928.

La défunte était reconnue comme étant une épouse modèle et une bonne mère chrétienne. Son plus grand désir était de faire une bonne mort, et son rêve fut réalisé car, dans ses derniers moments, elle était assistée des religieuses et du Révérend Père.

Elle laisse dans le deuil un fils, Joseph, et deux petites-filles, Jeannette et Dolorès Jeannotte, de Meadow Portage; deux frères, Albert Côté, de St-Malo, Man., et Philias Côté, de Ponteix, Sask.

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 17 octobre dans l'église de Notre-Dame de Toutes-Aides. Le service fut chanté par le R. P. Masséo.

Les porteurs étaient: Jos. Burrell, O. Gaudry, H. Fortin, Ernest Burrell, E. Gerard et Alex. Laberge.

M. Léon Pineau, de Ste-Rose, conduisait les funérailles.

Ste-Agathe

Shower

Le 4 octobre avait lieu, dans la salle paroissiale à Ste-Agathe, un shower en l'honneur de Mlle Marie-Paule Gauthier, à l'occasion de son prochain mariage.

La salle fut richement décorée par Mlles Lucille Joyal, Yvette Guertin, Céline Gauthier et L. Gratton.

Un grand nombre de parents et d'amies s'étaient rendus pour lui offrir les félicitations et souhaits de circonstance. De nombreux et riches cadeaux lui furent offerts. Les petites Yvette et Gisèle Gauthier, soeurs de la future épouse, présentaient les cadeaux. L'héroïne de cette fête remercia en termes appropriés toutes celles qui prirent part à cette soirée intime.

Un joli goûter fut servi.

Mariage
Rivard—Gauthier

Le jeudi 10 octobre, à 11 heures, fut célébré en l'église de Ste-Agathe, le mariage de Mlle Marie-Paule Gauthier, fille aînée de M. et Mme Philippe Gauthier, de Ste-Agathe, avec M. Olivier Rivard, fils de M. et Mme Théophile Rivard, de St-Eustache. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé C. Paillé, curé.

Pour la circonstance, le sanctuaire était brillamment illuminé et décoré de fleurs et de fougères.

Au son d'une marche nuptiale, les trois filles d'honneur entrèrent à l'église, l'une après l'autre. Vint ensuite la mariée, au bras de son père, ainsi que la petite bouquetière et trois garçons d'honneur.

Après l'entrée solennelle, les trois filles d'honneur conduisirent la future épouse à l'autel de la sainte Vierge, où elle fit sa consécration. Elle fut couronnée par sa soeur, Mlle Germaine Gauthier.

Pendant la cérémonie, Mlle Odile Ragot chanta l'"Ave Maria", de Schubert, et le "Panis Angelicus". D'autres cantiques appropriés furent exécutés par les Enfants de Marie. Mme Léon Dorge touchait l'orgue.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche, avec corsage ajusté de dentelle jersey, jupe recouverte de tulle, l'encolure était genre "sweetheart", et les manches longues. La traîne de son voile brodé était tenue par sa petite soeur, Yvette. Sa couronne était de genre "sweetheart", et elle tenait un bouquet de roses roses et de reines-marguerites blanches. La petite bouquetière portait une longue robe de dentelle bleu pâle avec couronne de ruban de la même nuance.

Mlle Germaine Gauthier, fille d'honneur, était revêtue d'une longue robe en popeline de soie taffetas rose pâle. Elle portait un voile "Chapel" de même nuance, et couronne de roses. Son bouquet était de roses roses et de marguerites.

Mlle Armelle Gauthier portait une longue robe de dentelle jaune pâle avec voile "Chapel" de même nuance. Son bouquet était re roses et d'oeillets.

Mlle Florence Rivard, soeur du marié, portait une longue robe de satin bleu pâle, dont la jupe était recouverte de tulle. Elle portait un voile "Chapel" et une couronne de roses. Son bouquet de roses et d'oeillets.

Les trois garçons d'honneur étaient M. Roland Allard, cousin du marié, M. Omer Rivard, frère du marié, et M. Maurice Gauthier, frère de la mariée. Mme Théo. Rivard portait un corsage de roses roses, et Mme Philippe Gauthier, un corsage de roses "American Beauty".

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle paroissiale de Ste-Agathe. Plus de soixante-dix invités prirent part à la réception.

Pendant la réception, Mlle Armelle Gauthier lut un télégramme de félicitations et de bonheur aux nouveaux mariés, envoyé par le R.P. Paul Gauthier, S.J., oncle de la mariée qui n'avait pu assister à la cérémonie mais qui avait envoyé un crucifix en argent.

Pendant la réception, nous avons eu le plaisir d'entendre chanter Mlle Odile Ragot et Mlle Claire Allard, fille de M. Hector Allard, premier secrétaire de l'ambassade canadienne au Mexique. Mme T. Rivard et M. Roland Allard ont aussi gracieusement participé au programme.

A quatre heures, tous les invités se rendirent à St-Eustache, à la demeure de M. et Mme T. Rivard, où une table bien garnie et décorée d'un autre gâteau de noce les attendaient. Plusieurs cadeaux furent présentés aux nouveaux époux.

A neuf heures, tous les invités accompagnèrent les nouveaux époux à la salle "Sunny Side" où un groupe d'amis les attendaient pour une soirée musicale. Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Hector Allard.

Le lendemain, les nouveaux mariés partirent pour un voyage en Ontario. Pour le voyage, Mme Olivier Rivard portait une toilette de laine gris-bleu, accessoires noirs et chapeau de plumes blanches.

Les nouveaux époux résideront à St-Eustache, dans leur nouveau bungalow.

Mariage
Carrière—Fontaine

Le samedi 19 octobre fut célébré le mariage de Mlle Gabrielle Fontaine, fille de M. et Mme Stanislas Fontaine, avec M. Paul-E. Carrière, fils de M. et Mme Charles-Henri Carrière, d'Otterburne. M. l'abbé Clovis Paillé, curé, bénit le mariage.

La mariée, qui fit son entrée au bras de son père, était revêtue d'une longue robe de satin blanc, avec manches longues. Son long voile se terminant en traine était retenu par une couronne de fleurs. Son bouquet était de roses rouges.

Avant la bénédiction nuptiale, la mariée, accompagnée de Mlle Cécile Dorge, présidente des Enfants de Marie, alla lire l'acte de consécration et déposa sa couronne et son ruban à l'autel de la sainte Vierge, magnifiquement décoré pour la circonstance.

La chorale du couvent de Ste-Agathe chanta la messe.

Après le mariage, une réception eut lieu chez le père de la mariée. M. l'abbé C. Paillé offrit les voeux aux nouveaux époux; le marié remercia en termes appropriés.

M. et Mme Carrière partirent pour un court voyage. A leur retour, ils résideront à Otterburne.

St-Pierre-Jolys

Les paroisisens de St-Pierre-Jolys ont appris avec surprise la récente décision de M. l'abbé Léopold Sabourin, curé de Starbuck, dont le départ de St-Pierre au printemps dernier a été vivement regretté après huit mois de ministère parmi eux. M. l'abbé Sabourin quitte sa paroisse et le diocèse pour entrer au noviciat des RR. PP. Jésuites, au Sault-au-Recollet, près de Montréal.

A l'occasion de son départ de St-Boniface dimanche dernier, le 27 octobre, M. le curé J.-Ad. Sabourin, V.F., se joignit aux membres de sa famille pour lui souhaiter un bon voyage et l'assurer de son meilleur souvenir pendant ces années de préparation à son futur ministère.

Lundi prochain, le 4 novembre, l'Union Théâtrale Enregistrée, de Montréal, présentera au théâtre St-Pierre, le drame en 5 actes d'Henry Deyglen "Coeur de Maman", et une comédie-bouffe en 1 acte "Le voleur honnête".

Pour cette première représentation tous les billets sont déjà vendus, mais les organisateurs espèrent avoir le plaisir d'annoncer sous peu une 2ème représentation, soit par la voix de la Radio-St-Boniface ou le journal **La Liberté et le Patriote.**

Samedi dernier, le 26 octobre, M. Antonin Bérard, de notre paroisse, et son épouse (Léona Hébert) avec leurs 10 enfants étaient l'objet d'une soirée-surprise à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.

Plus de 125 personnes, tant de la paroisse que de l'extérieur, avaient tenu à marquer cet événement en offrant aux jubilaires, avec leurs voeux, des marques d'estime sincères. M. Ambroise Joubert a recueilli tous les éloges pour la fine adresse qu'il a lue aux jubilaires. On leur a aussi présenté une bourse bien garnie.

Parmi les proches parents de M. et Mme Bérard, présents à la fête, on remarquait leur fils, Jean, élève en philosophie au collège de Gravelbourg; MM. Josaphat et Wilfrid, de St-Pierre-Jolys, et Octave, de Ste-Anne-des-Chênes, ses frères et deux de ses soeurs de St-Boniface, Mmes Michel Clément (Hélène) et Philidore Bérard (Marguerite), MM. Henri et Emilien Hébert, de St-Pierre.

Au cours de la saison d'été, pour répondre aux besoins des travaux de ferme à St-Pierre et aux environs, un groupe d'une cinquantaine de prisonniers allemands ont séjourné en campement sur le territoire de la paroisse. Parmi eux on comptait une vingtaine de catholiques. Grâce aux démarches de M. le curé Sabourin auprès des autorités militaires, ces catholiques ont obtenu la permission d'assister chaque dimanche à notre messe paroissiale. Ces prisonniers ont su apprécier cette faveur en manifestant leur esprit de foi et leur belle tenue disciplinaire.

Unité Sanitaire St-Pierre-Jolys

Jeudi soir, le 24 octobre, un groupe imposant de dames et de demoiselles du Comité d'Hygiène local se réunissaient en vue de l'élection de leur nouveau conseil pour l'année 1946-47. Ont été élues: Présidente: Mme Maurice Gydé, épouse de M. le Dr Gydé, en remplacement de Mme Charlemagne Préfontaine, qui nous a quittés pour St-Boniface; Mme Georges Préfontaine, vice-présidente, Mme René Préfontaine, trésorière, et Mlle Louise Chénard, secrétaire. Suspendues au cours de l'été, les réunions mensuelles, voire hebdomadaires, de ces dames et demoiselles qui sont des aides bénévoles de notre dévouée garde-malade, Mlle Laurette Régnier, reprendront sous peu, et on se proopse de donner à notre clinique locale, tout l'essor de progrès possible.

Cette clinique, qu'ailleurs on nomme "La Goutte de lait", a pour principal but de venir en aide aux familles nécessiteuse de leur fournir layettes, tricots et médicaments. Il sera aussi possible par l'intermédiaire de l'Unité Sanitaire de Ste-Anne des Chênes, d'obtenir du Bureau Provincial de Santé, à des prix avantageux tous les médicaments nécessaires, en particulier, l'huile de foie de morue..

A l'heure actuelle, des dames zélées ont confectionné des layettes et divers articles de lingerie nécessaires pour trousseaux de bébés qui seront équitablement distribués selon les besoins. Comme l'an dernier, au cours de l'hiver, on organisera un carnaval sur glace dont les recettes seront versées à ces fins utilitaires et charitables.

Dans le but d'intéresser nos lecteurs, il est utile de mentionner que notre Clinique d'Hygiène de St-Pierre est une filiale de l'Unité Sanitaire de la Vallée de la Rivière Rouge, dont le Bureau-chef est à Ste-Anne des Chênes. Font partie de ce Bureau: M. le Dr Létienne, officier de santé; Mlle Barratt, garde-malade en chef, M. Courteau, inspecteur sanitaire, et Mlle Piché, secrétaire.

Dans chaque Municipalité, il y a une Clinique ou "Goutte de lait", et à chaque poste une garde-malade. En plus de desservir St-Pierre, Mlle Laurette Régnier doit aussi répondre aux appels dans les paroisses de Ste-Agathe et de St-Adolphe.

Au printemps de 1947, en vue d'enrayer le fléau, un appel sera lancé dans nos paroisses rurales pour inviter tous les citoyens à subir gratuitement l'examen par Rayons-X, comme présentement la chose se pratique à St-Boniface.

Haywood

Une grande épreuve venait frapper le jeune ménage de M. Armand Labossière, lundi le 14 octobre. Mme Labossière (Solange Dumas), âgée de 23 ans, était seule à la maison. Lorsqu'arriva l'heure du souper, elle voulut allumer son feu et se servit de pétrole pour stimuler la flamme. Sans qu'elle s'en doutât, elle versa le contenu du bidon sur de la braise. Aussitôt des flammes s'élevèrent, atteignirent le bidon et le firent éclater. Le feu prit aux vêtements de la malheureuse victime et en un instant elle n'était plus qu'une flamme.

Une voisine apercevant la fumée qui sortait de la porte de la maison vint au secours. Elle réussit à éteindre le feu, mais la victime était déjà gravement brûlée. On fit demander M. le Curé qui la fit transporter à l'hôpital de Carman, où on lui administra les derniers sacrements. Elle s'éteignit pieusement vers 10 h. 30 du soir.

Les funérailles eurent lieu le 17 octobre. Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle.

Mme Labossière laisse dans le deuil son mari, M. Armand Labossière, 2 jeunes enfants âgés de 2 et de 4 ans, son père et sa mère, M. et Mme David Dumas, de St-Malo, Man.; ses frères, Alfred, Léo et Louis; ses soeurs, Denise, Soeur Denis du Christ-Roi, Aline, Claudette, Lorraine et Flore.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

Laurier

Mariage
Bouchard-Doucette

Le samedi 12 octobre, à 10 heures du matin, Mlle Florence Doucette, fille de M. Henri Doucette et de feu Mme Doucette, unissait sa destinée à celle de M. Eugène Bouchard, fils de feu M. Bouchard et Mme Bouchard, de McCreary. M. le Curé Pierquin leur donna la bénédiction nuptiale et chanta la grand'messe. M. H. Doucette servait de témoin à sa fille; M. A. Cantin était le témoin du marié.

La mariée était ravissante dans sa jolie toilette blanche et voile long; elle portait une belle gerbe de roses "American beauty". Mlle Agnès Doucette, soeur de la mariée, était demoiselle d'honneur. Elle portait une robe longue bleu pâle, avec voile court; elle tenait un joli bouquet de roses "sweetheart". M. Clément Nivon était garçon d'honneur.

La marche nuptiale, la musique et le chant étaient sous la direction de nos Révérendes Soeurs. Mme Marie-Louise Robert, soeur de la mariée, chanta les solos de deux beaux cantiques: "Mère de Dieu bénissez-nous" et "En vous quittant".

Il y eut ensuite une réception et un dîner chez le père de la mariée. Les jeunes époux partirent en voyage à Vancouver, où ils résideront l'hiver. Pour partir, Mme Bouchard portait un manteau beige avec accessoires noirs.

L'assemblée du mois de septembre des Chevaliers de Colomb, donna aux élections les résultats suivants: Grand Chevalier: M. Herménégilde Fradette; Député Grand Chevalier: M. Fred Mouillerat; chapelain, M. le curé Lavoie, de McCreary; secrétaire-financier, M. Henri Doucette; secrétaire-archiviste: M. le curé Pierquin; avocat: M. Alphonse Bouchard; cérémoniaire: M. Philippe Bouchard; chancelier: M. Joseph Molgat; garde intérieur: M. Jean-Baptiste Lapointe; garde extérieur: M. Eugène Clément.

Le souper annuel des Chevaliers de Colomb, auquel étaient conviées les dames et demoiselles, eut lieu le 13 octobre. Il fut suivi d'une belle soirée récréative.

La partie de cartes du 20 octobre rapporta $89.00, qui furent aussitôt envoyés à l'Oeuvre de Secours à la France. Comme d'habitude, on s'y amusa bien. Plusieurs beaux prix de cartes et de bingo furent distribués. Un excellent goûter fut servi et pour clore la soirée Mme M.-L. Robert chanta "Le plus beau refrain" et "La feuille d'érable".

Baptêmes

Le 13 octobre, Rémi-Joseph, fils d'Yvan Smith et de Cécile Boisvert. Parrain, Joseph Boisvert, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Irène Pépin.

Le 20 octobre, deux petits jumeaux, Denise-Marcelline, fille d'Armand Hamel et de Catherine White. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Verley. Denis-Michel, ayant pour parrain et marraine, ses grands-parents, M. et Mme Samuel Hamel.

M. et Mme Donald Doucette, de Virden, et leurs enfants, MM. Wilfrid et Albert, de Kenora, Mmes Farreau (Albertine) et Garant (Thérèse), étaient revenus pour le mariage de leur soeur, Florence.

Le R. P. F. Faure, S.J., est venu aider M. le Curé pour les Quarante-Heures.

La véritable fraternité humaine n'est autre chose que la communauté des âmes créées par un Dieu et destinées à atteindre une même fin.

Carton De WIART.

Aubigny

Chartier-Berthelette

Le lundi 30 septembre, à 10 heures, M. le curé J.-A. Beaudry bénissait le mariage de Mlle Adrienne Berthelette avec M. Louis Chartier.

M. Noël Chartier conduisait son fils aux pieds des saints autels, et M. J.-P. Berthelette accompagnait sa fille, Adrienne.

La mariée portait une longue robe de satin blanc dont la jupe était recouverte de filet double avec encolure genre "sweetheart" et manches en pointe. Son long voile terminant en traine, était retenu par une coiffure genre "Queen Anne". Elle tenait un bouquet de roses et de reines-marguerites.

Mlles Jeanne Hébert et Thérèse Chartier étaient filles d'honneur, tandis que MM. Roméo et Armand Berthelette étaient garçons d'honneur. La petite Yvette, soeur de la mariée, était bouquetière.

Mlle Denise Kenny chanta l'"Ave Maria" de Schubert, et M. Benoit Saurette se fit entendre dans plusieurs cantiques appropriés. Mlle Massinon touchait l'orgue.

Après la cérémonie il y eut une splendide réception de parents et d'amis à la résidence de M. et Mme J.-P. Berthelette. Les jeunes époux se rendirent ensuite chez le père du marié, M. N. Chartier.

M. et Mme Louis Chartier partirent peu après pour un court voyage de noces. Pour voyager, la mariée était revêtue d'un ensemble "dressmaker" vert-feuille, manteau "tuxedo" avec accessoires noirs et corsage de roses rouges.

A leur retour, ils résideront à St-Norbert.

Roy—Mousseau

Le jeudi 26 septembre, à 10 heures, en l'église d'Aubigny, M. le Curé bénissait le mariage de M. Ted.-O. Roy avec Mlle Annette Mousseau.

Pour la circonstance, le sanctuaire, brillamment illuminé, était orné de lys et de chysanthèmes.

Mlle Mousseau, au bras de son frère Ovide, de St-Boniface, fit son entrée au son de la marche nuptiale. La mariée était revêtue d'une longue robe de crêpe broché, encolure circulaire, jupe froncée et manches genre "bishop". Un "halo" de dentelle retenait son voile. Son seul ornement était un médaillon en or, cadeau du marié. Elle portait un bouquet de roses "American Beauty".

Mlles Thérèse Berthelette et Jeanne Johnson étaient filles d'honneur. MM. Jerry Mousseau et Albert Roy étaient garçons d'honneur. La petite Yvette Berthelette, nièce de la mariée était bouquetière.

Pendant la cérémonie, Mlle Denise Kenny chanta l'"Ave Maria" de Schubert et le "Panis Angelicus" de Franck. L'organiste, Mme Jos. Robert, joua la marche nuptiale de Mendelssohn.

A l'issue de la cérémonie religieuse plus de 50 invités se réunirent pour une réception à la résidence de Mme Charles Mousseau.

Le même soir, M. et Mme Ted. Roy partirent pour un court voyage dans l'est. Pour la circonstance, Mme Roy portait un costume "dressmaker" vert-mousse, avec corsage d'orchidées, chapeau et manteau "winter white", souliers et sac-à-main bruns. A leur retour, les jeunes époux résideront à St-Jean-Baptiste, Man.

LES MARCHES

Le 31 octobre

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$12.25—$12.50
Bons	12.00—$12.50
Moyens	10.50— 11.50
Ordinaires	9.00— 10.00
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$12.25—$12.50
Bons	12.00— 12.50
Moyens	10.50— 11.50
De choix	$11.50—$12.00
Génisses	
De choix	$11.00—$11.50
Bonnes	10.00— 11.25
Moyennes	9.00— 9.50
Ordinaires	7.50— 8.00
Veaux engraissés	
Bons	$11.75—$12.50
Moyens	11.00— 11.50
Vaches	
Bonnes	$ 8.75—$ 9.75
Moyennes	7.50— 8.50
Taureaux	
Bons	$ 9.00—$10.00
Ordinaires	7.50— 8.50
Bouvillons de boucherie	
Bons	$ 9.75—$11.00
Moyens	7.50— 8.50
Ordinaires	6.00— 7.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$ 9.50—$10.50
Ordinaires	7.50— 9.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 7.00—$ 8.00
Ordinaires	6.00— 6.50
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$13.00—$14.50
Ordinaires et moyens	8.00— 12.00
Agneaux	
Bons	$11.00—$12.00
Ordinaires	6.00— 10.00
Moutons	
Bons pesants	$ 6.50—$ 7.00
Ordinaires	2.00— 4.00

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.38
Oeufs	
A gros, la douz.	.41
A moyens, la douz.	.39
A poulettes, la douz.	.32
Grade B	.28
Grade C	.21

Bons

(The Investment Dealers' Association of Canada)

1er Empt de guerre, 3¼ p.c.	105	105⅛
2e Empt de guerre, 3 p.c.	103½	104
1er Empt de la Victoire, 3 p.c.	105¼	105¾
2e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105⅝	106⅛
3e Empt de la Victoire, 3 p.c.	105¼	106¼
4e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104¼	105¼
5e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104½	105¼
6e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104½	105¼
7e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104½	105¼
8e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104½	105¼
9e Empt de la Victoire, 3 p.c.	104½	105¼

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4
C.W. No 3	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4
Fourrage No 1	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4
Fourrage No 2	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4
Fourrage No 3	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4
Sur voie net	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
C.W. No 3 6 rangs	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
Fourrage No 1	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
Fourrage No 2	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
Fourrage No 3	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
Sur voie net	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
SEIGLE—						
C.W. No 2	234.2	235	236.4	246.4	256.4	252
C.W. No 3	229.2	230	231.4	241.4	251.4	247
C.W. 2 rej.	209.2	210	211.4	221.4	233	226
C.W. No 4	226.2	227	228.4	238.4	250	243
Ergot	199.2	200	201.4	211.4	223	216
Sur voie net	231	230.4	231⅛	244	258	251
AVOINE—	234.4	235	236.4	246½	256.4	252
	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4
	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4
	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4	51.4
ORGE—						
	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6	64.6
SEIGLE—						
Octobre	234.4	235	236.4	246½	256.4	252
Décembre	226a226.2	225.4	226⅛a2	234	243	236a236⅜
Mai	233⅛	222.4	222⅝a6	229⅜a4	233.2	226⅜a4

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saskatoon

Nouvelles familles

Cinq nouvelles familles nous sont arrivées au cours des deux dernières semaines, ayant réussi le miracle d'acheter, avec possession immédiate, de jolies maisons. Deux alertes agents d'immeubles amateurs, MM. Léonard et Beaulac, savent repérer de véritables trouvailles.

Chaque dimanche amène de nouvelles figures. D'un autre côté, la longue liste des étudiants de langue française s'allonge toujours. Les jeunes nous apportent le concours de leur présence et de leurs talents variés. On parle même d'émulation entre l'assistance aux deux messes du dimanche.

Souscription

En vue de développements futurs de la paroisse française, une ambitieuse souscription est actuellement en cours; son succès devrait être le point de départ du projet de survivance dont rêvait l'estimé fondateur de l'Oeuvre française de Saskatoon, le R.P. R. Simard, O.M.I.

M. L.-P. Fortin

La semaine dernière, une messe de Requiem était chantée dans notre église pour le repos de l'âme de M. L.-P. Fortin, un pionnier de la paroisse.

M. Fortin était en retraite depuis quelques années, après avoir été pendant longtemps le secrétaire des trois sanatoriums de la province. Esprit vif, d'une intelligence pétillante, renseigné comme une encyclopédie, on se rappellera longtemps les fines causeries dont il nous gratifiait au cours des programmes de nos soirées paroissiales. Sa plume éprouvée signait, dans notre "Bulletin paroissial", des articles d'une piquante originalité, grains de sagesse présentés avec une bonhomie aimable et irrésistible. D'une foi profonde, il était de ceux qui savent rendre la pratique de la religion aimable et communicative. Le trait saillant de cet homme de caractère était son stoïcisme chrétien devant l'épreuve. Souvent l'épreuve l'a frappé, et durement, toujours il lui a fait face et son attitude alors traduisait la piété intense qui animait cette âme d'élite.

Visiteurs

Le R.P. Henri Meek, curé de la paroisse française de Vancouver, a rendu visite dernièrement à M. l'abbé Demers. Il était accompagné du R.P. Gauthier, son vicaire. Les deux distingués visiteurs ont été agréablement surpris de tout ce qu'ils ont vu à l'église des SS. Martyrs canadiens. Le R.P. Meek a été heureux de rencontrer ici un de ses anciens élèves, M. François Bourgeois, finissant à l'Université.

M. et Mme McLeod ont reçu la visite de Mme Thibeault, d'Edmonton, une des femmes d'oeuvres de la paroisse française de St-Joachim, d'Edmonton. Ensemble, ils ont rendu visite à M. le curé Demers.

Nouvelle sportive

Le fils de l'une de nos bonnes familles, autrefois enfant de choeur de la paroisse, Gérald "Gerry" Couture, est proclamé une "étoile" des professionnels de gouret. Il a joué l'an dernier avec les Red Wings de Détroit. Cette année, il fait partie de la ligue américaine où il brille avec le club d'Indianapolis.

St-Isidore de Bellevue

Double mariage

Le mardi 22 octobre, avait lieu un double mariage, lorsque les deux filles de M. Camille Gareau unissait leurs destinées, la première, Edna, à celle de M. Aurélien Gaudet, et la seconde, Juliette, à celle de M. Charles Gaudet.

Les témoins étaient MM. Camille Gareau, Hildège Gaudet, Médéric Gareau et Lucien Gaudet. Les garçons et filles d'honneur étaient Hubert Gareau et Sara Gaudet, Denis Gaudet et Gisèle Grenier.

Le dîner fut servi chez M. Lucien Gaudet, et le souper chez M. Hildège Gaudet. La veillée eut lieu chez M. Camille Gareau.

Les mariées portaient de longues toilettes blanches avec voile.

Les nouveaux époux demeureront dans la paroisse.

Décès

Le 24 octobre eurent lieu les funérailles de M. Alphonse Gauthier décédé le 22 octobre, à l'âge de 81 ans. M. Hervé Grenier conduisait le deuil. Les porteurs étaient: MM. Thomas et Adélard Gauthier, Florent Grenier, Léon Lucien et Raymond Gaudet.

Le défunt laisse deux fils: Thomas et Télesphore; une fille, Mme Hervé Grenier (Marie-Anne), et plusieurs petits-enfants.

Baptêmes

Le 27 août — Marie-Yvonne-Anita, enfant de Gilbert Gareau et d'Alberte Gaudet. Parrain, M. Emery Gaudet; marraine, Mlle Louise-Anna Gaudet.

Le 12 septembre — Marie-Jeanne-Laura-Mireille, enfant de Pierre Gareau et de Marie-Ange Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Gaudet.

Le 15 septembre — Martin-Joseph-Anatole, enfant de Gonzague Gaudet et de Simone Gareau. Parrain, M. Wilfrid Gareau; marraine, Mlle Agnès Gaudet.

Le 19 septembre — Marie-Rolande-Marguerite, enfant de Louis Gaudet et de Rhéa Gareau. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Gaudet.

Le 4 octobre — Joseph-Euclide-Augustin, enfant de Médéric Gareau et de Graziella Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Gaudet.

Le 9 octobre — Joseph-André-Arsène, enfant d'Albert Gaudet et de Marguerite Chenier. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Chenier.

Les familles de Silas Pelletier et Willie Rock sont allées s'installer à Prince-Albert.

M. Don Léo Grenier a fait encan et s'en va avec sa famille dans la province de Québec.

Dumas

Mariage

Wyporowicz—Jacques

Le 22 octobre avait lieu, en l'église paroissiale, le mariage de Mlle Clara Jacques avec M. Walter Wyporowicz. M. le Curé présida au mariage. Mme R. Bessette touchait l'orgue, et le choeur de chant, sous la direction de M. C. Gariepy, était aidé de MM. J. Guérin, de Wawota, Lucien Beauchesne et E. Deneve et autres. Les témoins étaient Mlle Alice Baudu et N. Wyprowicz, de Vandura. Un dîner et souper furent servis aux parents et amis de la famille chez le père de la mariée, M. Robert Jacques. Il y eut une réunion dans la soirée à l'école Aldine.

Ferland

Mariage
Girardin—Chabot

Le mercredi 16 octobre, en l'église de Meyronne, avait lieu le mariage de M. Raymond Girardin, de Meyronne, avec Mlle Noëla Chabot, de Ferland. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Dominique Dugas, demi-frère du marié. MM. Louis Girardin et Joseph Chabot servaient de témoins à leurs enfants, tandis que M. Valmore Couture et Mlle Gertrude Chabot étaient garçon et fille d'honneur. Plusieurs beaux cantiques furent rendus par M. Van Eslande, aidé des dames et jeunes filles de la paroisse. M. Charles Van Eslande touchait l'orgue.

MM. les abbés A. Moquin, curé de Meyronne, et G. Thuot étaient au choeur.

La mariée portait une jolie toilette en satin blanc, avec long voile. Elle tenait un bouquet de roses, tandis que la fille d'honneur était revêtue d'une grande robe de tulle et satin bleu.

Après la cérémonie, il y eut réception à la salle de Meyronne, où un goûter fut servi. Des discours et des toasts furent présentés par MM. les abbés D. Dugas, A. Moquin et G. Thuot. Le marié remercia les parents et amis des souhaits et des cadeaux offerts en leur honneur. Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage.

Le lundi 21, il y eut un souper intime chez M. Girardin et une veillée à la salle de Ferland, où toute la paroisse était invitée, ainsi que les amis des paroisses environnantes.

Le jeune couple demeurera sur une ferme à Meyronne.

Accident

Mme Antonio Turgeon, qui revenait du village chercher ses enfants d'école, fut frappée par une auto. Elle se fractura une clavicule, et sa fillette, une jambe. On dut les transporter à l'hôpital de Laflèche pour traitements.

Ca et là

Le petit Georges Corcoran a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Gravelbourg, pour une opération.

Mlle Bourgeois, institutrice, est allée passer le jour d'action de grâces chez elle, à Gravelbourg.

Mme Paddy Corcoran est allée à Gravelbourg et à Mazenod, cette semaine.

Mlles Pauline Fournier, Armande Laberge, Thérèse et Gertrude Chabot, qui enseignent en dehors, sont venues passer le dernier congé chez leurs parents.

Mme Léo Fauchon est revenue chez elle après avoir subi une grave opération à Régina; elle va assez bien.

M. et Mme René Privé, ainsi que Thérèse et M. Phil. Gauvin et Mlle Thérèse Chabot, étaient chez M. Raymond Chabot, dimanche dernier.

M. et Mme Jean Bourré, de Mazenod, étaient en visite chez M. Paddy Corcoran, dimanche dernier.

MM. les docteurs Léonard et Rosario Morin, de Storthoaks, étaient en visite chez leurs parents, ces jours-ci.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Masefield, est en visite chez ses parents, M. et Mme Avila Chabot.

Mlle Loretta Matt était en visite chez des amis, ici, mardi et mercredi de la semaine dernière.

M. Elphège St-Arnaud est venu en visite chez M. Aristide Fournier, mardi dernier.

Séance

Les artistes de la Troupe théâtrale, de Montréal, nous sont revenus, le 20 octobre, avec une autre pièce "Le chemin des larmes", et une comédie. Tout comme la première fois, ces pièces furent très goûtées.

Montmartre

Une soirée dramatique donnée le 25 octobre, par la troupe de l'Union Théâtrale de Montréal, sous les auspices du Cercle local de l'A.C.F.C., a remporté un vrai succès. Cette troupe est sous la direction de M. André Carmel, et tous les membres se sont très bien acquitté de leurs longs rôles. M. Jos. Joubert a introduit les acteurs à l'auditoire qui avait rempli la salle à sa pleine capacité. Les applaudissements prolongés témoignèrent de l'appréciation évidente de la foule.

Un membre de la troupe, M. Alex. St-Charles, adressa la parole, et M. l'abbé Léon Savoie présenta les remerciements en invitant les artistes à revenir encore.

Le résultat financier est très satisfaisant.

De passage, M. et Mme Willie Toupin, de Storthoaks, et M. et Mme Backstead, de Creelman, chez M. A.-E. Toupin.

M. et Mme A. Dureau et M. l'abbé Foisy, de Wolseley.

St-Victor

M. Jos. Bellefleur est maintenant employé au bureau d'assurance, depuis le 21 octobre.

M. Gérard Clanet nous a quittés pour aller travailler au Manitoba.

MM. Jos. et Armand Lalonde se rendirent à Moose Jaw, pour affaires, dernièrement.

M. et Mme Joseph Coutu, ainsi que Jeannette, Cécile et Georges, se rendirent à Moose Jaw, pour affaires.

M. et Mme Hector Beaulne, de Vancouver, sont venus chez M. J.-D. Lalonde, pour quelques jours.

M. et Mme Léon Lalonde, ainsi que René, passèrent quelques jours à Régina, dernièrement.

Lac Pelletier

Mme Berreault, mère de Mme St-Pierre, est retournée à Montréal, où elle demeure.

M. André Lemieux, de Willow Bunch, était de passage ici.

Le 3 novembre aura lieu le grand bazar de cette paroisse. Nous espérons qu'il sera un succès.

Mme Narcisse Laverdière est revenue de l'hôpital de Ponteix.

Jackfish

Le R.P. V. Fix, O.M.I., est venu remplacer M. le Curé qui était malade, dimanche dernier.

Mlle Isabelle Paquette, de St-Brieux, enseigne à l'école St-Michel.

Les écoles Jackfish Creek et Ness ont fait une soirée pour les arbres de Noël.

Baptêmes

Joseph-Gilbert-Louis, fils de M. et Mme Damase Arcand (Marie-Ange Gérard). Parrain et marraine, M. et Mme Steve Sulastisky.

Marie-Jeannette-Paulette, fille de M. et Mme Paul Bru (Reine Nolin). Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Nolin.

Delmas

Retraite paroissiale

Notre retraite paroissiale, commencée le 20, s'est terminée le 27 par la bénédiction des familles. Avec un devouement inlassable, le R.P. D.-A. Gobeil, O.M.I., prédicateur, nous a prouvé, une fois de plus, qu'il faut non seulement penser en chrétiens, mais vivre, heure par heure, en fervents catholiques, fiers de notre foi. Aussi les promesses que nos petits Croisés ont prononcées vendredi soir, nous avons pu les réitérer sincèrement au Christ-Roi, dimanche, alors qu'une communion générale attirait d'abondantes grâces sur tous.

Les catholiques anglais ont eu leurs instructions au presbytère par les RR.PP. G. Michaud et G. Roussel, O.M.I.

Baptêmes

Le 6 octobre: Joseph-Edouard-Louis, fils de Charles Prince et d'Eva Lessard. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Richard.

Le 6 octobre: Joseph-Bernard-Jean, fils de Charles Prince et d'Eva Lessard. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Richard.

Le 6 octobre: Madeleine-Marie, fille d'Evariste Blais et d'Irène Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Blais.

Le 20 octobre: Liliane-Marie, fille d'Alfred Lafrance et de Bernadette Picard. Parrain et marraine, M. Georges Lussignan et Mlle Lily Lussignan.

Le 27 octobre: Joseph-Marc, fils de René Blais et de Cécile Lapaire. Parrain et marraine, M. et Mme J. Bellavance.

Décès

Récemment eurent lieu les funérailles de M. Joseph-Homer La France, époux de feu Eva Richard, celle-ci décédée en juin 1946.

M. La France, natif de Bathgate, Dakota-Nord, était âgé de 55 ans.

Il laisse dans le deuil deux fils: Daniel, 17 ans, étudiant au Juniorat St-Jean, d'Edmonton, et Homer, 16 ans, élève de la haute école à Delmas; trois frères: Adélard, William et Noël, deux demi-frères, Lucien et Jean, deux soeurs, Anna (Mme Emile Descend) et Exilda, (Mme Adélard Latreille).

Remerciements

Les familles La France et Richard remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie.

M. et Mme Alfred Best ont eu la douleur de perdre leur bébé nouveau-né.

Départ de Mlle E. Lacoursière

Le 11 octobre, les élèves de l'école supérieure ont donné un thé en l'honneur de Mlle E. Lacoursière et lui ont présenté un couvert.

Accompagnée de ses parents, M. et Mme Philippe Lacoursière, et de M. et Mme R. Roy, Eveline est partie le 15 pour faire son entrée au Monastère des Soeurs du Précieux-Sang à Prince-Albert, où elle s'appellera désormais Sr Joséphine.

Ici et là

M. E. Michaud a vendu son magasin à M. Léo Lavoie et a acheté la ferme de ce dernier, où il résidera le printemps prochain.

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Lacerte, qui ont quitté Battleford pour venir vivre avec leur fille, Mme L. Lavoie. Bienvenue aussi à Mme André Blouin, venue de France dernièrement pour rejoindre son mari, ainsi qu'à M. et Mme J.-A. Roy, revenus parmi nous.

Nous comptons un foyer de plus! M. et Mme Laurent Beausoleil, mariés à la Butte du Paradis, le 14 octobre. Au jeune couple nous offrons nos voeux de bonheur. Petit à petit, Delmas grandit.

M. J.-O. Michaud vient de construire un garage. M. Alfred Lafrance s'empresse de finir sa maison afin d'y être installé avec sa famille avant l'hiver.

Quant à nos routes, Bernard Blais les travaille de son mieux, assis gravement sur son nouvel engin!

Saint-Brieux

Baptême

Frances-Mary Elliott.

Mariages

Le 23 octobre, M. Thomas Aubin épousait Mlle Catherine Asztalos.

M. François Tinevez et Mlle Dorothy Brownijj sont aussi de nouveaux mariés.

Le R. P. Massé, P.S.M., nous a quittés afin d'atteindre son poste à Hudson Bay Junction.

M. Georges Dagesse a récemment fait un voyage à Winnipeg.

M. Jos. Zabos est de retour de l'hôpital.

Mme Le Berre a eu la malchance de trébucher en sortant de sa maison. Résultat: une vertèbre de disloquée.

Denis Carfantan, fils de M. Eugène Carfantan, est à l'hôpital où il a subi une opération.

Paul Rocher, fils de M. Louis Rocher, en jouant autour du camion de son père, reçut un coup violent. Il est à l'hôpital.

Malgré le temps inclément, la construction dans le village se poursuit toujours. La dernière est celle de M. Georges Dagesse, qui essaie de doubler la superficie de son garage.

Sont allés à la chasse: MM. François Gaillard, Goldwyn Clarke et Albert Frederickson.

Dollard

Pendant l'absence de la correspondante pendant quelques mois, le courrier pour le journal sera rédigé par sa fille. Les personnes désireuses de faire savoir à leurs parents le va-et-vient de notre paroisse voudront bien s'adresser à elle à l'avenir.

Mme Jos. Grégoire est partie passer l'hiver à Eastend, près de sa fille, Mme E. Lafrance.

M. et Mme Jos. Stevenot sont revenus de Meadow Lake, où ils passèrent quelques jours.

Mme W. Nolin est de retour après plusieurs semaines de voyage passées à visiter ses enfants dans l'Ontario et la province de Québec.

M. Robert Roy est parti pour Cardwright, Man, où il a accepté une position comme instituteur. Avant de s'y rendre, il visitera ses soeurs dans différents endroits de la province.

Vonda

Le 17 octobre eut lieu un "shower" surprise chez Mme A. de Margerie en l'honneur de Mlle Jeanne Hamoline. Toutes les dames de la paroisse y assistèrent. Pendant la veillée des morceaux de musique et des chansons furent exécutés, puis un délicieux goûter fut servi. On présenta ensuite les cadeaux à Mlle Hamoline, qui remercia cordialement.

Le 20 octobre les dames de la paroisse organisèrent une veillée "surprise" en l'honneur de M. et Mme A. Loiselle, à l'occasion de leur 10ème anniversaire de mariage. Ils remercièrent les dames de leur délicate attention en préparant cette soirée.

Le mardi 22 octobre, à 10 h. 30, en l'église St-Philippe de Néri, eut lieu le mariage de Mlle Jeanne Hamoline, fille de M. Joseph Hamoline, d'Aberdeen, avec M. Marcel Dauvin. La fille d'honneur fut Mlle Hamont, de Wakaw, et le garçon d'honneur, M. Joseph Hamoline, frère de la mariée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr A.-J. Pierre.

Après la cérémonie, le dîner fut servi chez M. J. Hamoline.

Les nouveaux mariés demeureront à Peterson.

M. et Mme Rosaire Bussière ainsi que Mme André Bussière sont partis pour un voyage en auto à Windsor, Ont.

Mme A. de Margerie est partie pour passer quelques jours à St-Brieux.

M. Laurent Sirois est revenu dans sa famille, après avoir passé plusieurs mois outre-mer.

Lebret

Va-et-vient

Mme P. Bartle (Emeline Lacroix) est retournée avec son mari à Kennedy, après avoir passé quelques semaines chez ses parents.

M. D. Bourret a reçu de la visite de St-Lazare, Man.

M. D. Bourret est parti à Lethbridge, Alta.

Plusieurs de nos paroissiens ont coopéré pour aider au bazar du R. P. J. DeRocquigny à Balcarrès. C'a été un vrai succès.

Mlle Cécile Piché est revenue parmi ses élèves après une promenade à Storthoaks.

Mariage

Le mardi 22 octobre eut lieu le mariage de M. Ralph Duebin, de Crane Valley, avec Mlle Mary Hoffard. Les garçons et filles d'honneur furent Jimmy Hoffard et Twiyle Duebin. De beaux cantiques furent chantés pendant la messe par les grandes filles de l'école publique. La mariée portait une toilette de satin blanc, longue robe et voile. Le soir, un bon nombre de gens se rendirent à la salle paroissiale où il y eut une veillée en l'honneur des nouveaux mariés.

Meyronne

Soirée-surprise

A l'occasion du récent mariage de M. et Mme Georges Verbeke (Thérèse Laplante), une soirée-surprise eut lieu à leur résidence. Les jeunes mariés reçurent de nombreux et utiles cadeaux. La soirée se termina par un goûter.

Décès

Nous apprenons, avec regret, le décès de Mme Charlie Hayes. Les funérailles eurent lieu le 29 octobre.

Va-et-vient

M. Eddie Dubeau, était de passage chez son beau-frère et sa soeur, M. et Mme Guy Girardin, en route pour l'Abitibi où réside sa famille.

Mme Albert Parent a passé deux semaines à Coderre, ainsi que M. et Mme J.-B. Gaucher.

MM. Arsène et Arthur Smith étaient en voyage d'affaires à Moose Jaw et Régina, dernièrement.

M. et Mme Raymond Girardin sont allés à Ferland visiter leurs parents et amis.

Après un séjour de deux semaines chez les familles Louis et Guy Girardin, M. et Mme Joseph Balcaen et leur fils sont retournés à La Broquerie, Man. En cours de route, ils devaient rendre visite à Mgr J. Bois, maintenant en convalescence, premier curé de Meyronne et ami de la famille.

Willow-Bunch

"Le chemin des larmes"

Sous les auspices du Comité Paroissial de l'A.C.F.C., l'Union Théâtrale de Montréal présenta à une salle comble, le jeudi soir 24 octobre, le drame en 6 actes: "Le Chemin des larmes", et la comédie-bouffe "M. et Mme Lebrun".

Nous remercions le directeur, M. André Carmel et sa troupe de leur représentation, en tout irréprochable, et du beau geste surtout de bien vouloir donner 5% des recettes à l'oeuvre que nous avons tant à coeur: Radio-Ouest Française.

De retour

Le mercredi 23, nous saluions avec joie l'heureux retour de notre vénérable curé, Mgr Henri Kugener, P.D., V.G., absent depuis le 17 juin pour un voyage chez les siens en France. Il nous revient fatigué mais heureux, en santé, et ayant beaucoup à nous raconter, des misères passées, présentes et futures de là-bas.

De passage

A l'occasion de la grande séance du 24, nous avons remarqué plusieurs visiteurs des paroisses environnantes, Lisieux, St-Victor, Assiniboia. Signalons la présence de M. l'abbé J.-A. Latendresse, de St-Victor et deux visiteurs de loin, MM. les abbés L. Poulin, curé de Lac Pelletier, et O. Lemay, curé de Dollard.

Aux écoutes

N'oubliez pas vos programmes français tous les jours à CBK, de 4 heures à 5 heures. Surtout suivez bien les émissions du samedi de 3 heures à 4 heures, entr'autres "Radio-parents" et "Le questionnaire de la jeunesse".

Ne vous gênez pas pour écrire à Radio-Canada (Watrous), et remercier des programmes obtenus à des heures convenables maintenant, ainsi que pour donner vos impressions et vos appréciations.

Bellegarde

Nous apprenons avec joie le retour à la santé de notre bon curé, Mgr J. Bois. Un remerciement bien sincère à M. le docteur Morin et aux dévouées gardes-malades, qui ont prodigué leurs bons soins à Monseigneur depuis un mois.

Le 26 au soir, l'Union Théâtrale de Montréal nous fit de nouveau passer une agréable soirée par l'exécution du drame "Chemin des larmes".

Le 27 avait lieu à l'église la distribution des prix de français. Vingt-cinq enfants de la paroisse recevaient avec joie de magnifiques prix, des livres appréciés.

Va-et-vient

M. et Mme Alphonse Sylvestre, de Fannystelle, Man., étaient en visite chez leurs parents pour quelques jours.

M. et Mme Jos. Balcaen et leurs fils, Hubert et Louis, de la Broquerie, Man., sont venus rendre visite à Mgr Bois.

M. Robert Roy, de Dollard, est venu voir sa soeur, la Rév. Sr Marie-Elzéar, Fille de la Croix, qu'il n'avait pas rencontrée depuis 10 ans.

Mariage
Millette—Martine

Le mercredi 23 octobre, en notre église, avait lieu le mariage de Mlle Marie Martine, fille de M. et Mme M. Martine, avec M. Charles Millette, fils de M. et Mme H. Millette, de Storthoaks.

Il y eut une grand'messe solennelle chantée par M. Antoine Poirier, oncle du marié. M. le curé L. Paulhus servait de diacre et M. le curé H. Poirier, de sous-diacre. On remarquait aussi dans le choeur: M. l'abbé E. Béchard, notre vicaire, M. le curé Ferland et M. l'abbé F. Marcotte. Lucien Millette, frère du marié, et Alphonse Martine, frère de la mariée, servaient au choeur.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche en dentelle, avec un magnifique voile de tulle. Elle tenait un joli bouquet de roses. Mlles Lucie Martine et Elise Millette agissaient comme filles d'honneur, MM. Jean Martine et Ovila Millette, comme garçons d'honneur. La petite Solange Rais était bouquetière.

La grand'messe, avec le propre en grégorien, fut chantée par le choeur de chant des hommes. Les Jacistes, sous la direction de Mlle Lucienne Sylvestre, exécutèrent, avant la messe, un beau cantique à la sainte Vierge, à l'offertoire le "Panis Angelicus", et à la sortie, le cantique "Soyez béni, Dieu de nos pères".

A l'issue de la cérémonie religieuse, un grand dîner, préparé par les amis de la famille, réunit 175 invités, à la salle paroissiale. Vers 4 heures de l'après-midi, les nouveaux mariés allèrent recevoir une bénédiction spéciale de leur bon et dévoué curé, Mgr J. Bois, à l'hôpital d'Antler.

Les mariés sont partis en voyage de noces à Winnipeg.

EN SAKSATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Ma fête

Un joli matin d'été je me réveillai et mon petit frère me cria: Bonne fête! et je lui dis merci.

Après m'être habillé et avoir dit ma prière je descendis en bas. En arrivant dans la cuisine j'ai eu la plus grosse surprise que j'avais jamais eue. Là sur la table était un gros gâteau et alentour il avait des paquets de toutes grosseurs. J'ai dit bonjour à mes parents et ensuite je commençai à développer mes cadeaux.

Il avait des beaux cadeaux de mes parents et de mon frère et de toutes mes soeurs. Je leur ai dit à tous merci et ensuite je m'assis à table avec mes parents. Nous mangions du gâteau et toutes sortes de fruits.

Dans l'après-midi mes amis sont tous venus jouer et nous avons eu bien du plaisir.

Quand je me suis couché le soir j'ai dit à mon petit frère que j'aimerais bien ça si ma fête était à tous les jours.

Albert DELISLE,
Grade 5B
Ecole Village Mattes, Debden.

• • •

Nous adopterons cette semaine une nouvelle méthode dans l'étude de notre composition lauréate. Nous procéderons par questions et réponses, espérant que cela facilitera au lecteur la compréhension de nos commentaires. Nous poserons toutes les questions à la suite et nous conseillons au lecteur de ne pas consulter la liste des réponses avant d'avoir, par lui-même, cherché à répondre ces questions.

1. Que faut-il penser du fond de cette composition, c'est-à-dire des idées?

2. Ces idées se rapportent-elles toutes au sujet?

3. Que penser de la division en paragraphes? S'il y a lieu, comment pourrait-on la corriger?

4. Et la forme, c'est-à-dire la façon d'exprimer les idées, ne pourrait-elle pas être améliorée quelque peu?

5. Le premier paragraphe n'est-il pas un peu gauche?

6. "Je descendis en bas": n'y a-t-il pas là quelques mots de trop?

7. Les verbes sont-ils tous employés aux bons temps?

8. Quel conseil pourrions-nous laisser à l'élève qui a fait ce travail?

Le lecteur a-t-il bien essayé de répondre par lui-même à toutes ces questions? Bien. Voici les réponses que nous suggérons:

1. Le fond de la composition ci-dessus est excellent. Les idées abondent et sont rangées dans l'ordre qui convient. La dernière, surtout, renfermée dans le cinquième paragraphe, est charmante et elle laisse au lecteur une impression des plus favorables. C'est le grand mérite de cette composition.

2. Oui, les idées se rapportent toutes au sujet. Gardons-nous de nous éloigner du sujet choisi. Une digression en composition est toujours regrettable.

3. La division en paragraphes est presque parfaite. Notons toutefois que, puisqu'il est question dans le second paragraphe des cadeaux reçus, il aurait été préférable de faire entrer dans ce paragraphe, tout ce qui se rapporte aux cadeaux. Une énumération, sinon une description de ces cadeaux aurait bien fait. Le troisième paragraphe devrait être consacré au repas de fête uniquement.

4. La forme, en effet, est quelque peu raide, quelque peu maladroite. Il y aurait un petit effort à faire de ce côté. Rappelons-nous qu'une bonne idée doit être exprimée clairement, avec souplesse et en bon français, sous peine de perdre sa valeur.

5. Le premier paragraphe est gauche en effet et offre un bon exemple de ce que nous venons de dire au numéro 4. Nous le refaisons: "Un joyeux: "Bonne fête!" m'accueillit à mon réveil par ce beau matin d'été. Je sautai de mon lit et je courus embrasser mon petit frère". N'est-ce pas que cela est mieux? Les autres paragraphes pourraient être améliorés de la même façon.

6. "En bas" est de trop naturellement. Quand on descend, c'est toujours en bas — à moins que l'on ne veuille laisser entendre que l'on descend sans ses souliers.

7. Malheureusement, passés simples, passés composés et imparfaits sont employés indistinctement. C'est une petite faute que l'on peut corriger assez facilement en relisant son brouillon à voix basse; de cette façon, l'oreille a tôt fait de repérer les verbes dont les temps ne conviennent pas au récit.

8. En terminant, nous ne pouvons que féliciter le jeune élève qui a écrit une aussi bonne composition et l'encourager à continuer son bon travail. Qu'il n'oublie pas — que personne n'oublie — que pour bien écrire, il faut avoir beaucoup lu, que les livres de nos auteurs français sont la source d'un vocabulaire riche, d'une phrase correcte, d'un style clair et souple.

Eugène ADOLPHE.

Celui qui veut une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile, c'est de vouloir.

Joseph de MAISTRE.

"Les Trois Enfants de Fatima"



Cette magnifique gravure représente la scène de l'apothéose qui a suivi la représentation de "Les trois enfants de Fatima" à l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, récemment. Le but de la représentation était de développer la dévotion envers la Très Sainte Vierge parmi les étudiants et d'aider financièrement à l'érection d'un nouvel autel à la cathédrale.

La convention provinciale des créditistes du Manitoba

La Ligue du Crédit Social du Manitoba tint sa convention provinciale annuelle les 18 et 19 octobre, dans la salle Macdonald de l'Hôtel Fort Garry, à Winnipeg. Cette convention marque dans la marche du mouvement créditiste manitobain une nouvelle orientation. Les deux cents délégués, venus de tous les coins de la province, y adoptèrent la méthode politique de l'Union des Electeurs.

Les débats de la convention furent bilingues.

Cette convention, coïncidant avec la réunion à Winnipeg du Conseil national de l'Association créditiste du Canada, les congressistes eurent l'avantage d'avoir parmi eux M. Solon E. Low, président de l'Association; Me J.-Ernest Grégoire, vice-président; tous les directeurs des différentes organisations provinciales et une délégation du Québec. Tous ces visiteurs assistèrent aux séances de la Convention à titre d'observateurs.

M. Solon E. Low exposa la politique créditiste comme favorisant l'attrait plutôt que la contrainte. Me J.-E. Grégoire commenta la victoire créditiste de Pontiac. M. Louis Even, directeur du mouvement créditiste dans la province de Québec, appuya longuement sur l'organisation d'une forte Union des Electeurs plutôt qu'un parti politique, laissant à M. Roland Corbeil, président de l'Union des Electeurs dans Québec, le soin d'expliquer le mécanisme de la politique de pression telle qu'exercée dans sa province par l'Union des Electeurs. De son côté, Mme Gilberte Côté-Mercier, administratrice du journal **Vers demain**, dénonça le matérialisme précurseur du communisme, démontrant comment le Crédit Social est l'antithèse du matérialisme et l'unique remède sur le terrain politique contre la menace communiste grandissante.

Plusieurs résolutions furent adoptées par la Convention. Entre autres, une réclamait le dividende mensuel de vingt dollars, comme moyen de régler le problème des grèves et d'éviter la crise d'après-guerre. Une autre résolution, adressée à l'honorable Stuart Garson, demandait au gouvernement provincial de financer lui-même le subside sur le lait, en octroyant aux producteurs, comme compensation, une prime de trois cents la pinte. Les créditistes réclamèrent aussi l'abolition de l'impôt sur les revenus pour les salaires inférieurs à $3,000 pour les hommes mariés, et à $1,500, pour les célibataires; en plus, un rabais de 25% sur tous les revenus encore taxables.

La constitution adoptée par la Ligue du Crédit Social pourvoit à un exécutif de deux officiers, président et vice-président. Les deux élus furent: M. Emil Johnson, de Winnipeg, et M. W.-Albini Parenteau, de St-Pierre. Ils choisirent immédiatement comme secrétaire Mlle Salome Halldorson, de Transcona, et comme trésorier, M. Henry Gorlach, de Winnipeg.

Les délégués du Québec profitèrent de leur passage pour visiter quelques centres manitobains de langue française. La veille de la convention, le jeudi soir, deux assemblées bien réussies: une à Lorette, l'autre à St-Norbert. Le dimanche 20 octobre, six assemblées pleines de succès. M. Roland Corbeil, à La Broquerie; Mme Gilberte Côté-Mercier, à St Pierre; Mme J.-Ernest Grégoire, accompagné de M. Gaston Gauthier, à Ste-Anne des Chênes; M. Louis Even, à Notre-Dame de Lourdes, et M. Paul-Eugène Drolet, à St-Norbert.

Le soir, dans la salle de l'Ecole Provencher de St-Boniface, il y eut un ralliement canadien-français, sous la présidence de M. Albini Parenteau. M. Roland Corbeil présenta les orateurs. Après un bref rapport de leurs activités dans notre province depuis un mois, présenté par MM. P.-E. Drolet et Gaston Gauthier, M. Grégoire exposa l'économie de l'avenir, l'économie des gratuités, l'économie du Crédit Social. Toujours dynamique, M. Gérard Mercier incita ses auditeurs à l'action pour délivrer le Canada de la dictature économique. M. Louis Even justifia le droit au dividende pour les raisons suivantes: 1)— Nous sommes des êtres humains; 2)— nous vivons en société; 3)— nous sommes capitalistes; 4)— surtout, nous sommes chrétiens. L'assemblée commença et finit par le chant de la "Marseillaise créditiste", entonné par la foule.

A la suite de leur convention, les créditistes de notre province semblent décidés à entreprendre une grande campagne d'activités. On sait que dans le Québec, l'Union des Electeurs y réalise des progrès continus. Les créditistes du Manitoba se disent, eux aussi, bien encouragés et surtout, bien confiants.

(Communiqué)

Le Pape déplore l'ignorance de la religion chez les catholiques

(Suite de la première page)

mes peuvent vaquer à leurs affaires dans des villes modernes, sans penser à Dieu, Dieu cependant n'en est pas moins réel, car c'est Lui qui les soutient dans leur existence. "Que les hommes excluent le suprême législateur et le Souverain universel quand ils se réunissent pour donner des lois à leurs compagnons ou pour les soustraire à leur abime de misère et de désespoir, le seul vrai Dieu n'en est pas moins réel pour cela.

"S'il a donné à sa créature, l'homme, la capacité de discuter et d'agir, il lui demandera certainement compte de ses pensées et de sa conduite".

La source des maux actuels

Le Saint-Père cite ensuite les paroles de saint Paul et déclare, que cet oubli ou cette négation de Dieu est la source de tous les maux actuels. "Si les hommes qui croient en Dieu ne le glorifient pas comme Dieu, si leur foi est conservée dans l'intérieur de leur chambre personnelle, alors que l'orgueil, l'avarice et toutes les formes de méchanceté éclatent en public, peut-on s'étonner que Dieu ne veuille pas les seconder dans leurs désirs de luxure; pendant que leur vie est entrainée vers la bassesse et le vice, les hommes deviennent pleins d'envie et de passions criminelles, peut-on s'étonner que Dieu ne veuille pas aider les hommes alors que ceux-ci haïssent, se montrent irrévérencieux, orgueilleux, désobéissants envers leurs parents sans affection, sans fidélités, sans pitié. Les hommes doivent être amenés à croire à l'existence de Dieu, à leur complète dépendance par rapport à sa puissance, de son amour, de sa pitié et de leur obligation morale de former leur vie quotidienne selon sa volonté la plus sacrée".

Sa Sainteté se demande si cette tâche est tellement ardue et en appelle au témoignage de saint Paul qui, dans son épitre aux Corinthiens, déclare qu'il connaissait seulement qu'une manière d'enseignement: le Christ. "Peut-être, poursuit le Sant-Père, le plus grand péché du monde aujourd'hui est que les hommes commencent à perdre le sens du péché".

La grâce divine

Le Souverain-Pontife se demande si la législation humaine suffit à faire renaitre cette conscience, mais estime que la grâce divine peut suppléer aux défaillances humaines. Cette grâce, les âmes peuvent la gagner par le canal de l'Eglise. Jésus-Christ en mourant avait achevé la tâche terrestre que le Seigneur lui avait attribuée, l'Eglise continue aujourd'hui la tâche divine. C'est pourquoi, dit le Saint-Père, l'Eglise doit être sainte et sans tache. Mais elle ne peut être telle, que si ses membres comprennent la plénitude de leurs obligations en tant que membres du corps mystique du Christ.

Le Souverain-Pontife estimant que les ecclésiastiques ne peuvent pas suffire à cette oeuvre, fait appel au laïcat et en premier lieu aux catholiques, qui, dit-il, "devraient considérer de leur devoir de s'équiper eux-mes, afin de pouvoir enseigner à leurs enfants, au moins les premiers éléments de la doctrine chrétienne".

Le Saint-Père évoque ensuite les figures des deux martyrs de l'apostolat du continent américain, Isaac Jogues et Jean Lalande, dont l'Eglise commémore ce mois-ci le troisième centenaire et déclare: "Ils furent les catéchistes venus enseigner les vérités sur la révélation de Dieu dans le Nouveau Monde; vous êtes leurs successeurs dans leur apostolat. Aujourd'hui ils ont rejoint le nombre des martyrs et leur amour pour leur terre d'adoption n'en est que plus fort. Nous invoquons avec confiance leur puissante intercession au nom des congrégations de doctrine chrétienne et Nous donnons notre bénédiction à tous ceux faisant partie de notre confraternité".

La paix n'est pas possible sans Dieu

BOSTON — S. E. le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, a prononcé un discours au huitième congrès national de la "Confraternity of Christian Doctrine".

Un communiqué officiel a expliqué que l'Assemblée générale des Nations-Unies s'est ouverte sans prière à cause de la diversité de croyance des délégués. Le cardinal Spellman ne voit là qu'une objection "spécieuse" et ajoute: "Il a été réconfortant de voir le président Truman braver les sans-Dieu et confondre les lâches en terminant son discours aux délégués du monde entier par une prière d'espoir".

Le cardinal Spellman demande "des prières pour le don sans prix de la paix, don qui ne saurait s'obtenir sans l'aide de Dieu".

25 ans de prêtrise



Mgr I. E. Zielonka, P.D., curé de la paroisse St-Jean Cantius, célébrera son 25e anniversaire de prêtrise le dimanche 3 novembre.

Une maison française est inaugurée à Oxford

OXFORD — L'Université d'Oxford a accepté l'offre de l'Université de Paris d'établir une Maison française pour le bénéfice des étudiants d'Oxford, qui s'intéressent à la France; elle sera à la disposition des universitaires français visitant l'Angleterre. La Maison française sera un institut social et culturel de la France et servira de demeure aux jeunes Anglais qui étudient le français.

Publicité du Canada aux Etats-Unis

OTTAWA — L'Office canadien du Tourisme a l'intention de faire beaucoup de publicité aux Etats-Unis.

Le directeur de l'Office, M. L. Dolan, dit qu'il fera pour au moins $250,000 de publicité aux Etats-Unis d'ici au printemps prochain. Il ajoute que cette publicité atteindra 138,000,000 personnes.

Aux électeurs du Manitoba

N.D.L.R. — Le communiqué qui suit parait sous forme d'annonce payée: la direction du journal n'en assume pas la responsabilité.

St-Norbert, Man.
Le 27 octobre 1946

Chers électeurs et compatriotes,

Je voudrais, au moyen du présent communiqué, faire une mise au point au sujet du présent orage de médisances qui semble trop se prolonger et qui, loin d'aider le lecteur, contribue à aggraver la confusion qui va de plus en plus grandissante dans les esprits, tandis que de toute part dans le monde on entend constamment l'appel urgent à l'unité! Unité si nécessaire dans notre monde d'aujourd'hui, si l'on veut espérer apporter une solution à tous les problèmes sociaux aussi bien qu'internationaux.

Chers compatriotes, nous avons été trop souvent témoins de ces orages de médisances, qui nous viennent par la voie de notre journal **La liberté et le Patriote**, dans les colonnes de la **Tribune libre**, pour garder indéfiniment secrètes les impressions qu'on en reçoit.

Trop souvent les colonnes de la **Tribune libre** ont servi comme moyen de revanche aux victimes du "grief", et ces victimes, pour se défendre, n'ont trouvé nul autre moyen que de répandre la médisance, moyen bien ingrat, lorsque celui qui s'en sert prétend le faire pour sauver le Christianisme.

Or, vous avez été témoins, chers lecteurs et compatriotes, en ces dernières semaines surtout, que M. Paul Prince s'est bel et bien attiré le reproche que je viens de souligner.

Je ne m'appliquerai pas, chers compatriotes, à vous expliquer la conduite de M. Paul Prince depuis quelques semaines surtout. Je tâcherai plutôt de vous faire comprendre la nécessité de l'unité, et aussi, de vous faire connaître sous son vrai jour, l'organisation de M. Louis Even et de ses associés. Ceci vous permettra d'estimer à sa juste valeur le mouvement que M. Louis Even et ses associés sont à mettre sur pied dans le Québec, pour le plus grand bien de tous, et qui pourra servir de modèle au reste du Canada, et j'ajouterai, au monde entier.

Tout d'abord: qu'est-ce qui a amené M. Even, ainsi que Mme Côté-Mercier, à travailler pour une cause qui demande autant de dévouement et qui, en retour, reçoit autant d'ingratitudes, sinon leurs convictions chrétiennes? Car tous ceux qui ont travaillé à la réforme dans les domaines moral, social, économique et politique, savent que les salaires ne sont pas toujours alléchants.

Par conséquent, chers compatriotes, comprenez ceci: si ces deux personnes qui se sont dévouées depuis déjà plusieurs années ont persévéré et continuent de travailler encore aujourd'hui pour le rétablissement de l'ordre dans notre pays, et contribuent, par le fait même, au rétablissement de l'ordre dans le monde entier, soyez assurés qu'elles ne le font pas pour leur gloire personnelle; vous savez trop bien tous les outrages et les calomnies que ces deux personnes ont endurés et combattus, pour continuer de croire que seule la gloire et les avantages personnels sont à la base de leur dévouement inouï, seules leurs connaissances de la cause du mal, leurs connaissances du remède à y apporter, ainsi que leurs convictions chrétiennes, ont pu leur donner le courage de persévérer dans la poursuite de la très difficile tâche qu'elles ont entreprise volontairement et librement.

La sainte Ecriture nous dit: "Vous reconnaitrez un arbre à ses fruits". Or, quel fut le but de la fondation du mouvement implanté et dirigé par M. Louis Even et Mme Côté-Mercier? Leur unique but était, et est encore aujourd'hui, de rétablir l'ordre dans les domaines d'ordre moral, d'ordre économique et d'ordre politique.

Comment? En groupant des hommes pour leur faire comprendre la nécessité de rétablir la dignité de l'homme, pour leur faire comprendre la cause du mal et du désordre dans les domaines économique et politique, et enfin, pour leur faire comprendre comment un remède pourra y être apporté.

Ayant ces lumières dans vos esprits, chers compatriotes, jugez si oui ou non M. Louis Even est coupable des scandales qu'on lui reproche. Ah! par exemple, je ne veux pas dire que M. Louis Even n'a pas commis quelques erreurs dans les méthodes à prendre! N'ayons pas peur d'accepter de croire que M. Even est humain, et que comme tel, il n'est pas exempt de la règle générale aux humains; mais toutefois, sachons que si M. Even a péché par ses méthodes en tendant vers son but, sachons, dis-je, que lui-même l'a reconnu quand cela lui a été reproché, et qu'il s'en est repenti. Vous vous souvenez, n'est-ce pas, des paroles du Maitre: "A tout péché, miséricorde!" Donc, chers compatriotes, oublions le passé à ce sujet, et constatons le présent pour voir si réellement M. Even tend encore vers le but pas encore atteint.

Ayant essayé par divers moyens, les uns condamnés, les autres peu effectifs, à rétablir l'ordre dans les domaines moral, économique et politique, M. Even ne s'est pas abattu. Aidé de ses collègues, il fallait trouver une autre méthode, et ils l'ont fait. Après l'avoir moi-même étudiée, j'ai la ferme espérance qu'enfin nous arriverons au but assigné, si tous ensemble, nous voulons l'ordre et si nous voulons travailler à cette fin.

Puisque dans le domaine moral les idées traitent surtout du spirituel, nous croyons que la tâche va surtout à notre clergé; c'est pourquoi nous n'y toucherons que très légèrement. Toute morale, si elle n'est pas basée sur le christianisme, n'est pas une morale logique. Le Christ est Roi; un roi est souverain et se fait respecter selon sa constitution; Si un sujet dans un royaume désobéit à la constitution de son roi, il est puni, il le mérite. Or, la constitution du Roi des rois, qui est le Christ, c'est l'Evangile, et par conséquent, celui qui désobéit à cette constitution mérite d'être puni, et il l'est en cette vie ou en l'autre. A présent, pour qu'une constitution soit respectée, il faut qu'elle soit connue; pour qu'elle soit connue, il faut qu'elle soit enseignée. Or, l'Eglise a la mission de nous enseigner la constitution du Christ-Roi, qui est l'Evangile, et l'Eglise, aidée de son clergé, de ses organisations d'apostolat telles que la Ligue du Sacré-Coeur, etc., s'acquitte merveilleusement de sa tâche. C'est notre devoir d'encourager et d'exhorter tous ceux qui veulent le rétablissement de l'ordre dans le monde, de seconder ses efforts, et surtout, de s'efforcer de vivre notre christianisme tous les jours et partout où nous nous trouvons. Voilà, en résumé, ce que nous pouvons et devons dire et faire dans le domaine de la morale.

Mais nous n'avons pas le droit, ni l'intention, de borner là nos activités. Si la vie spirituelle dans chacun de nous a pour but de nous retourner vers notre Créateur, dans la vie temporelle nos organisations, nos institutions, même profanes, doivent tendre vers le même but et nous conduire à la même fin. Or, s'il arrive parfois que lorsqu'en tendant à rétablir l'ordre dans le domaine économique et politique il est nécessaire de référer à la sainte Ecriture, aux encycliques des papes, ou même à l'exhortation de la nécessité de la rechristianisation de nos moeurs et de nos vies, pourquoi s'en surprendre et surtout, pourquoi s'en scandaliser? Personne encore n'a pu travailler au rétablissement de l'ordre sans puiser ses idées et sa réforme à l'unique source, l'Ecriture sainte. La raison en est simple: Nous venons de Dieu et nous devons retourner à Lui, autrement nous manquons le but de notre création.

A présent, je reviens à mon point de départ. Le mouvement dirigé par M. Even et Mme Côté-Mercier a pour but d'implanter un système économique qui procurera à tous et à chacun des membres de la société canadienne, tous les biens que les ressources canadiennes ont le moyen de procurer à tous les Canadiens d'abord, puisque le système économique d'un pays détient ses droits et ses devoirs du gouvernement central du pays. Il faut donc nécessairement faire appel au gouvernement central du pays si on veut espérer le résultat désiré, d'où vient la nécessité d'entrer dans le domaine politique.

Voilà le point important et probablement la raison pour laquelle il y a tant de confusion dans les esprits.

L'expérience et l'étude nous ont prouvé que le système économique actuel s'acquitte assez bien de ses devoirs en temps de paix, envers un très petit nombre seulement de ceux qu'il doit servir: en temps de guerre, un plus grand nombre jouissent de ses services. Faudrait-il en conclure que notre système économique actuel n'est fait que pour la guerre?

Si oui, nous qui ne voulons pas la guerre, nous qui avons tant prié pour la cessation de la guerre, qu'allons-nous faire pour nous débarrasser d'un tel système?

La réponse, la voici. Elle nous est prêchée par le mouvement que M. Even et Mme Côté-Mercier essaient d'implanter depuis au-delà de dix ans: nous allons faire pression auprès de nos représentants à Ottawa pour qu'ils nous obtiennent de notre gouvernement un système économique qui s'acquittera de sa fonction pendant la paix, i.e.: faire l'échange de tous les produits, y compris les services humains; en résumé, distribuer tous les biens enviables que les ressources de la nature et de l'industrie ont le moyen de procurer à tous et à chacun des membres de la société humaine, et ici je cite les dernières paroles d'un article qui correspond avec la demande qu'on va faire en bloc au gouvernement par la voix de nos représentants. Je cite Pie XI: "Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance, et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice".

Voyez-vous comme c'est facile? On va faire pression auprès du gouvernement par la voix de nos représentants. Sera-ce un acte révolutionnaire que d'agir ainsi? Pas du tout. Voyez-vous, nous jouissons, encore du moins, du système démocratique au Canada. En démocratie, le peuple gouverne par la voix de ses représentants, ce qui se résume par ces simples paroles: "En démocratie, le peuple commande, le gouvernement obéit!"

Mais, chers compatriotes, vous me direz: "Cà ne marche pas comme ça!" C'est vrai, ç'a n'a jamais marché comme ça, mais c'est possible de réaliser un tel projet.

Le mouvement de M. Even nous suggère de nous organiser en "Union des Electeurs".

L'Union des Electeurs est une organisation qui cherche à grouper tous les citoyens pour obtenir de la politique et de l'économique les résultats que tous en attendent. C'est tout ça et rien que ça. Ce n'est pas comme quelques intéressés autrement vont vous le dire: "un autre parti politique". Votez comme vous le voulez, mais votez! Seulement, l'élection finie, faites-vous servir par le représentant élu, faites pression en bloc auprès de lui quand il y a nécessité, non pas au temps des élections, mais aussi souvent qu'il y a nécessité, et vous verrez qu'il sera content de pouvoir vous servir. Nous avons de bons et braves hommes dans nos gouvernements fédéral et provinciaux, seulement ils sont comme des enfants gâtés, ils ont oublié qu'ils sont là pour représenter toute la population et pour servir tous, sans exception. Unissons-nous et rappelons-les à l'ordre.

Voilà comment nous parle l'organisation dirigée par M. Louis Even. Etes-vous pour une telle organisation? Si oui, hâtez-vous de grossir l'Union des Electeurs.

Par gracieuseté de l'administration du mouvement dirigé par M. Louis Even, nous pouvons dire que vous pouvez devenir membres de l'"Union des Electeurs" en souscrivant la modique somme de $2.00. Ce $2.00 vous enregistre membre de l'Union des Electeurs pour le Manitoba, et, en plus, vous recevrez le journal **Vers demain** pour un an. Ce journal est le journal officiel de l'Union des Electeurs ainsi que de l'institut d'action politique de la province de Québec, et sera aussi celui du Manitoba, en attendant que la province du Manitoba ait le sien bien à elle.

Voilà, chers compatriotes, ce que j'avais à vous communiquer pour aujourd'hui. Soyez assurés que ce que je viens d'écrire, je l'ai fait à titre de concitoyen, et rien de plus. Voyez-vous, j'avais des impressions et j'ai voulu vous les transmettre. Ah! si nous vivions encore au temps de saint Paul, ça aurait été différent; j'aurais pu vous le faire de vive voix. Au temps de saint Paul, il y avait ce qu'on nommait les "Open Forums". Je ne soutiens pas qu'ils se nommaient "Open Forums"; c'est pour être compris en 1946 que je les nomme ainsi. C'étaient des places publiques où se rassemblaient les oisifs, et lorque quelqu'un avait soit des idées ou des annonces à faire, il se rendait là et, de la tribune, il transmettait son message. Aujourd'hui, c'est différent; chacun reste dans son foyer et attend que par la voix de la radio quiconque a des idées ou autres choses à transmettre, s'installe au micro et atteigne par ce moyen ceux qui, comme au temps de saint Paul, veulent l'entendre. Une chose seulement diffère, nous vivons des temps modernes, et alors pour parler à la radio, on nous dit: "Cà coûte $26. pour 15 minutes". Vous comprenez le reste.

Donc, chers compatriotes, sur ce je vous laisse. Toutefois, si vous désirez avoir des renseignements plus détaillés, si vous désirez faire partie de l'Union des Electeurs, écrivez-moi; je me ferai un devoir de répondre et à vos demandes, et à vos désirs. Soyons unis. Merci.

J.-S.-Antonio LEMOINE,

(Annonce)

Le populaire digeste "Aujourd'hui"

Le numéro de novembre de la revue **Aujourd'hui**, le digeste français, qui vient de paraître, est l'un des plus populaires que cette revue ait jamais édité.

Comme article principal, il offre un grand texte du poète célèbre Paul Claudel, en prose, intitulé "Fatima". Le grand poète chrétien y fait jouer son ironie à coeur-joie, dans le style des grands prophètes, et le morceau se termine par un passage plus calme sur la manière dont Dieu souffre du péché.

Deux articles de tournure philosophique: le premier montre comment Darwin, Marx et Freud ont été de véritables "apôtres du chaos" en se faisant les propagateurs du positivisme et en liant la liberté humaine; il est tiré du **Saturday Night**, de Toronto; le deuxième, écrit par un Français montre comment il est nécessaire d'organiser un Super-Etat au-dessus des diverses nationalités si l'on veut éviter le cataclysme des prochaines guerres.

Sur un ton plus léger, nous trouvons des reportages variés; en particulier, l'un sur la Suisse, intitulé "La Suisse, pays de Cocagne", qui est illustré par un merveilleux reportage photographique de huit pleines pages. C'est la première fois que la revue **Aujourd'hui** se lance dans la photographie sur ce pied, mais cet essai est un succès complet: les paysages qui y apparaissent sont de toute beauté, et illustrent typiquement ce magnifique pays qu'est la Suisse. Un autre reportage est celui d'un Anglo-Canadien, d'une revue torontoise, **The Monetary Times**, sur les Canadiens français du Québec. Cet article très sympathique se lit avec grand plaisir.

Les arts sont représentés par un grand article enthousiaste sur le grand Bach et par un article très instructif sur l'"art du timbalier", c'est-à-dire de l'artiste qui dans les orchestres et les fanfares a à jouer les différents tambours et autres instruments comme les cymbales, le triangle, les castagnettes. Cet article nous explique ces différents instruments. Un autre article est consacré aux différentes pièces de Shakespeare qui ont été récemment jouées à Montréal; "Le Songe d'une Nuit d'été", le "Roi Lear", "La Nuit des Rois", "Beaucoup de bruit pour Rien"... Un article donne aussi le contenu d'un grand film français de la Résistance, qui devrait bientôt passer par nos salles de cinéma, et qui est intitulé: "Jéricho".

En littérature, un article sur le "Centenaire de Léon Bloy", le grand écrivain qui n'avait pas peur de dire son fait à tout le monde, y compris le pape, bien qu'il fût catholique..., et un autre article sur Victor Hugo, qui apprendra exactement à ses amateurs ce que l'on doit en penser, ses qualités et ses faiblesses, vues après cent ans ou près.

La part des sciences nous réserve ce mois-ci deux articles très instructifs sur des êtres que nous ne connaissons pas très intimement: la chauve-souris et les abeilles. L'article sur la chauve-souris nous apprend des merveilles que nous ignorons sur ce petit animal qui nous fait peur et qui est pourtant inoffensif. L'article sur les abeilles, intitulé "La cité du miel" est surtout intéressant lorsqu'il raconte le "vol nuptial" de la reine des abeilles, qui est décrit comme un roman.

Un grand chapitre de la vie de Nansen, le grand explorateur, qui fut aussi un grand homme de bien, vient nous apprendre comment ce grand homme organisa, sans aide des gouvernements presque, le rapatriement de tous les prisonniers de guerre, à la fin de la première grande Guerre. On peut se demander si Nansen n'aurait pas fait mieux que ce qui se fait, s'il avait été encore ici pour rendre cette fois-ci le même service à l'humanité.

Un autre récit, très touchant, est intitulé: "Et quand novembre vint". C'est l'histoire, comme nous avertit l'auteur, d'une petite cane et de ses huit canetons. Les huit petits canards ont été reçus par un homme dans un étang artificiel; quand ils ont appris à voler, ils reviennent quand même revoir leur grand ami, qui leur donne toujours de quoi manger. Mais quand vient le temps de la migration, l'automne, que se passe-t-il? Les canards vont-ils rester avec leur ami, ou vont-ils partir pour les pays plus chauds? Lisez la fin de cette fine histoire pour le savoir...

Ceux qui s'intéressent aux affaires canadiennes aimeront lire un article intitulé "Impérialisme économique", qui montre jusqu'à quel point notre pays est libéré, ou plutôt n'est pas libéré, de l'influence anglaise de Londres.

Ajoutez à tout cela des articles sur le sport, sur la philatélie, un concours, un test amusant et des mots croisés. Cela fait un numéro vraiment substantiel. Vous pouvez vous abonner à **Aujourd'hui** en vous adressant à 1961, est, rue Rachel, Montréal.

Des prières pour les persécutés de la Yougoslavie

PHILADELPHIE — Les curés de toutes les paroisses catholiques romaines de l'archidiocèse de Philadelphie, agissant sur les instructions de Son Eminence le cardinal Dennis Dougherty, ont demandé à toutes les organisations paroissiales de protester "contre la persécution de l'Eglise catholique en Yougoslavie".

Les curés ont lu, le 20 octobre, à toutes les messes, une lettre du cardinal, exprimant son regret sur "la honteuse injustice au procès de Zagreb", où l'archevêque Louis Stepinac a été condamné à l'emprisonnement.

Des prières ont été récitées pour les prélats et les prêtres qui ont subi "une punition injuste", aux mains du maréchal Tito. Des câblogrammes seront envoyés de chacune des 386 paroisses au Pape, exprimant la sympathie pour les catholiques de Yougoslavie. L'archidiocèse compte 900,000 catholiques.

"Un monument typique du communisme éhonté"

MADRID — Le journal phalangiste **Arriba** a dénoncé comme un "monument typique du communisme éhonté" le rapport du secrétaire général Trygve Lie, demandant aux Nations-Unies d'agir promptement contre le régime de Franco.

Arriba a transmis la nouvelle sous les manchettes suivantes: "Un autre coup communiste à l'O.N.U."

La voix du Pape

Les droits de la famille, de l'Eglise et de l'Etat dans l'éducation

Le dimanche 9 septembre 1946, S.S. Pie XII reçut en audience à Castel Gandolfo, les membres du premier Congrès national, qui vient de se tenir à Rome, de l'Association italienne des maîtres d'écoles catholiques.

Il leur adressa un discours, où, après avoir félicité ses auditeurs du travail qu'ils avaient accompli depuis leurs dernières assises romaines en novembre dernier, il traita du problème de l'école et de la haute mission des maîtres.

Une des tâches les plus graves de l'Assemblée constituante sera d'assurer le fondement de l'éducation du peuple. Deux courants opposés s'affrontent aujourd'hui: celui qui soutient l'école chrétienne catholique, et celui qui préconise l'école laïque.

Or, les résultats pratiques de l'école, notamment ces dernières années, se sont montrés défavorables à l'école sans religion: de fait, elle est ou devient antireligieuse. L'école laïque, depuis un siècle et demi, porte des fruits amers: elle a donc failli à sa mission. L'éducation chrétienne, au contraire, a heureusement résisté à toutes les épreuves depuis deux mille ans. Il est significatif qu'aujourd'hui, au lendemain de la guerre, partout où ils ont pu exprimer librement leur volonté, les parents ont, à une grande majorité, demandé pour leurs enfants une éducation chrétienne. Et cette préférence s'est manifestée même dans les milieux qui ne professent pas la foi catholique.

"Laissez donc croître l'enfant dans l'atmosphère pure de la famille chrétienne, poursuivit le Pape, et donnez-lui une école qui, de concert avec la famille et l'Eglise, travaille à une saine formation de la jeunesse. Les parents ont un droit primaire d'ordre naturel à l'éducation des enfants, droit qui, comme le déclarait Notre glorieux prédécesseur Pie XI, est inviolable et antérieur à celui de la société civile et de l'Etat (Cf. Encyclique "Divini illius Magistri", 31 décembre 1929). Mais un droit immédiat et suréminent dans le domaine de l'éducation, avec tous les moyens nécessaires et utiles à cette fin, revient à l'Eglise, maîtresse et mère spirituelle des âmes: ayant pour mission la formation religieuse des hommes, elle est responsable de l'éducation spirituelle et morale de l'enfant. Loin de nous l'intention de nier ou de diminuer le droit de l'Etat en matière d'éducation: droit qui a tout à la fois son fondement et ses limites dans le bien commun de la nation. Or, le bien commun exige que l'Etat garde et respecte les droits à l'éducation qui appartiennent à la famille et à l'Eglise".

Il faut, conclut Pie XII, toujours tendre à ceci: que la famille, l'Eglise et l'Etat, selon le droit naturel et la volonté du Christ, collaborent d'un accord mutuel à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. Principe qui est le présupposé essentiel de l'article 36 du Concordat italien actuellement en vigueur, qui proclame que " l'enseignement de la doctrine chrétienne selon la forme reçue de la tradition catholique" est "le fondement et le couronnement de l'instruction publique". Aux maîtres de tout mettre en oeuvre pour que pleine satisfaction soit donnée aux parents qui demandent pour leurs enfants une école catholique.

Abordant la deuxième partie de son discours, Pie XII releva que nous vivons en des temps extrêmement bouleversés. Aussi un maître d'école pourrait-il se demander à quoi sert, au milieu de ces événements gigantesques, son humble travail parmi les enfants du peuple. Que personne ne se laisse troubler par ce doute. Nous sommes, certes, témoins d'événements extraordinaires, mais nous n'en devons pas oublier pour autant de considérer combien, ne fût-ce qu'au cours des trois derniers siècles, se sont réalisées les paroles du Psalmiste: "Dominus dissipat consilium nationum; irritas faciet cogitationes populorum. Dieu renverse les desseins des nations, il réduit à néant les pensées des peuples". (Ps. XXXII, 10).

L'avenir s'étend devant nous comme un brouillard impénétrable. Mais l'avenir est en votre pouvoir, puisque vous avez entre vos mains les nouvelles générations, qui domineront et formeront l'avenir. Elles le feront pour le plus grand bien de la famille humaine, si elles se mettent au travail saines d'esprit et de corps. Or, ces qualités dépendent essentiellement du maître, car, après la famille, rien n'agit d'une façon aussi durable sur les jeunes que l'école. C'est dire la haute importance de votre tâche, dut-elle se déployer dans une pauvre école perdue dans les montagnes. Travail d'autant plus considérable et délicat de nos jours que l'instituteur doit souvent suppléer aux déficiences de beaucoup de parents, que la misère, les difficultés de la vie, les circonstances extérieures rendent moins aptes à exercer leur rude et sainte mission d'éducateurs.

G. H.

L'Eglise orthodoxe attaquée par les Soviets

BELGRADE — Le journal communiste **Borba** a prétendu récemment que les criminels de guerre yougoslaves ont été protégés par l'archevêque Dionisije, évêque grec orthodoxe pour le Canada et les Etats-Unis. D'autres membres de la hiérarchie de l'Eglise serbe ont aussi été attaqués.

Le journal prétend qu'un prêtre a été démis aux Etats-Unis pour l'appui qu'il a donné au mouvement de libération nationale et qu'on lui a donné comme successeur un nommé Miomir Dubak, décrit comme "collaborateur" notoire et considéré comme criminel de guerre en Yougoslavie.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE

L'Arrière-Plan De Son Choix



Une large ouverture de la lentille a écarté du foyer un arbre placé à droite, évitant l'encombrement du fond.

COMME l'arrière-plan a beaucoup d'importance dans n'importe quelle photo, il est bon de s'arranger pour obtenir celui qu'on veut.

La règle fondamentale à retenir, c'est que les fonds unis, sans fatras, sont les meilleurs. Ils ajoutent à la photo. Un arrière-plan confus, sillonné de lignes enchevêtrées, ou d'une forme obscure, gâte votre travail. Il rivalise avec le sujet, pour capter l'attention.

Heureusement, on peut maîtriser ses arrière-plans de bien des manières. La première, c'est de choisir un fond uni et d'y centrer le sujet. C'est la méthode la plus simple, adaptable à n'importe quel appareil, de la boîte rudimentaire à la machine la plus élaborée et la plus précise. Cependant, il n'est pas toujours possible de transporter le sujet.

La seconde méthode s'appuie sur l'angle. Ainsi, il n'y a pas meilleur fond que le ciel; donc en travaillant d'un niveau inférieur à celui du sujet, vous avez pour effet de placer le firmament derrière lui. Attention néanmoins, dans un tel cas, de ne pas exagérer l'angle au point de distordre le sujet.

Il existe un troisième moyen de maîtriser l'arrière-plan, si vous avez un appareil dont la lentille s'ouvre à différents degrés. N'oubliez pas que plus la lentille est ouverte, moins le champ est profond. En ouvrant beaucoup, vous pouvez diriger le foyer sur votre sujet, en laissant les objets au delà, légèrement en dehors. Naturellement, la lentille ouverte nécessite un temps d'exposition plus court.

Suivant les situations qui se présenteront, vous voudrez faire l'essai de ces méthodes. Quel que soit votre choix, vous conviendrez sans doute qu'un fond uni apporte du piquant à votre photo.

Jacques Lumière

Mouvement de conversion au christianisme au Japon

ST-CESAIRE — Les membres de la St-Jean-Baptiste de St-Césaire ont eu comme conférencier invité, récemment, un missionnaire dominicain, le R.P. Côté, qui leur a parlé des Japonais, "nos ennemis d'hier, mais qui seront bientôt nos frères dans la foi chrétienne".

"En effet, dit le R.P. Côté, la guerre, le pire fléau de l'humanité, a parfois de ces heureuses conséquences. Avant cette défaite écrasante, le Japon était reconnu par tous les missionnaires comme le pays où il était le plus difficile d'espérer des conversions. Cela était dû à la prétendue divinité de l'empereur. Cette croyance, abandonnée par la classe instruite, était encore bien vivace dans l'âme du peuple. Un tel credo facilitait la tâche de l'autorité civile qui, en plus, défendait aux catholiques de parler de religion en dehors de leurs églises.

Mais voilà qu'après la défaite du pays qu'ils croyaient invincible, l'empereur déclare solennellement, de sa propre volonté libre, qu'il n'a aucun lien avec la divinité et qu'il est un homme comme tous les autres Japonais. Jugez de l'affaiblissement spirituel de ce peuple foncièrement religieux et ancré dans ses croyances. C'est pourquoi à présent, ne pouvant vivre sans religion, il se tourne en masse vers le catholicisme et demande le baptême.

Mouvement de conversion

Ce mouvement de couversion au catholicisme est tellement grand qu'il faudrait à l'heure actuelle cent fois plus de missionnaires pour suffire à la tâche. Et il n'y aurait rien de surprenant que la famille de l'empereur embrasse sous peu le catholicisme. Un missionnaire catholique invité par l'impératrice est revenu de sa visite au sein de la famille impériale en disant que la chose est fort possible, tellement l'empereur et toute sa famille se sont montrés en faveur de la religion catholique. Il a même cité cette phrase de l'empereur: "Si mon peuple se convertit à une religion, je désire que ce soit la religion catholique qu'il embrasse".

Moralité exemplaire

Si la famille impériale se faisait catholique, il est certain que du coup plus de la moitié de la nation demanderait le baptême des chrétiens. Les choses pourraient aller très vite, car nous ne rencontrons pas au Japon les obstacles dus à l'immoralité. Les Japonais ont une conduite morale des plus édifiantes et ils feraient la leçon à bien de nos catholiques occidentaux.

Staline aurait perdu de son emprise

LONDRES — "Josef Staline a été banni en Crimée durant un certain temps et n'est retourné à Moscou que pour y constater que Molotov, Vishinsky et leur bande avaient pris le dessus." Telle est l'opinion qu'exprime dans un discours publié dernièrement, sir Gifford Martel, qui fut chef d'une mission militaire britannique à Moscou en 1943.

Le **Times** rapporte que sir Gifford a déclaré, dans un discours à la Royal Empire Society, à Bristol, qu'il a causé un bon nombre de fois avec Staline. Il a exprimé l'opinion que celui-ci aurait volontiers adopté une attitude amicale à l'égard de la plupart des pays, mais qu'il avait malheureusement "perdu son emprise".

"Je crois, dit sir Gifford Martel, que Staline a été banni en Crimée durant quelque temps, et que, lorsqu'il revint à Moscou, il constata que Molotov, Vishinsky et leur coterie avaient pris le haut du pavé, qu'ils étaient devenus maîtres de la situation pour imposer le contrôle sur la Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie et la Yougoslavie, tout comme si ces pays faisaient partie de la Russie."

La Russie double ses allocations familiales

MOSCOU — Une hausse des allocations, déjà très libérales, accordées aux mères russes, principalement à celles de familles nombreuses, porte les observateurs à croire que la population totale de l'Union soviétique dépassera les 200,000,000 d'ici quelques années. D'après le recensement de 1939, la population russe était d'environ 170,000,000. Selon le budget proposé par le ministère des finances, le gouvernement versera l'an prochain 4,000,000,000 de roubles en allocations aux mères de famille, tandis que l'an dernier on accordait 2,100,000,000. La valeur officielle du rouble est de 5.3 au dollar.

Le gouvernement institua ce programme de subvention aux mères, le 8 juillet 1944, en même temps que les autorités reconnaissaient que d'élever une famille nombreuse constituait un acte patriotique, et distribuait des médailles spéciales aux mères.

Dans les 12 premiers mois suivant l'élaboration de ce programme, plus de 200,000 femmes, mères de 5 à 10 enfants, ont reçu la "médaille de la gloire maternelle".

L'échelle des versements aux mères va de 400 roubles à la naissance du troisième enfant, jusqu'à 5,000 roubles pour chaque enfant au-dessus de 10 ans. Aux mères de nombreuses familles, on accorde une allocation mensuelle de 80 roubles à la naissance du quatrième enfant, et les dons vont se multipliant et atteignent 300 roubles par mois, pour le dixième enfant et chacun des autres qui suivent.

M. Dorion demande à M. St-Laurent d'intervenir

QUEBEC — Ces jours derniers, M. Frédéric Dorion, C.R., député de Charlevoix-Saguenay, à la Chambre des Communes, a envoyé un message à M. Louis St-Laurent, ministre des Affaires extérieures, lui demandant de donner instruction à nos représentants à la conférence de Paris de protester contre le simulacre de procès fait à Mgr Stepinac.

M. St-Laurent a répondu que la Conférence qui siège actuellement à Paris, pour rédiger des traités de paix avec les pays satellites de l'Axe, n'avait aucune compétence pour recevoir des protestations relatives à l'administration de la justice dans un pays allié.

M. Dorion adresse au ministre des Affaires extérieures un nouveau télégramme qui se lit comme suit:

Québec, 15 octobre 1946

Très Honorable. St-Laurent,
Ministre des Affaires extérieures, Ottawa.

En lisant votre message du 10 octobre, j'ai constaté avec beaucoup de surprise que vous ne sembliez pas attacher toute l'importance qu'il convenait à la tragédie qui vient de se dérouler en Yougoslavie, dont Mgr Stepinac a été la victime. Si parfois les agences de presse peuvent nous donner des informations qui soient incomplètes ou exagérées, l'affirmation de Sa Sainteté le Pape ne peut laisser aucun doute dans l'esprit des catholiques. Une protestation du Canada à la conférence de Paris contre le crime de Yougoslavie aurait eu aussi bien sa place que les dénonciations de M. K. V. Kisselev, de Russie, contre le prix payé par la Russie au Canada pour les mines de nickel de Petsamo. Le moins que le Canada puisse faire maintenant, c'est de se joindre aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, selon la suggestion du cardinal McGuigan.

(signé) Frédéric DORION, M.P.

Londres ne fera rien en faveur de Mgr Stepinac

LONDRES — Le secrétaire d'Etat Hector McNeil a révélé à la Chambre des communes que le secrétaire aux Affaires étrangères, Bevin, croit inconvenable que le Gouvernement britannique intercède auprès du gouvernement yougoslave en faveur de l'archevêque Alojzic Stepinac "puisque la question en est une de politique interne qui ne concerne que la Yougoslavie".

M. McNeil, dans une réponse écrite à une question, a dit que M. Bevin a exposé ses vues dans une réponse à des communications du cardinal Bernard Griffin et d'autres chefs catholiques romains demandant que le Gouvernement proteste à Belgrade contre l'arrestation et le procès de l'archevêque Stepinac.

Il dit que M. Bevin avait promis cependant, "qu'il surveillerait attentivement la situation au cas où il serait utile plus tard de faire connaître nos vues au gouvernement yougoslave".

Depuis ce moment-là, déclara M. McNeil, M. Bevin "n'a rien fait pour changer ses opinions". S. Exc. Mgr l'archevêque Stepinac est toujours condamné à seize ans de travaux forcés après avoir été trouvé coupable de "crimes de guerre par la cour du peuple".

Une religieuse française vient d'être béatifiée à Rome

VATICAN — La religieuse française Marie-Thérèse de Soubiran, dont la statue figurera un jour à la basilique vaticane, a été élevée, le 20 octobre, à la gloire des autels. Pour cette cérémonie de béatification, la première depuis la guerre, un grand pèlerinage de sainte offrande, le premier également depuis la guerre, a franchi les frontières italiennes.

Le fait que les premiers pèlerins viennent de la nation que l'Eglise considère comme sa fille aînée, prend l'aspect d'un symbole témoignant, aux yeux de tous, la pérennité de cette progéniture. Cinq membres éminents de l'épiscopat français ont accompagné les fidèles dans leur voyage.

La basilique vaticane était parée dans l'abside, des grandes tapisseries rouges brodées d'or dont on recouvre les pilastres dans les grandes circonstances. Un immense tableau représentant la nouvelle élue dans son apothéose et couvert d'un voile avait été suspendu au fond de l'abside, devant la "Gloire" du Bernin — groupe sculptural de bronze doré surmontant l'autel et la chaire et dont le motif est constitué par un grand soleil doré.

D'autres tableaux, peints, comme le premier, par des religieuses de Marie Auxiliatrice (Ordre fondé par la nouvelle bienheureuse), étaient suspendus au-dessus de l'entrée principale de la basilique, ainsi qu'au-dessus de la porte de bronze donnant sur le portique et les paliers.

Deux d'entre eux reproduisent des scènes de guérisons miraculeuses attribuées à l'intercession de Marie-Thérèse de Soubiran et reconnues par la congrégation des Rites, pour sa béatification.

Deux miracles

Deux religieuses miraculées: Paule Gient de Combalee, en religion Soeur Marie Plautille, de la Société de Marie Auxiliatrice, et Soeur Marie du Calvaire, de la Congrégation du Bon-Pasteur, arrachées l'une et l'autre à la mort, en 1932, figuraient parmi les religieuses qui, ayant à leur tête la Mère Marie Elysée, supérieure générale de la Société de Marie Auxiliatrice, occupaient des places réservées.

Dans les tribunes spéciales figuraient les membres du corps diplomatique parmi lesquels les chargés d'affaires et autres invités de marque.

La cérémonie débuta par l'arrivée des cardinaux membres de la Congrégation, les Frères, les Soeurs, les archevêques et les évêques précédés des membres du Chapitre de Saint Pierre.

Les cardinaux prennent place sur les bancs réservés, du côté de l'Evangile; derrière eux se tiennent les archevêques, les évêques et les hauts prélats. En face, s'installent le cardinal, les archiprêtres et les chanoines; le Père Miccinelli de la Compagnie de Jésus, postulateur, s'avance vers les cardinaux, accompagné du prélat secrétaire de la Congrégation des Rites, et il retrace la vie de la sainte.

Sa vie

"Marie-Thérèse de Soubiran, que l'Eglise admet aujourd'hui au nombre de ses bienheureuses, est née à Castelnaudary, en 1834; à 11 ans, elle fit sa première communion et manifesta une ardente vocation pour la vie religieuse. Son oncle, qui était chanoine, encouragea sa vocation et la conduisit à Gand, pour y étudier l'organisation des Béguinages."

"En 1855, la jeune fille a ouvert un béguinage à Castelnaudary que l'évêque de Carcassonne a approuvé, en 1860, et le pape Pie X, en 1900."

"En 1861, Marie-Thérèse de Soubiran a déclaré, un certain soir, qu'elle préférerait être brûlée vive, elle et ses compagnes, plutôt que de former une communauté qui ne plaise pas au Seigneur; la nuit même, un violent incendie détruisit la maison des religieuses et la bienheureuse sauva du péril un ciboire qui fut le seul objet qu'elle 'put arracher aux flammes'."

Pour les jeunes filles

"En 1869, elle transforme son institut en lui donnant le nom de 'Marie Auxiliatrice' et pendant que Saint-Jean Bosco et ses confrères se consacraient, en Italie, à l'apostolat en faveur des jeunes garçons, Marie-Thérèse de Soubiran et ses consoeurs se préoccupaient d'organiser l'assistance pour les jeunes filles."

"La guerre de 1870 devait porter à cette organisation un coup redoutable. Marie-Thérèse de Soubiran dut se réfugier en Grande-Bretagne où, avec l'aide de l'archevêque de Westminster, elle reconstitua le noyau de sa maison."

"Puis la nouvelle congrégation se répandit dans toute la France, une fois la guerre finie, mais la supérieure allait être victime de son assistante, qui faisait retomber sur elle les causes de sa mauvaise administration, et ainsi elle abdique, en 1873, entre les mains de l'archevêque de Bourges."

"Après une retraite d'un an à Clermont-Ferrand, la future bienheureuse se rend à Paris, où repoussée par sa famille religieuse, elle trouve un abri chez les Soeurs de la Charité. C'est ainsi qu'épuisée par tant d'épreuves, elle expirait en 1889. Après sa mort, la vérité se fit jour petit à petit."

Depuis 1934

"La cause de béatification de Marie-Thérèse de Soubiran, introduite en mai 1934, a fait de rapides progrès. Six ans plus tard, en septembre 1940, en pleine guerre, eut lieu la lecture du décret reconnaissant l'héroïsme de ses vertus, et l'année dernière, en décembre, a été publié le décret 'de tuto' qui constituait le dernier acte, avant la cérémonie de béatification."

S'adressant au cardinal secrétaire de cette Congrégation, le Père Miccinelli lui remet le bref pontifical proclamant bienheureuse, Marie-Thérèse de Soubiran et le prie d'en ordonner la publication.

Le cardinal invite le Postulateur à solliciter du cardinal archiprêtre, l'autorisation de faire publier le bref dans la basilique; une fois le consentement obtenu, Mgr Anchini, membre du Chapitre, monte sur une petite estrade et donne lecture en latin du bref, qui contient l'éloge de la nouvelle élue.

C'est alors que le voile recouvrant le tableau de la nouvelle bienheureuse tombe et les cloches de la basilique sonnent à toute volée pour saluer la petite religieuse que l'Eglise élève à la gloire des autels.

Indulgence plénière

Une indulgence plénière est attachée à cette messe, que peuvent gagner tous ceux qui visitent l'église aujourd'hui; une foule immense qui emplit la basilique suit dans le plus grand recueillement le service dont elle reprend les chants liturgiques.

A la fin de la messe, la postulation offre aux cardinaux présents un exemplaire de la vie de la bienheureuse que le pape viendra vénérer dans la soirée. La foule, parmi laquelle les soutanes religieuses forment des taches sombres, s'écoule lentement sur la place Saint-Pierre, sous un ciel pour la première fois maussade après une longue série de jours ensoleillés.

Les religieuses de Marie Auxiliatrice ont assisté en l'église de Jésus à une messe d'action de grâce célébrée à l'autel St Ignace par le père jésuite, Monnier Vinard, et dont le sermon a été prononcé par le père Derely de la Compagnie de Jésus.

Le lendemain, le pape recevra, à Castel Gandolfo, les pèlerinages français venus à Rome à l'occasion de la béatification de Marie-Thérèse de Soubiran.

Enthousiasme

Une foule considérable, parmi laquelle la France était largement représentée par des pèlerins venus de sa ville natale, assistait à la cérémonie où l'enthousiasme, comme toujours, l'emportait sur la piété, dès que le Souverain Pontife apparut sur la "sedia gestatoria" au fond de la basilique.

Les choeurs chantaient "Tu es Petrus." Le Souverain Pontife, se tournant à droite et à gauche, bénissait de sa main droite la multitude des fidèles. Arrivé à l'autel où sont placées les reliques de la bienheureuse, le pape s'est agenouillé et s'est absorbé dans une longue prière.

Puis l'archevêque d'Avignon s'est approché, et après le chant du Tantum ergo, il a donné la bénédiction eucharistique. Les membres de la postulation ont ensuite offert au pape les cadeaux traditionnels: d'abord un reliquaire d'argent ciselé et d'ivoire, renfermant un fragment d'os d'une côte de Marie-Thérèse de Soubiran, puis un exemplaire richement relié, de la vie de la nouvelle élue.

Les cloches de la basilique ont sonné en l'honneur de la nouvelle bienheureuse.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR — **NOVEMBRE** — CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
Ne sont plus valides: Tous les coupons de sucre, de beurre et les coupons M non numérotés et à l'effigie du castor					1	2
3	4	5	6	7 SUCRE-CONSERVES S33 COUPON DE BEURRE B31 COUPON DE VIANDE M58 Valides	8	9
10	11	12	13	14 COUPON DE VIANDE M59 Valide	15	16
17	18	19	20	21 SUCRE-CONSERVES S34, S35 COUPON DE BEURRE B32 COUPON DE VIANDE M60 Valides	22	23
24	25	26	27	28 COUPON DE BEURRE B33 COUPON DE VIANDE M61 Valides	29	30

Nouvelles d'intérêt catholique

Par René GIRARD, S.J.

Vatican

Le Saint-Père a reçu en audience privée une délégation composée de cinq membres du Comité arabe suprême. Ces délégués ont soumis au Pape un mémoire sur la question de la Terre Sainte, et celui-ci leur a remis une déclaration de deux pages et leur a adressé un discours dont le texte a été donné dans l'**Osservatore Romano.** Le Pape leur a parlé en français. Insistant sur l'impartialité qui le place au-dessus des conflits nationaux, le Saint-Père a ajouté que cette impartialité n'était pas de l'indifférence. Après avoir fait remarquer qu'il s'était toujours opposé au fanatisme antisémite, il a continué: "Il est inutile de vous dire que Nous déplorons tout recours à la force et à la violence, d'où qu'il vienne". Il est significatif de voir ainsi les Musulmans recourir au Souverain Pontife dans leur querelle avec les Juifs.

— La présentation des lettres de créance du Dr Arthur Maixner, comme ministre plénipotentiaire de la Tchécoslovaquie, marque la reprise officielle des relations entre ce pays et le Vatican. Le Dr Maixner exprime au Saint-Père la haute estime que lui porte M. Benès, le président de la Tchécoslovaquie.

— Le Vatican a confirmé la nouvelle que le Souverain Pontife a sollicité l'opinion des évêques du monde entier sur l'opportunité de la définition de l'Assomption de la très sainte Vierge comme dogme de foi.

— Un écrivain bien connu aux Etats-Unis, Courtenay Savage, est décédé récemment à Rome, où il était en mission comme journaliste. Dans une lettre à des amis de Chicago reçue après sa mort, il décrit l'impression que fit sur lui l'audience du Saint-Père: "Il était au courant de tout ce qui nous concernait. Nous nous sommes assis à son bureau, James Norris et moi, et nous avons causé du problème des réfugiés. Jim lui dit que j'allais essayer de faire comprendre aux Américains que 90% de ces personnes sont des catholiques pratiquants. Je crois que ce que je n'oublierai jamais, ce sont les mains du Pape: je n'ai jamais vu des mains si fines, et je n'ai jamais vu personne se servir de ses mains avec une telle éloquence. Le Souverain Pontife nous a longuement entretenus des qualités des Américains . . ."

— Le Souverain Pontife a fait un séjour d'un mois à sa villa de Castelgandolfo, fin d'août et début de septembre.

— Dom Pierre Lou, ancien premier ministre de Chine et maintenant abbé bénédictin, est venu à Rome conférer avec le Pape. Dom Lou a exprimé l'espoir que ses supérieurs l'enverront en Chine, où il désire travailler à l'union de l'Orient et de l'Occident, car, dit-il, "le christianisme est le couronnement du confucianisme".

Allemagne

L'incertitude qui règne au sujet du statut juridique de l'Eglise —incertitude causée par le fait que les autorités d'occupation considèrent comme périmés les concordats existants — est l'un des plus graves problèmes abordés par la hiérarchie allemande à sa conférence annuelle de Fulda. Les biens d'Eglise et les institutions confessionnelles d'enseignement se trouvent ainsi sans aucune protection civile.

— "Le rétablissement de la famille chrétienne est à la base de la restauration de la nation allemande": tel est le thème de la lettre collective des évêques allemands, lue dans toutes les églises de ce pays, le dimanche 8 septembre. "Si la famille était détruite, continuent-ils, l'Allemagne demeurerait une source d'infection et une menace pour les peuples voisins". Les évêques voient les deux pires menaces à la famille dans les nombreuses poursuites en divorce et dans l'éloignement des prisonniers de guerre de leur famille. Faisant écho aux appels du Pape, ils font un plaidoyer fervent auprès des autorités d'occupation pour obtenir le retour des millions de prisonniers allemands encore loin de leur famille.

— Dom Willibrod Verkade, peintre et auteur bien connu, qui était entré chez les Bénédictins après sa conversion au catholicisme, est décédé à l'abbaye de Beuron à l'âge de 77 ans. Il était Hollandais de naissance.

Angleterre

Les Catholiques anglais ne placent guère d'espoir dans la conférence de Paris. Leurs trois hebdomadaires sont plutôt pessimistes. Le **Catholic Times** écrit qu'il est triste de voir cette conférence, réunie pour traiter avec les ex-ennemis, remplie de chicanes entre les Alliés.

— Une cousine germaine de Winston Churchill, Mme Clare Consuelo Sheridan, vient d'entrer dans l'Eglise catholique. Mme Sheridan a été reçue dans l'Eglise à Assise.

Autriche

"Pourquoi l'Autriche est-elle traitée comme un pays ennemi?" Le chancelier Figl a récemment posé cette question au monde. "Pourquoi n'est-elle pas plutôt considérée comme un pays "libéré", puisqu'elle a été la première victime de l'agression nazie?" Pour ce qui est de la zone occupée par les Russes, on peut se demander si seulement elle a été "libérée". Les saisies opérées par les Soviets ne sont pas les actes d'un libérateur. "Que les biens possédés en Autriche par des Allemands avant l'**Anschluss** soient considérés comme biens allemands, on peut le concéder, ajoute Figl, mais les biens passés depuis par la force aux Allemands ne peuvent d'aucune façon être considérés comme des biens allemands. Et pourtant, ce sont ces biens, usines, fermes, cheptel, enlevés par les Allemands aux Autrichiens, qui leur sont maintenant enlevés de nouveau, sous prétexte qu'ils sont des 'biens allemands'."

Brésil

Trois membres de l'Assemblée constituante ont réclamé que la permanence des relations diplomatiques avec le Saint-Siège soit garantie dans la nouvelle constitution de ce pays. Ces députés font remarquer que le Brésil est un pays presque entièrement catholique et qu'un amendement pour assurer ces relations exprimerait les sentiments de la majorité de la population. Une telle disposition existait dans la constitution de 1934, abrogée par Vargas en 1937.

Espagne

Le primat d'Espagne, S. E. le cardinal Pla y Deniel, archevêque de Tolède, dans une entrevue avec un journaliste américain, s'est félicité des progrès faits par son pays en législation sociale: "L'ouvrier, dit-il, jouit d'un salaire élevé, de vacances payées, d'assurances contre les accidents de travail et la maladie, de pensions de vieillesse et d'allocations familiales généreuses."

— L'évêque de Jaen, dont la cathédrale est consacrée à l'Assomption de la sainte Vierge, a fait remarquer, à l'occasion de la consultation pontificale auprès des évêques sur l'opportunité de proclamer cette ancienne croyance comme dogme de foi, qu'il y a au moins vingt-six cathédrales en Espagne qui ont pour titulaire ce mystère de la vie de la Vierge. Il a cité Madrid, Tolède, Valladolid, Séville, Burgos . . .

Etats-Unis

Avery Dulles, le plus jeune fils de John Foster Dulles, l'un des chefs protestants les mieux connus des Etats-Unis, vient d'entrer chez les Jésuites, après avoir écrit l'histoire de sa conversion dans un volume intitulé **A Tribute to Grace,** qui doit paraître cet automne. Le jeune Dulles s'est converti au catholicisme en 1941. Il attribue sa conversion aux relations qu'il a eues avec des prêtres pendant son séjour à Harvard, où il a gradué en 1939. Il a été lieutenant de marine pendant les cinq ans de la guerre. Son père est président du **Federal Council of the Churches of Christ in America** et a été aussi président de l'**International Conference of World Churches** récemment tenue à Cambridge, en Angleterre.

— Billy Conn, l'avant-dernier adversaire de Joe Louis pour le championnat mondial de boxe, vient de faire un don de $5,000 à l'école du Sacré-Coeur de Pittsburg, son Alma Mater, pour l'érection d'un monument à la Madone, en accomplissement d'un voeu qu'il fit pendant la guerre. Il était en avion en compagnie d'autres vedettes de la radio et du cinéma, dont Marlene Dietrich et Bob Hope, en tournée récréative pour les troupes, lorsque les commandes de l'avion furent gelées. Conn fit alors un voeu et commença la récitation du chapelet et l'avion atterrit sans encombre pendant que les artistes achevaient leur chapelet.

— Mme Florence Niemann, de Dubuque, Iowa, vient de prendre l'habit des Visitandines, en présence de ses six enfants et de son vieux père. Mme Niemann a déjà un fils jésuite et deux filles religieuses. Le plus jeune de ses fils est étudiant à l'Université Marquette, à Milwaukee.

— L'Université de Saint-Louis vient d'acquérir la propriété complète de **Parks Air College,** la première école d'aviation des Etats-Unis à être approuvée par l'autorité fédérale du pays. L'acquisition de cette école, qui comprend vingt-deux bâtiments et cent-treize acres de terrain, a été facilitée par le transfert de 43% des parts, comme don personnel du président et fondateur, Oliver L. Parks. Le recteur de l'Université, le R.P. J. Holloran, S.J., a déclaré que c'est le plus grand "pas en avant" jamais accompli par cette Université. Cette école compte 368 élèves en aéronautique.

France

A la Conférence de la Paix, Herbert V. Evatt a proposé l'établissement d'un tribunal des droits humains auquel n'importe quelle personne des anciens pays ennemis pourrait en appeler du traitement qu'elle reçoit de son gouvernement. "Cette proposition, dit le **Washington Post,** a éclaté comme une bombe simplement parce qu'elle fait ressortir l'opposition fondamentale qui existe entre les démocraties occidentales et la Russie soviétique. La suggestion de M. Evatt, qui enlèverait le jugement final aux autorités nationales de Roumanie, de Hongrie, de Bulgarie ou de Finlande, est comme un fanion rouge devant le taureau russe."

— Les orthodoxes français subissent actuellement une crise d'allégeance causée par le soi-disant patriarche Alexis, de Moscou. Le métropolite Euloge, mort au cours de l'été, avait désigné l'archevêque Vladimir, de Nice, comme son successeur. Mais le patriarche Alexis vient de nommer Séraphin Loukianow comme chef de toutes les Eglises orthodoxes de l'Europe occidentale, y compris la France. Selon **l'Epoque,** de Paris, le synode français orthodoxe a refusé de reconnaître l'envoyé des Russes, qui, au surplus, a ouvertement collaboré avec les Nazis pendant la guerre. La nomination de cet opportuniste a indigné les orthodoxes français.

— Les supérieurs des cinq congrégations de la Sainte-Croix se sont réunis au Mans pour demander l'ouverture du procès de canonisation de leur fondateur, le P. Basile Moreau. La pétition est signée par le T.R.P. Cousineau, supérieur général des Pères et des Frères de Sainte-Croix, par la Rév. Soeur Sainte-Maximilienne, supérieure des Soeurs canadiennes de Sainte-Croix, par la Rév. Soeur Saint-Julien, supérieure des Soeurs françaises, et la Rév. Soeur Rose-Elisabeth, supérieure générale des Soeurs américaines de la Sainte-Croix. — Les Pères de Sainte-Croix sont au nombre de 400, les Frères comptent également 400 sujets; la communauté canadienne des religieuses est la plus nombreuse et compte 2,000 sujets; la communauté américaine en compte 1,500 et la communauté française, 400.

Guatémala

Les communistes s'efforcent de soulever le préjugé nationaliste contre les prêtres espagnols qui font du ministère en Amérique centrale. Les catholiques s'opposent à ces tactiques, et le quotidien **El Imparcial** a publié une déclaration de 1,400 catholiques protestant contre les attaques parues dans le quotidien de gauche, **Mediodia.**

Italie

Des dépêches d'Arnold Cortesi, du **New York Times,** attirent l'attention sur la tactique communiste en Italie: l'**Unita,** journal de l'extrême-gauche, passe son temps à répéter que toutes les infortunes de l'Italie viennent de ce qu'elle a préféré se ranger avec les démocraties occidentales plutôt que de suivre l'U.R.S.S. D'autre part, les chefs communistes se hâtent de déclarer qu'ils n'acceptent aucune responsabilité pour le sort qui sera fait à l'Italie par le traité de paix.

— Tous les catholiques du monde entier réclament une paix juste pour l'Italie, comme ils le font d'ailleurs aussi pour les autres nations vaincues. Mais il y a lieu d'insister sur le cas de l'Italie, nation catholique que les adversaires de l'Eglise ont tout intérêt à brimer ou à laisser brimer. "La chute de l'Italie serait le prélude de la destruction de l'Occident, a déclaré l'archevêque de Boston, S. Exc. Mgr Cushing. L'Italie forme la frontière spirituelle entre l'Est qui s'insurge et l'Ouest qui renaît, et elle se trouve une fois de plus à la croisée des chemins du monde".

Tchécoslovaquie

L'Union internationale des Etudiants, qui a été fondée à Prague par le Congrès mondial des Etudiants, s'est constituée contre l'opposition concertée des catholiques de tous les pays, qui y voient un nouvel organisme des rouges pour lutter, selon la terminologie soviétique, "contre le fascisme sous toutes ses formes". La majorité des délégués s'est opposée à définir ce mot, fascisme, ce qui laisse la porte ouverte à l'action politique. Toutes les acclamations à ce congrès sont allées à Staline, à Tito et aux "républicains" espagnols, ce qui laisse bien voir sa couleur.

Yougoslavie

De nouvelles arrestations et de nouvelles exécutions de prêtres et de religieux montrent que la situation religieuse au pays de Tito est extrêmement grave, et tend encore vers le pire. Que le régime de Tito soit déterminé à persévérer dans son attitude antireligieuse, cela a paru clairement au cours du "procès" fait **in absentia** à Mgr Grégoire Roznan, évêque de Lubljana. Cet évêque est réfugié dans la zone britannique d'Autriche. Il s'agit de soulever l'opinion des Slovènes (catholiques) contre leur évêque.



Dans la province de Québec, des milliers de cours d'eau et de lacs sont l'oeuvre d'une période de glaciation relativement récente sur une immense étendue de roche de la plus vieille formation qu'il y ait au monde; la plupart sont situés dans d'immenses forêts, où leurs surfaces brillantes contrastent avec la masse sombre des conifères. Cette grande et ancienne province abonde en beauté ainsi qu'en ressources naturelles. On estime à dix-sept millions de chevaux le total de l'énergie hydraulique du Québec. Environ six millions sont mis en valeur.

Candidats à l'élection qui sera tenu sous peu en France

PARIS — Les listes de candidats qui s'affronteront aux élections du 10 novembre sont maintenant toutes connues, le tableau des inscriptions ayant été clos.

Les trois grands partis, M.R.P. (Démocrate-Chrétien), communiste et socialiste — associés dans le gouvernement, mais rivaux devant les électeurs — présentent chacun leurs listes dans toutes les circonscriptions de la France métropolitaine.

Les groupes d'opposition paraissent, au contraire, avoir eu le souci de ne pas disperser leurs efforts. Les radicaux se sont associés à l'U.D.R.S. — Union démocratique et socialiste de la résistance — et les deux groupes se sont entendus pour présenter des listes communes dans les ⅔ des circonscriptions environ. Les noms figurant sur les listes du rassemblement des gauches républicaines et ceux des groupes modérés du parti républicain de la Liberté (PRL) ne se livreront bataille que dans 25 circonscriptions, afin de ne pas diviser les voix contre les communistes.

Mais la grande nouveauté de ces élections sera la présence des candidats de l'Union gaulliste; celle-ci présente des listes homogènes dans une dizaine de circonscriptions, mais, dans beaucoup d'autres, les candidats de l'Union gaulliste figureront sur les listes du rassemblement des gauches ou du PRL.

L'autonomisme musulman en Algérie

En Algérie, devant la poussée de la propagande autonomiste musulmane, une entente a été réalisée entre le MRP et les groupes d'opposition pour présenter des listes communes: le parti autonomiste, dit parti populaire algérien (PPA), n'a pas été autorisé à déposer ses listes et l'actuel représentant des tendances autonomistes ne se présente pas aux prochaines élections. Dans ces conditions, le parti communiste s'apprête à recueillir des voix indignées.

Tous les leaders connus se présentent de nouveau dans leurs circonscriptions: M. Edouard Herriot à Lyon, où il est élu depuis 40 ans; M. Paul Reynaud, dans le département du Nord, où il s'est installé aux élections précédentes; M. Maurice Thorez, dans la banlieue de Paris, et M. Georges Bidault, dans le département de la Loire. L'amiral Muselier a décidé de poser sa candidature dans un secteur de Paris et M. Léon Blum ne sera pas plus candidat que dans les élections successives qui ont eu lieu depuis la libération.

L'union gaulliste et le général de Gaulle

On sait que le général de Gaulle ne fait pas partie de l'Union gaulliste et ne l'a même jamais appuyée officiellement; on attend une déclaration prochaine du premier résistant de France, mais il est peu probable qu'il sorte de la ligne de conduite qu'il semble s'être tracée. Le général de Gaulle déclinera toute candidature à la présidence du gouvernement, mais il rappellera ses observations sur la nouvelle constitution et pourrait être ainsi amené à formuler son avis sur d'autres problèmes.

Les déclarations du premier résistant du gouvernement provisoire sont anxieusement attendues.

Envoi de colis pour la France

Tous ceux qui depuis le printemps de 1945 ont envoyé des colis de vivres, conforts et vêtements à leurs parents et amis en France se sont rendus compte de l'effet de leur bienveillante générosité. La gratitude exprimée par les bénéficiaires ne pouvait être qu'un encouragement à continuer ces envois et à les multiplier.

Ces denrées ont bien souvent suppléé à la disette d'une alimentation sommaire et ces effets d'habillement et conforts ont permis de braver les éléments et de parer à la pénurie du combustible et chauffage.

Il est admis que dans l'ensemble un très petit nombre de colis ont été perdus ou pillés. Les colis-lettres de 4 livres 6 onces, recommandés, ont tout spécialement été chanceux. Les colis postaux de 11 livres ont couru certains risques et on peut regretter quelques pertes totales ou partielles du contenu. Tenant compte des temps et services de transport et livraison, on ne peut être trop exigeant et on peut s'attendre à une amélioration constante de la situation. Mais il n'est pas encore temps de suspendre ces envois. On devine chez certains des bénéficiaires quelque réticence à admettre et faire connaître leur détresse et besoins. Ils expriment leur sincère gratitude et ceci indique que ces cadeaux sont plus qu'utiles et nécessaires. Dans la mesure de nos moyens nous devons donc continuer nos envois.

Un dernier règlement des autorités postales permet à chacun l'expédition de deux colis par semaine, d'un poids total de 11 livres, mais à deux personnes différentes. En plus de la déclaration usuelle affixée au colis, deux autres détachées doivent être faites et présentées au bureau de poste avec le paquet. Le tout n'est qu'une simple formalité et les maîtres de poste aviseront les expéditeurs. Le port est relatif et au maximum de $2.25. Il est recommandé que les colis soient bien faits et bien emballés. Le papier étant rare, une toile cousue est préférable. Ecrivez l'adresse à même l'enveloppe et en plus à l'intérieur du colis. Autant que possible, nous sommes portés à préférer les colis-lettres de 4 livres 6 onces, recommandés au tarif maximum de $1.52. Les produits alimentaires, conserves, etc., demandent des boites en carton spécial que certains magasins vendent à cet usage, mais on peut les faire avec le carton obtenu des boites de commerce, en ville ou campagne. Un bon ficelage et un peu de toile ou papier gommé sont nécessaires. Au besoin, un surplus de ficelle à l'intérieur pour rattacher après inspection de la douane en France.

A part l'aide rendue par l'envoi de ces vivres et effets, nous estimons que nos parents là-bas souffrent aussi de la crise monétaire, de la cherté de la vie et ils sont les victimes involontaires du marché noir. Les appointements, retraites et salaires, ne sont pas à l'échelle du coût de la vie et ne fluctuent pas avec les hausses subites et apparemment incontrôlables. Sur ce point il y a lieu aussi de faire bonne oeuvre. Avec le change à 108 francs au dollar, l'envoi de quelques dollars ferait plaisir pour suppléer au budget précaire de nos compatriotes. On peut envoyer, à titre personnel par la Banque, tout montant jusqu'à concurrence de $500 par mois. Et depuis le 1er août, par la poste et par mandat, jusqu'à $100. par mois. En plus, ces mandats peuvent être pour un montant inférieur et usés pour paiement de petits achats de produits français, prime d'assurance, souscriptions de journaux et revues; cotisations comme membres de clubs, sociétés bénévoles ou autres, don personnel à tout parent pour son support ou celui de toute organisation religieuse, missions, etc. Le reçu du montant seul est remis à l'expéditeur; la poste se charge de l'expédition et remise de la somme au destinataire.

De toute façon, tout en prenant soin des nôtres, n'oublions pas ceux qui n'ont pas ni cousin, ni oncle d'Amérique et pensons à la Grande Famille Anonyme Française, à nos enfants de France et Orphelins de Guerre. Pour eux tous, les besoins sont urgents et immenses. Donnons et versons à l'Oeuvre de Secours à la France la grosse part et tout au moins le surplus de nos largesses. L'écho de nos offrandes nous renverra leur "Merci".

C. B.
(Communiqué)

→ La situation religieuse en Allemagne . . .

(Suite de la première page)

seignement. Comme le gouvernement militaire français a son mot à dire dans toute matière de politique générale, il convient de signaler certains caractères du problème religieux, dont la solution dépend ainsi de plusieurs facteurs souvent opposés entre eux.

Pour ce qui est de l'organisation de la jeunesse, une différence marquée saute aux yeux. Le clergé allemand préfère jusqu'ici la formule paroissiale, qui consiste à avoir un chef sous la direction immédiate de l'épiscopat, et une jeunesse unique qui lui obéisse selon une discipline strictement établie. C'est le prêtre ou le curé qui est ce chef; les dirigeants laïcs sont mis de côté; la spécialisation n'est pas de mise. La formule française ou belge, comme on le sait, admet, elle, la spécialisation (JOC, JAC, JEC, JIC) et l'appoint des laïcs. Cette différence de point de vue retarde d'autant l'organisation définitive de la jeunesse catholique allemande. Des conversations officieuses entre Français et Allemands n'ont pas encore produit des résultats; mais les premiers espèrent qu'avec le temps, l'épiscopat allemand comprendra la valeur pratique et immédiate de la formule de spécialisation.

Le fond de la difficulté semble être l'état psychologique de chaque peuple en particulier. L'individualisme français s'accommode fort bien de la formule jociste "Voir, Juger, Agir". Tandis que l'esprit gregaire des Allemands leur permet bien d'agir par obéissance et discipline, mais non pas toujours de voir ou de juger par eux-mêmes. Certains craignent ainsi qu'un sentiment pangermaniste ne vienne doucement s'accommoder de directives purement religieuses. Car si le clergé allemand s'est opposé en gros au nazisme, cela ne veut pas dire qu'il se soit débarrassé d'ambitions purement nationales. Or, en ce moment, le clergé catholique pour une grande part s'affirme comme une force importante de synthèse et d'action pour la vie allemande. Disons tout de suite, à son avantage, qu'il est un partisan sincère de la coopération internationale. C'est ce que nous avons pu tirer de longues conversations avec des représentants de l'épiscopat allemand.

Pour la question scolaire, les Allemands voudraient continuer le système d'écoles confessionnelles existant avant le nazisme et permis par le régime concordataire. En général, la formule française serait pour l'école unique, avec ce compromis d'une addition d'instruction religieuse pour chaque confession, si les parents le demandent. Les mérites et les démérites de ces deux systèmes sont chaudement débattus dans chaque groupe; bien qu'en ce moment, on fasse un essai des deux formules: certaines écoles confessionnelles sont permises là où elles existaient auparavant, tandis que des écoles neutres sont établies là où le besoin se fait sentir, en prétextant le manque de personnel et de matériel pour éviter des critiques trop directes.

En attendant, l'Allemagne connaît en ce moment une ère de paix religieuse et de renouveau chrétien qui permet de bien présager de l'avenir. Si les églises ont perdu beaucoup de fidèles pendant la persécution nazie et au courant de la guerre, par contre elles possèdent maintenant des minorités agissantes qui font déjà sentir leur poids sur la direction des affaires locales et nationales.

Thomas GREENWOOD.

Reproches des catholiques anglais aux anglicans

LONDRES — Le **Catholic Herald** a demandé dans un éditorial, aux archevêques anglicans de "cesser de canarder et de railler l'Eglise catholique".

Le journal publie une réponse à une attaque formulée par le Dr Cyril Garbett, archevêque d'York, contre les conditions du mariage entre catholiques et non-catholiques. L'auteur catholique se dit "surpris que l'on fasse si peu pour répondre à la constante invitation des catholiques à de meilleures relations entre les Eglises".

"Nous pouvons assurer aux archevêques de Canterbury et d'York que lorsqu'ils seront face à face avec l'Antéchrist, ils verront s'évanouir bien vite la tentation de frapper dans le dos leurs frères chrétiens."

"Le bras de mer qui nous sépare du champ de bataille où prendra place la lutte entre la chrétienté et ses ennemis, se rétrécit de jour en jour . . ."

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises de CBK, Watrous, Sask., et de CBFY, Verchères, P.Q., pour la semaine du 2 au 9 novembre 1946.

CBK, Watrous, Sask. (540 klcs)
Heure des montagnes

LUNDI 4 NOV.
4.00—La chanson française
4.15—La fiancée du commando
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

MARDI 5 NOV.
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.45—Radio-journal

MERCREDI 6 NOV.
4.00—Musique et littérature
4.15—La fiancée du commando
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

JEUDI 7 NOV.
4.00—Prenons le thé
4.15—Les voix du pays
4.45—Radio-journal

VENDREDI 8 NOV.
4.00—La chanson française
4.15—La fiancée du commando
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

SAMEDI 9 NOV.
3.00—La bonne chanson
3.15—Questionnaire de la Jeunesse
3.45—Radio-journal

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

SAMEDI 9 NOV.
11.15—Piano
11.30—Le réveil rural
12.00—Les Alouettes
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—La revue des hebdomadaires
12.45—Intermède
1.00—L'opéra "Madame Butterfly"
4.00—Concert du samedi
5.00—Programme musical
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Chansonnettes.
5.45—Chronique sportive
6.00—Le questionnaire de la jeunesse
6.30—L'heure dominicale
6.45—Café Negro
7.00—Soirée de chez nous.
8.00—Radio-journal
8.05—A communiquer
9.30—Orchestre.
10.00—Musique
10.15—Musique de jazz.
10.30—Orchestre.

DIMANCHE 10 NOV.
11.00—On veut savoir.
11.15—Airs d'opérettes.
11.30—Causerie
11.45—Intermède
11.59—Signal-horaire.
12.00—Notre français sur le vif
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Musique légère
1.00—Airs d'opéras
2.00—Le music-hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Musique de jazz
3.30—Radio-Collège
4.00—L'orchestre
5.00—Lheure dominicale
5.30—Radio-journal
5.40—Chronique sportive
6.00—Radio-Collège
7.00—Ici l'on chante
7.30—Les ateliers de Radio-Canada
8.30—Album de musique
9.00—Radio-journal.
9.15—Vieux airs
9.30—A communiquer
10.00—Musique de jazz
10.15—Airs d'opérette
10.30—Orchestre de danse.

LUNDI 4 NOV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale.
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Et puis après . . .
1.15—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne.
1.45—Chansonnettes
2.00—Le Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-collège
3.45—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Intermède de piano.
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole".
6.30—Piano
6.45—La Fiancée
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concert
8.45—Causerie
9.00—Radio-journal.
9.15—Lettre d'une Parisienne
9.30—Orchestre
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse
10.30—Orchestre.

MARDI 5 NOV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Et puis après
1.15—Intermède
1.30—Le courrier
2.00—Les amis de l'art
2.30—Les chefs-doeuvre
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-colège
4.10—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Intermède de piano
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Jean Narrache
6.45—Elles sont quatre
7.00—Les secrets du Dr Morhanges
7.30—La mine d'or
8.00—Concert.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'école des parents
9.45—Récital (Québec)
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique légère.
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

MERCREDI 6 NOV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire.
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Et puis après
1.15—Intermède
1.20—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le moulin de la chanson.
2.00—Le pèlerinage des malades
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.15—Les plus beaux disques
4.30—Thé dansant
4.45—Intermède de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Les Troubadours
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Orchestre
8.00—Radio-Carabins
9.00—Radio-journal.
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Musique
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse
10.30—Orchestre.

JEUDI 7 NOV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-Journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
1.00—Et puis après
1.15—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall.
2.30—Musique
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Intermède de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Théâtre de chez nous
7.00—Talents de chez nous
7.30—Equipe aux quatre vents
8.00—La chanson française
8.30—Récital
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie
9.30—Ecrit la nuit
10.00—Musique de jazz.
10.10—Airs d'opérettes.
10.30—Histoire de la musique

VENDREDI 8 NOV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Vie de famille
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Intermède
1.00—Et puis après
1.15—La voix des castors
1.20—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la chanson
2.00—Music Hall.
2.30—Les chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-Collège
4.30—Thé dansant
4.45—Intermède
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Les Troubadours
6.45—La Fiancée du Commando
7.00—Concert populaire
8.00—Studio G-7
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—René Ristelhueber
9.30—Recital d'orgue
10.15—Musique de l'Amérique du sud
10.25—Musique de jazz
10.30—Intermède
10.35—Orchestre
11.00—Fin des émissions

L'hon. P.-J.-A. Cardin a rempli une carrière remarquable

MONTREAL — L'un des personnages dominants de la politique canadienne depuis les dernières 25 années, l'hon. P.-J.-A. Cardin est décédé à sa demeure de Sorel, à l'âge de 67 ans, récemment.

Ministre dans trois cabinets différents à Ottawa, et député de Richelieu-Verchères depuis 1821, M. Cardin a été victime d'une attaque cardiaque le 29 septembre dernier et il avait dû garder le lit depuis. On rapportait cependant une amélioration de son état lorsque la mort est venue mettre un terme à ses activités.

M. Cardin avait reçu les derniers sacrements lors de l'attaque dont il avait été victime à la fin de septembre, et, au cours de la journée de dimanche, il avait reçu la visite de Mgr J.-B. Nadeau, curé de Saint-Pierre de Sorel, ainsi que du R. P. Narcisse, O.F.M., supérieur des Franciscains de Sorel.

M. Cardin avait été ministre du transport et des Travaux publics dans le cabinet King jusqu'au 9 mai 1942, date à laquelle il démissionna par suite de son désaccord avec ses collègues sur la question de la conscription pour service militaire outre-mer.

Né à Sorel le 28 juin 1879, le défunt était le fils de M. Joseph Cardin et de Virginie Ferron. Il fut instruit au collège commercial de Sorel et par des professeurs particuliers jusqu'à ce qu'il fût admis comme étudiant en droit à l'Université Laval de Montréal. Reçu avocat, il épousait, le 23 août 1909, Mlle Rosa Casavant, de Sorel.

Deux fois bâtonnier du Barreau de Richelieu, il fut président honoraire du Barreau rural de la province.

Elu aux Communes pour la première fois lors des élections générale de 1911, il fut successivement réélu en 1917 et en 1921. Elevé au conseil privé et nommé ministre de la Marine et des pêcheries le 30 janvier 1924, il était élu par acclamation le 27 février suivant.

M. Cardin abandonna son portefeuille dans le cabinet King le 28 juin 1926 et le 25 septembre de la même année, il était assermenté comme ministre de la Marine et des pêcheries. Réélu aux élections générales de 1930, M. Cardin abandonnait son portefeuille le 7 août 1930, lorsque le gouvernement King fut défait au scrutin général.

Réélu aux élections de 1935, M. Cardin était assermenté comme ministre des Travaux publics le 23 octobre de la même année. Il a par la suite été réélu aux élections de 1940 et assermenté comme ministre des Travaux publics et des Transports. Puis, en 1942, il démissionnait pour se retirer presque complètement de la vie politique.

M. Cardin, en compagnie de MM. Lapointe et Power, avait promis de démissionner et de quitter la politique si le gouvernement de l'Union nationale était élu en 1939.

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Jean Lagassé

XXe ANNEE - 1946-1947 NUMERO 8

Réflexions sur la semaine

La Toussaint

Nous devons tout aux saints. Rien de vrai, rien de bon, rien de durable qui n'appartienne pas à leur vie, à leur pensée, à leur désir. Ce qu'il y a de positif en histoire a été accompli par eux ou par des hommes qui, au moment de leurs grandes actions, les imitaient.

Nos familles, notre peuple doivent leur durée aux vertus de ceux qui furent nos pères et nos ancêtres. Saints ignorés, anonymes, ils font tous partie de la troupe innombrable des citoyens du Ciel que glorifie la fête du 1er novembre.

La pensée du ciel est la seule qui, vécue, puisse béatifier la terre. Les saints ont seuls raison. Il faut aller au ciel et rien de souillé n'y entre. C'est sur la terre que se fait la préparation — et l'élimination. Sur la terre et au collège.

Que ceux de notre sang à qui nous devons nos traditions de vertu, que les êtres chers qui nous ont édifiés de leur vivant nous obtiennent la grâce d'accorder notre vie dès maintenant avec notre destinée éternelle.

Le meilleur moyen de béatifier notre éternité, c'est de sanctifier notre vie présente. Le comprendre, c'est une grâce actuelle, dans tous les sens du mot. Le comprendre dès le collège, c'est une grâce de choix.

Le jour des Morts

Le Jour des Morts nous répète avec réalisme la leçon de la Toussaint. Non seulement la sainteté est nécessaire, mais nous devons nous y appliquer dès maintenant. Car nous sommes en marche et la grande préparation se fait à même le voyage.

Ce voyage est inéluctable. D'autres l'ont déjà fait, que nous avons connus. Le Collège a commencé il y a plus d'un siècle et quart. Où sont les Anciens de 1846, de 1876? Où sont même tel ou tel dont les condisciples sont jeunes encore? Les années ajoutent à notre âge: quelle est celle qui le fixera pour toujours? Elle viendra, elle vient, elle est venue pour plusieurs. Vérité pratique. Qu'en retour de nos prières, nos morts, ceux de notre collège, nous obtiennent d'en inspirer notre vie.

Toussaint, Jour des Morts: richesse d'une liturgie toute d'idéal et de réalisme.

Le COIN.

CHRONIQUE

du 17 au 23 octobre

Le tournoi, l'aurons-nous?

Le ciel atmosphérique s'est amusé de nous avec ses nuages de neige et de pluie.

Les esprits inactifs en récréation ont trouvé tout le temps désirable pour rêver au futur tournoi (futur, avec l'idée d'éloignement).

La température maussade a forcé les autorités du Collège à remettre le tournoi du 12 au 15, puis au 17.

Le 17, c'était un jeudi. Ce jour fut attendu avec beaucoup d'anxiété. Le mot n'est pas, ici, un anglicisme.

Au lever, les pensionnaires courent aux fenêtres interroger le ciel. Le ciel est clair. Mais il nous a si souvent déçus cet automne!

Durant la messe, à la consécration, le soleil envahit la chapelle. Dans les bancs court, à n'en pas douter, un frisson de satisfaction. "Nous aurons le tournoi aujourd'hui", pensent toutes les têtes pieuses, entre deux prières.

Nous l'aurons!

Après le déjeuner, les tableaux de la Récréation nous crient en grosses lettres: "**Tournoi.** Départ à 9 h. 30".

Le comité des travaux prépare les bagages. Walleyn arrive subitement avec son camion pour les transporter, les élèves chaussent leurs espadrilles et l'on attend les autobus.

A 9 h. 30, huit des plus beaux autobus de la Winnipeg Electric sont rangés sur la rue Aulneau. Six sont promptement envahis. Un bon nombre d'externes iront en bicyclette. La rue Main retentit de nos chansons et du clairon de Lionel Bouvier.

Nous l'avons!

Au parc Kildonan, l'endroit bientôt traditionnel du tournoi d'automne, les collégiens, distribués par catégories, se dispersent sur la pelouse verte, et se livrent de tout coeur à tous les jeux imaginables: courses, sauts, lancers, combats "à cheval", etc.

A midi, les estomacs sonnaient depuis longtemps le dîner. Les bonnes "binnes" des bonnes soeurs, leurs tartes aux raisins et leur chocolat nous régalent et nous gonflent.

Une joie d'un autre ordre assaisonne le repas. S. Exc. Mgr Cabana, le P. Recteur et le P. Préfet, sont venus avec ceux des professeurs qui n'ont pas pris l'autobus avec nous ce matin. Son Excellence bénit la table, goûte à notre menu, puis, circulant à travers les tables, admire sans doute la joie sérieuse de nos appétits et, sans doute aussi, se rappelle ses jours de collège, les bienheureuses journées de pique-niques.

Après le dîner, on se disperse par groupes dans le parc ensoleillé, digérant dans la poésie de la nature. Au parc Kildonan, cela se fait très bien.

A 2 h., une partie de balle molle entre Pères et élèves donne une victoire aux collégiens, et une réputation de lanceur au Frère Philippe. Puis c'est la grande course du mille. Huit concurrents au départ, trois à l'arrivée! Robert Lafrenière affiche une belle vigueur d'athlète.

Nous l'avons eu!

Retour en autobus. La journée se termine dans la joie. On prévoit les raideurs musculaires du lendemain, mais on n'en est pas moins heureux et satisfait.

Le tournoi est toujours le triomphe d'un grand plaisir goûté en commun. Cette année, il fut aussi le triomphe de la patience et de l'espérance sur les caprices de la température.

Marcel PREFONTAINE,
secrétaire de la Réc.

Dernier saut

Jeudi soir, revenu du tournoi les pieds lourds, épuisé, hors d'haleine, après avoir dépensé ardeur et force en sauts, courses et gambades, le collégien, dans un dernier effort, contracte ses muscles pour un dernier saut en longueur, et le voilà à Fatima.

Il n'a plus de courage pour étudier! Il reste juste assez de force pour se peigner, ajuster sa cravate et se rendre à la salle académique. Mais l'effort eut son ample récompense. "Les trois enfants de Fatima", auguste miracle et jeu soigné, valaient la peine d'être vus.

Rien sans peine

C'est une loi de la nature que pour atteindre un but il faut travailler, peiner. Mais un tournoi, un pique-nique comme celui du 17 n'exigent aucun effort, aucun travail antérieur. Je parle de la masse des collégiens. Les officiers, les braves officiers tirent les plans et organisent; les autres n'ont qu'à recevoir, qu'à s'embarquer et se laisser aller.

Le proverbe "rien sans peine" n'a malheureusement pas d'exceptions. Avant ou après, il faut toujours y mettre le prix. Cette fois, ce fut après, le lendemain... Oh! moi-même! . . . On se réveille tout brisé, abattu. On se meut avec peine, les muscles crient. Chaque pas exige un effort douloureux et fait regretter (momentanément) un saut, une course de la veille. Les membres n'ont plus leur souplesse, les couturiers sont raides, on se croit éreinté, échiné.

Malgré cela, tous seraient prêts à recommencer . . . deux jours après.

Travail en bandes

En ce temps maussade d'automne, le vieil octobre se joue de nous et ne nous présente la plupart du temps qu'un point d'interrogation. Un jour, il nous envoie de la neige; une autre fois, un soleil de juin.

La Récréation a assez tremblé pour son tournoi. Aussi elle ne prend pas de risque. Méfiante, rêveuse de prudence, elle décide de monter ses patinoires.

Un appel général, et c'est l'affaire d'une demi-heure de distribuer les bandes autour de l'emplacement des trois "ronds".

Un mot du président Comeau, et le comité des travaux est à l'oeuvre. Gérard Roy, de sa corde, tire les lignes. Avec Gérard Gagné, Jean Magne et même le vice-président, André Côté, au bout de la masse; les piquets enfoncent pouce à pouce. On enligne et on attache bande après bande, et bientôt se dresse la muraille de madriers, bientôt la patinoire des Petits et celle des Grands sont prêtes à recevoir glace et rondelles.

Les bandes érigées ne chômeront pas. Réveillées à coup de masse, elles attendront l'hiver sans dormir. Elles souffriront, et supporteront, comme des malades héroïques, sans avoir été "gelées", les balles de crosse et les ballons.

Les collégiens, tout en aiguisant leurs patins, se lancent dans les concours de ping-pong, de quilles et de balle-au-mur.

Canadiens en France

Dimanche soir, grâce à la conférence de M. le chanoine Lorgnier, nous croyons débarquer à Boulogne. Nous assistons aux travaux de fortification du génie allemand, aux bombardements de la ville martyre, à sa délivrance par les troupes canadiennes-françaises. Une belle page d'histoire contemporaine, dont nous remercions notre conférencier.

Roger SMITH.

TOURNANT

J'ai essayé en vain de traiter cent sujets. Je me résous donc à écrire mes réflexions en répondant aux questions qui me sont venues.

Pourquoi ne suis-je plus capable d'écrire ce que je veux comme en Méthode et en Versification? N'ai-je rien à dire ou suis-je indifférent à tout ce qui m'entoure?

Je ne suis plus le même étudiant que les années passées. Autrefois, je voyais la nature, j'éprouvais des sentiments, je remarquais des faits, et je jetais cela tout naturellement sur le papier. A présent, je ne puis plus écrire ce que je vois et ce que je ressens sans le raisonner et sans y mêler mes idées. C'est donc que j'ai des idées. Oui, mais je ne puis les exprimer, j'ai perdu la simplicité et l'enthousiasme qui font qu'un enfant dit tout ce qu'il pense et sent.

Je ne suis pas complètement indifférent à tout ce qui m'entoure! J'aborde les choses avec mes sens. Mais puisque j'ai des idées, il faut que je raisonne. Cela demande un effort, car l'entraînement fait défaut; je l'ai négligé pendant les vacances.

Ces réflexions ont déjà résolu en partie le problème. J'essaierai de remédier à mes faiblesses, et mes prochaines compositions marqueront des progrès.

T. PIERRENAIS.

Où moururent les deux martyrs canadiens

WAUBAUSHENE — Deux mottes de terre cendreuses marqueraient l'endroit exact où furent martyrisés les saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemand en 1649, selon M. Wilfrid-W. Jury, archéologue de l'University of Western Ontario.

Depuis le mois d'août, M. Jury a poursuivi ses recherches sur le site de l'humble chapelle de bois rond où les Jésuites trouvèrent une mort horrible aux mains des Iroquois. A l'aide de baguettes plantées dans le sol selon la ligne des ruines, il a retracé les limites du fort Ignace où se trouvaient les missionnaires quand ils furent surpris par le parti iroquois.

Les marques cendreuses se trouveraient inscrites dans l'emplacement de l'église du fort, et prouveraient — comme le veulent les récits historiques — que les martyrs sont morts liés à deux piliers, près de l'autel.

Ville découverte sous vingt pieds de sable

JERUSALEM — Les fouilles archéologiques qui se poursuivent depuis trois mois à Tel-el-Farah ont mis à jour les vestiges d'une ville datant peut-être de 5,000 ans. L'emplacement des ruines, découvertes à 20 pieds de profondeur dans le désert nord-palestinien, inclinent les archéologues à croire qu'il pourrait bien s'agir là de la première capitale d'Israël, Tirza. Mais le directeur des travaux, le R. P. Devaux, O.P., de l'Ecole d'archéologie française, est d'avis qu'il ne faut pas surestimer l'importance des découvertes.

On étudiera les divers objets retirés des ruines, tessons de poteries, têtes de flèches, outils de bronze, etc., avant de tirer des conclusions plus catégoriques.

L'histoire de Tirza s'est close 900 ans avant notre ère quand une nouvelle capitale fut construite en Samarie. Les excavations ont dégagé du sable les vestiges de trois cités, dont deux construites sur le site de la première. D'après le Père Devaux, celle-ci aurait été ravagée par le feu. C'est vers Tirza que, selon les théologiens, Abraham se serait d'abord dirigé à son arrivée de Mésopotamie.

Les recherches seront reprises l'an prochain et exigeront plusieurs années.

"Nuremberg fut un acte de vengeance et non de justice"

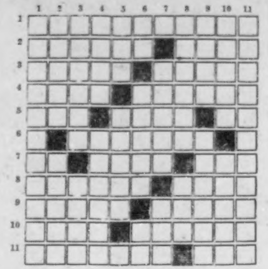
MADRID — Le journal phalangiste **Arriba**, commentant "l'épilogue de la tragédie de Nuremberg", se demande si le procès fut un acte de justice, et répond négativement.

La justice, dit-il en substance, veut l'égalité: à même crime, même châtiment, **Arriba** entreprend de démontrer que cette règle ne fut pas appliquée à Nuremberg, par l'examen des quatre chefs d'accusation.

Conspiration? On pourrait citer, dit-il, le pacte Ribbentrop-Molotov d'août 1939 pour le partage de la Pologne. Crimes contre la paix? Invasion de la Belgique, de la Hollande, du Danemark et de la Norvège, soit, mais aussi invasion de la Finlande, de la Pologne. On peut citer les tueries de Katyn, les chambres à gaz, les camps de la Gestapo, les viols des jeunes Allemandes par les troupes noires françaises... quant aux crimes contre l'humanité, mieux vaut, dit "Arriba", ne pas en parler.

Pour ces raisons, le journal franquiste invoque les paroles du sénateur Taft et il proclame que Nuremberg fut un acte de vengeance et non de justice.

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Faire acte de fraternité.
2—Déchiré, mis en pièces — Groupe de corps reproducteurs, chez les fougères.
3—Singe-araignée — Paquet, balle de marchandises.
4—Vastes amas d'eau salée — Caryophyllacée.
5—Espace de terre entouré d'eau — Poète chanteur de l'époque primitive, chez les Grecs — 1ère conj.
6—Tirer de nouveau.
7—Symbole du gallium — Fruit de conifère — Tête d'une tige de blé.
8—Qui vit, qui croît sur les Alpes — Monceau, tas.
9—Principe servant de règle — Pousse des jeunes arbres au printemps.
10—Choisit parmi plusieurs — Lien de jonc.
11—Petit plancher élevé pour y établir des sièges — Pluriel de son, sa.

VERTICALEMENT

1—Qui parle flamand.
2—Mammifère carnassier de l'Inde — Adverbe: en ce temps-là.
3—Souder de l'acier à du fer — Saisit et tint.
4—Pareils, semblables — Enlever la cime.
5—Epoque — Fixe, immobile, en parlant de l'oeil.
6—Ile de l'Atlantique — Filet de pêche triangulaire — Préposition latine (à, vers, pour).
7—Boisson faite avec le jus fermenté des pommes — Nom vulgaire d'une espèce de graminées.
8—Séparée — Gros perroquet.
9—Genre de poissons plats ovales — De Reims.
10—Instrument pour mainteenir certaines parties écartées — Suspension momentanée d'une action.
11—Hommes faisant partie de la réserve de l'armée.

Solution du problème précédent

O	B	J	E	C	T	I	V	E	S	■
C	R	E	P	A	I	■	I	L	E	S
C	E	N	I	S	■	F	R	E	N	E
I	L	I	■	E	N	L	E	V	E	R
P	A	L	E	■	I	O	L	E	■	I
I	N	■	N	A	T	T	A	■	S	N
T	■	A	T	R	E	■	I	D	E	E
A	C	E	R	E	E	S	■	A	P	T
L	A	R	E	S	■	E	S	T	A	T
E	G	E	E	■	E	T	O	I	L	E
■	E	S	S	O	R	E	U	S	E	S

Pétain veut un nouveau procès

ILE D'YEU, France — Les procureurs de l'ancien maréchal Pétain ont révélé que ce dernier désire subir un autre procès et qu'il s'intéresse plus que jamais aux choses de l'actualité.

M. Jacques Isormi, son procureur devant le tribunal qui l'a condamné à mort, le 15 août 1945, a rapporté, au nom de son client, que Pétain "n'a pas demandé au général de Gaulle de commuer sa sentence de mort en une peine d'emprisonnement à vie".

M. Isormi a ensuite décrit la vie que le maréchal mène dans la forteresse de l'île d'Yeu, située à 15 minutes de marche de l'hôtel de Port-Joinville, où Mme Pétain se retire et fait le lavage de son mari.

M. Isormi et M. Jean Lemaire ont pu visiter à plusieurs reprises la chambre où le maréchal "doit faire son lit lui-même".

De Gaulle

Qu'est devenu de Gaulle? aurait demandé Pétain à M. Isormi, lors d'une visite. "Son cas m'intéresse, aurait dit le maréchal. Je l'ai condamné à mort et il m'a condamné en retour. Nous sommes deux condamnés".

Faisant allusion à la démission du général de Gaulle comme président en janvier dernier, Pétain a déclaré: "Je suis demeuré au poste aux jours les plus difficiles. Néanmoins de Gaulle veut jouer le rôle des Bonaparte.

Pétain appuie le point de vue de de Gaulle en ce qui concerne la constitution de la Quatrième République, disant que l'on "commet une grave erreur en faisant choisir le premier ministre par l'Assemblée".

Refus d'accepter le jugement

La nuit qui a précédé la dernière visite d'Isormi, Pétain s'est senti malade et craignant de mourir avant d'avoir autorisé ses avocats à tenter d'obtenir un autre procès, il a écrit une déclaration d'une main tremblante. Cette déclaration commence par ces mots: "Je n'ai jamais accepté ma condamnation; j'ai bénéficié d'une faveur que je n'ai pas demandée". Le maréchal termine sa déclaration à ses procureurs d'instituer de nouvelles procédures.

La seule personne à coudoyer régulièrement le maréchal — outre les geôliers et le garde de la forteresse est Mme Pétain, qui rend une visite d'une heure, chaque jour, à son mari.

Cellule simple

Rappelant la première visite au maréchal, en avril dernier, avec M. Lemaire, M. Isormi raconte entre autres choses que la cellule du maréchal est propre et complètement dépourvue de luxe. C'est une grande pièce, qui donne sur la cour de la forteresse par une fenêtre munie de barreaux. Il y a une garde-robe, un bureau et deux armoires en bois contenant les effets du prisonnier. "Le maréchal nous a montré avec humour comment il s'y prend pour tenir ses chemises bien pressées.

"Le maréchal s'éclaire, le soir, avec une lampe à pétrole. Un coin de la chambre est occupé par un fauteuil pour le service de l'ordonnance qui a refusé d'en procurer un plus confortable au maréchal".

Lors d'une seconde visite, en septembre, les deux procureurs ont remarqué que l'on avait ajouté un autre fauteuil que Pétain n'utilise pas. "C'est un meuble pour les vieillards", a-t-il dit à ses visiteurs.

Un garde a déclaré aux visiteurs que Pétain a demandé de nettoyer lui-même sa chambre et qu'il a répandu lui-même du désinfectant sur le plancher.

Etude de l'anglais

Au cours de la dernière visite MM. Isormi et Lemaire ont dit que "Pétain ne leur avait jamais paru si jeune". La principale distraction du maréchal est l'étude de l'anglais.

Avant leur départ, Pétain a soutenu en présence de ses visiteurs, "qu'il avait été dans son droit". "J'ai plus que résisté et je l'ai fait plus que n'importe quelle autre personne sur les champs de bataille". J'ai dû résister chaque jour et chaque minute", a dit le maréchal.

Allemands et Russes sont coupables des mêmes crimes

Le "New York Times" fait un parallèle entre les dictatures russe et allemande.

NEW-YORK — Représentant les chefs d'accusation qui conduisirent les criminels de guerre du Reich à l'échafaud, le **New York Times** attaque dans son éditorial les soviets, en faisant un parallèle entre les actes des nazis et ce qu'on observe dans l'administration des territoires conquis ou libérés par l'armée rouge.

"Les nazis ont été convaincus d'avoir déporté des populations civiles, mais les vainqueurs eux-mêmes ont décrété non seulement des déportations en plus grand nombre, mais les ont exécutées souvent de façon inhumaine.

Les nazis ont été convaincus d'employer des travailleurs forcés... Quelques-uns des vainqueurs se servent encore comme travailleurs forcés des prisonniers de guerre, et souvent dans des conditions aussi mauvaises que celles qui régnaient sous les nazis.

"Les nazis, le fait est prouvé, ont créé et maintenu des camps de concentration. Mais on trouve des camps de concentration russes de l'Atlantique au détroit de Behring. Les Russes ont réquisitionné des produits agricoles des matières premières, des avoirs étrangers...

"Un coup d'oeil sur la presse quotidienne montre que les mêmes faits se produisent en Europe orientale".

Même si les vainqueurs répondent qu'ils ne commettent ces actes que pour rembourser, ils ne doivent pas se mettre "au-dessus de la loi qu'ils imposèrent aux vaincus", conclut le **New York Times**.

Sous le titre "Le dernier acte", le **New-York Herald-Tribune** fait dans son éditorial une description sommaire mais dramatique des événements qui précédèrent et suivirent les exécutions de Nuremberg.

"La cloche qui sonna le glas de ces nazis est celle de la civilisation outragée, qui s'efforce passionnément d'arriver à un contrôle meilleur, et plus juste, des forces immenses et féroces que la société internationale moderne a mises à portée des irresponsables et des barbares", écrit le grand quotidien.

Le Canada interviendra en faveur de Mgr Stepinac si . . .

OTTAWA — Le Canada interviendra, s'il le juge opportun, auprès de la Yougoslavie, pour tenter de régler le rappel du procès intenté à Mgr Stepinac, primat de l'Eglise yougoslave.

Voilà ce que M. Louis St-Laurent, ministre des Affaires extérieures, vient de répondre à M. Frédéric Dorion, député de Charlevoix-Saguenay à la Chambre des Communes. Le télégramme de M. St-Laurent se lit comme suit: "Soyez convaincu que nous faisons le plus grand cas de toute suggestion du cardinal McGuigan, concernant le procès de Mgr Stepinac, ainsi que de tout autre facteur important à cet égard. Il me faut tout de même préciser que le ton de votre télégramme du 15 octobre et la publicité que vous y donnez ne sont pas parmi ces facteurs".

SUR LA FERME

Préparation des dindes pour le commerce de Noël

C'est maintenant le temps pour les producteurs de dindes de commencer à penser au commerce de Noël, que l'on considère généralement au Canada comme le meilleur temps de l'année pour vendre les dindes. Les dindes écloses au début de mai se sont développées à point lorsqu'arrive l'automne et on devrait les engraisser et les vendre pour la Noël. Il y a généralement une demande d'oiseaux de grosseur variable pour les réunions familiales, et comme la grosseur de la dinde peut varier de huit à vingt-cinq livres, selon la race et le sexe, les dindes habillées peuvent accommoder une famille, si nombreuse soit-elle, d'après A. G. Taylor, Division de l'aviculture, Ferme expérimentale, centrale, Ottawa.

Engraissement

L'expression engraissement signifie le finissage ou le conditionnement des volailles pour la vente et pourtant, le consommateur n'achète pas un oiseau habillé à cause du gras qu'il contient. L'idéal d'un oiseau habillé est une abondance de chair et peu de gras, bien qu'il doive y en avoir assez pour permettre de cuire l'oiseau avec les meilleurs résultats. L'excès de graisse s'écoule au cours de la cuisson et cette perte coûte cher. Comment, alors, peut-on conditionner une dinde pour le commerce de Noël afin qu'elle possède un maximum de chair et peu de gras?

Alimentation

La réponse réside dans la méthode d'alimentation sur la ferme d'élevage des dindes. L'élevage des dindes a évolué considérablement au cours des dix dernières années. Les éleveurs modernes de dindes enferment les oiseaux en croissance dans des quartiers exigus, dans des cours grillagées ou sur des parcours, et ils leur fournissent constamment le genre d'aliments qui leur convient, de sorte que le dindonneau ou la jeune dinde est toujours en bon état de chair, il n'a pas à courir au loin en quête de sa nourriture quotidienne et consomme celle qu'on lui a servie pour se faire une bonne charpente et de bons muscles.

Jeunes dindes

Les jeunes dindes sont généralement nourries à la pâtée de premier élevage pendant six à huit semaines, après quoi, on leur donne de la pâtée de croissance et un mélange de grains jusqu'à l'âge de la vente. La pâtée et le grain devraient être donnés dans des trémies séparées. Les trémies devraient être automatiques afin que les oiseaux puissent manger à satiété. De cette façon, ils n'ont jamais faim et prennent rarement un repas trop copieux. Lorsqu'arrive le temps froid à l'automne, les oiseaux consomment plus de grains que de pâtée.

Variété

La variété aide toujours à inciter les dindes à manger davantage et vers la mi-octobre, alors que la verdure se fait rare, c'est le moment de donner tout aliment additionnel qu'on peut désirer. Les pâtées humides sont appétissantes et si on les donne au milieu du jour en quantité limitée, elles portent les oiseaux à consommer davantage. La pâtée de croissance donnée aux dindes devrait être humectée avec du lait écrémé si on en a, pour chaque repas. On peut également se servir d'eau si l'on n'a pas de lait. Pour tenir les oiseaux en bon état, on devrait leur donner un peu moins de nourriture que la quantité qu'ils pourraient consommer à chaque repas.

Maïs

Environ trois semaines avant l'abatage des oiseaux pour la vente on devrait donner aux dindes un peu de maïs entier juste avant qu'elles se juchent le soir. Il faut s'assurer que le maïs est sec et sans moisissure. Le maïs nouveau devrait être donné parcimonieusement au début, à moins qu'il ne soit bien mûr. A mesure que le temps se refroidit, les dindes consomment plus de nourriture et la quantité de maïs peut également être augmentée au repas du soir.

L'eau, le gravier et les coquilles d'huîtres devraient toujours être à la portée des oiseaux.

LE PHOSPHORE
Elément de fertilité

La récolte de blé dans les provinces de l'ouest accapare le phosphore à un rythme étonnant et à moins qu'on y supplée, le rendement accusera une baisse constante, écrit M. B.L. Emslie dans le **Bulletin mensuel C.I.L.** Si l'on fertilisait, même modérément, la terre en jachère des trois provinces de l'ouest, M. Emslie est d'avis que l'on en augmenterait le rendement d'environ 44 millions de boisseaux.

Les maigres récoltes sont causées par le manque de phosphore plutôt que par la carence de quelque autre élément de fertilité. Le phosphore est présent dans toute cellule vivante et il est d'une grande importance dans le développement de la racine, de la graine et des fruits des plantes, et pour la formation osseuse de l'animal. Son absence retarde la croissance et produit la sous-alimentation des animaux qui se nourrissent de plantes pauvres en phosphore.

Des expériences récentes faites à l'Université de Colombie Britannique démontrent que la plupart des sols de cette province manquent de phosphore. Cette carence est à ce point grave que des acheteurs refusent le foin provenant de ces régions. Pour cette raison, les engrais chimiques possèdent une haute teneur en phosphore.

Les expéditions d'oeufs en Grande-Bretagne

Pour la première fois, un lot d'oeufs conservés au froid à partir du printemps jusqu'à l'automne pour être livré alors à la Grande-Bretagne, a été chargé à Montréal sur le S.S. Corrales, du 3 au 10 septembre. Cette expédition se composait de 58,000 caisses de 30 douzaines chacune qu'on a fait venir à Montréal dans des wagons frigorifiques d'endroits aussi reculés vers l'ouest que l'Alberta.

Ces oeufs ont été achetés et entreposés le printemps dernier par l'Office des produits spéciaux, pour le compte du ministère anglais des Vivres; c'est là la première des exportations d'automne sur la Grande-Bretagne, lesquelles se chiffreront tout probablement par 462,000 caisses. Comme la ponte est actuellement à son plus bas niveau tant au Royaume-Uni qu'au Canada, ces oeufs se rendront en Angleterre à la saison de l'année où on en a le plus besoin.

Quand des oeufs qui ont été entreposés à 30 degrés Fahrenheit sont décongelés pour être reclassés et expédiés, la hausse soudaine de température occasionne de la condensation sur les coquilles et augmente le risque que ces oeufs se gâtent. Pour obvier à ce danger, l'Office des produits spéciaux a pris les dispositions nécessaires pour que les expéditeurs par wagon aient des wagons de chemin de fer refroidis d'avance avec de la glace concassée et du sel à 32-38 degrés et que ces températures soient maintenues jusqu'au port de mer où les oeufs sont chargés dans l'espace réfrigéré des navires, à une température de 32-35 degrés.

Ces précautions supplémentaires permettront la livraison d'oeufs d'entrepôt de meilleure qualité que jamais auparavant, disent des fonctionnaires du ministère fédéral de l'Agriculture.

Reliquat de blé

Le reliquat de blé canadien au 31 juillet 1946 se chiffrait par 69,858,181 boisseaux contre 258,072,830 boisseaux à la fin de juillet 1945; c'est là le plus faible reliquat depuis 1938. D'après la **Revue** trimestrielle canadienne sur les grains fourragers, cette réduction était due à la faible récolte de blé en 1945 et aux fortes exportations effectuées pendant l'année de récolte. Des réductions ont été enregistrées également dans le reliquat de l'avoine, du seigle et de la graine de lin.

L'Eire réorganise son industrie de bacon

Alors que l'Irlande du Nord est à réorganiser son industrie du porc, la réorganisation de l'industrie du porc et du bacon en Eire, dans le Sud, devrait attirer l'attention des cultivateurs canadiens, car, si les plans actuels reçoivent la sanction législative l'Eire aura un Office du porc et du bacon revêtu de pouvoirs très vastes. Un livre blanc récemment publié par le ministère de l'Agriculture de l'Eire, déclare "L'Agriculture à l'Etranger", le digest des régimes agricoles publié par la division de l'Economie, ministère fédéral de l'Agriculture, "donne en détails les plans de l'Eire à ce sujet ainsi que la législation qui sera présentée prochainement afin de donner suite aux décisions prises".

L'Office proposé se composera de représentants des producteurs de porc et des fabricants de bacon, et il sera autorisé à acquérir et exploiter ou fermer toute fabrique de bacon qui pourra être mise en vente. Actuellement il y a 39 fabriques de bacon dans l'Eire, dont six appartiennent à des coopératives. Au besoin, l'Office pourra exiger la fusion des salaisons actuelles dans n'importe quelle ville ou n'importe quel district. L'Office pourra fermer les établissements superflus lors de la fusion, et construire de nouveaux établissements s'il le juge nécessaire.

L'Office contrôlera la vente et l'exportation des porcs, du bacon, du lard et des autres produits du porc, et pourra acheter et distribuer tous les porcs offerts pour l'abattage. Il pourra demander aux fabriques de bacon d'améliorer l'aménagement, l'équipement et l'administration de leurs établissements, et contrôler la vente ou le transfert des établissements de bacon. Il pourra recouvrer de l'établissement de traitement du bacon le coût d'acquisition des établissements superflus. Les établissements construits ou achetés par l'Office appartiendront à l'Office et seront contrôlés par lui, mais tous les autres établissements continueront à être exploités par leurs propriétaires actuels.

Vu les conditions de la forte concurrence qu'on prévoit sur le marché d'exportation quand les approvisionnements du porc augmenteront, le Comité consultatif suggère que les objectifs du plan de l'industrie future comprennent l'appréciation des exigences du marché et le contrôle de la production du porc par la régie des prix.

Concours nationaux des cercles de la jeunesse agricole

On prévoit qu'environ 90 membres des cercles de la jeunesse agricole, venant de toutes les parties du Canada, prendront part à la Semaine nationale de la jeunesse rurale devant être tenue sous la direction du Conseil canadien des travaux des cercles de jeunes garçons et de jeunes filles, en conjonction avec l'Exposition royale d'hiver qui aura lieu à Toronto, pendant le mois de novembre.

Un autre trait saillant de ce concours, le quinzième tenu sous la direction du Conseil canadien, est l'inclusion d'un concours entre équipes représentant des cercles de couture de jeunes filles. On compte que sept provinces enverront des équipes pour participer à ce concours. D'autres projets qui sont compris dans les concours nationaux portent sur les vaches laitières, les boeufs de boucherie, les porcs, les volailles, le grain et les pommes de terre.

Les membres des cercles de la jeunesse agricole qui sont éligibles pour concourrir doivent tous être membres d'équipes championnes provinciales choisies dans les éliminatoires provinciales.

Les membres doivent arriver à Toronto dimanche, le 10 novembre. Les concours de projets seront conduits le jour suivant et le reste de la semaine sera consacré à différentes tournées éducatives, y compris une visite à l'Exposition royale d'hiver.

La réunion annuelle et les réunions des directeurs du Conseil canadien auront lieu pendant la Semaine nationale de la jeunesse rurale. Cette année, le président du Conseil est le Dr W.V. Longley, directeur du Service d'extension, collège d'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse, Truro, N.-E.

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.













Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LAMPE ARDENTE

par DELLY

NUMERO IX

—Oui. J'ai une question à t'adresser. Tu retires la parole que tu m'avais donnée?

— Maman a dû expliquer à tes parents pourquoi je devais le faire.

Elle baissait un peu les paupières. Une de ses mains se crispait sur la légère étoffe de sa robe.

— En effet, mais je tiens à l'apprendre de ta bouche.

Il vit sur ses lèvres un long frémissement.

— Pourquoi me demander-tu cela, puisque tu le sais?

— Parce que je veux que tu me dises toi-même que tu ne m'aimes plus.

Elle eut une longue hésitation. Puis sa voix, un peu basse, répondit:

— Je t'aime comme un cousin, comme un frère.

— Tu ne m'as jamais aimé autrement?

Ils se trouvaient tous deux dans le cercle de lumière que formait la lampe posée sur le bureau. La robe de Paule prenait des reflets plus vifs; ses bras, sortant de la manche large, paraissaient d'une blancheur presque diaphane. Paule leva les yeux et regarda Raymond, dressé devant elle avec toute la vigueur élégante de sa jeunesse, avec son ardent regard un peu impérieux où paraissait l'ardente vie de son âme.

Il répéta, d'un ton qu'il maintenait ferme:

— M'as-tu aimé autrement?

Les beaux yeux gris se mouillèrent. De nouveau, ils se cachèrent sous les paupières, tandis que Paule répondait, la voix un peu enrouée:

— Je ne sais pas . . . je ne crois pas.

— Et aujourd'hui, tu es sûre de ne pas m'aimer, puisque tu retires ta promesse?

Paule ne répondit pas aussitôt. Derrière elle, Mme Berthe pinçait les lèvres en jetant sur Raymond des regards sans bienveillance.

— Non, je ne t'aime pas comme tu le voudrais.

Et, relevant les yeux, Paule ajouta, d'un ton doux et gêné:

— Pardonne-moi, Raymond.

Sans paraître l'entendre, il demanda:

— Depuis quand t'en es-tu aperçue?

—Mais . . . il y a peu de temps.

— Depuis que Daubrey a commencé de te faire la cour?

Elle eut un geste de protestation. Mme Berthe fit quelques pas en avant et sa voix s'éleva, un peu irritée:

— Ni Paule ni moi n'aurions permis que Daubrey courtisât celle qui se considérait à ce moment comme un peu liée à toi, par une promesse assez déraisonnable, il faut l'avouer, car ces amourettes de cousins sont souvent peu profondes. Il leur faut l'épreuve du temps et celle de la vie. Ainsi en est-il pour Paule. Elle a reconnu que ses sentiments à ton égard n'étaient que fraternels et que son coeur allait à un autre. Loyalement, elle te l'a fait connaître. Admettons qu'elle n'eût pas connu Daubrey, elle t'aurait peut-être épousé, croyant sincèrement t'aimer, et se serait aperçue trop tard de son erreur. Il est bien préférable, avoue-le, que ce malentendu se trouve dissipé alors qu'il est encore temps d'y remédier.

— Tout à fait préférable, en effet. Daubrey s'est présenté à point pour épargner à Paule cette pénible désillusion. Il ne l'a pas courtisée, c'est entendu; le coeur de Paule est allé spontanément à lui. Tout est donc pour le mieux, et je te tiens quitte de tes promesses, Paule, de tes affirmations d'amour qui ne furent que des erreurs de ta jeunesse. Effaçons donc le passé, autant du moins qu'on le peut.

Ses paroles tombaient avec une netteté, une froideur, qui semblaient bouleverser Paule. Elle était maintenant redevenue très pâle. Avec un accent de prière, elle demanda:

— Nous ne serons pas brouillés pour cela, Raymond? Nous resterons de bons cousins, bien unis, bien affectueux?

Il eut une sorte de sourire dont l'ironie douloureuse échappa à Mme Berthe, mais non à Paule.

— Il n'est pas question de brouille. Ce ne sera plus comme autrefois, voilà tout.

Puis il s'inclina devant Mme Berthe avec un froid "bonsoir, ma tante". Paule fit un pas et saisit la main de son cousin.

— Tu ne m'en veux pas trop, dis, mon ami?

Elle implorait de la voix, du regard plein de larmes. Puis elle inclina un peu la tête, semblant offrir son jeune front au baiser de Raymond, comme elle l'avait fait si souvent. Une souffrance aiguë lui traversa l'âme en la voyant ainsi tout près de lui, en respirant le parfum de sa jeunesse, de cette beauté un peu fragile qu'il aimait, qu'il avait considérée toujours comme devant lui appartenir. Il s'écarta légèrement, en la regardant pour emporter la vision d'une Paule qui n'était plus à lui, mais qui n'appartenait pas encore à un autre. Pendant un instant, ses yeux retrouvèrent la douceur amoureuse que Paule y avait vue si souvent. Il dit brièvement, avec une intonation un peu brisée:

— Je me souviendrai toujours que tu as été mon premier amour.

Il retira sa main qu'elle serrait inconsciemment et sortit du salon.

Mme Berthe s'approcha de sa fille, posa une main sur le bras qui tressaillit.

— Vraiment, il aurait pu t'épargner cette émotion, pauvre chérie! Quelle nature volontaire! Tu n'aurais pas été heureuse avec lui, ma Paule!

Paule regardait la porte derrière laquelle Raymond venait de disparaître. Elle murmura:

— Je crois que si.

— Non, chère enfant, je t'assure. Il est d'une intransigeance ridicule, en toutes matières. Vous vous seriez heurtés sans cesse.

Paule tourna vers elle un visage altéré.

— Il m'est très pénible de le faire souffrir, maman.

Mme Berthe leva les épaules.

— Avait-il l'air d'un homme tellement désolé? Je n'ai pas eu cette impression, pour ma part.

Paule ne releva pas ces paroles de sa mère. Elle ferma un instant les yeux, peut-être pour concentrer sa pensée sur ce dernier regard de Raymond où elle avait vu tant de douloureuse tendresse et de souffrance qui se taisait.

Au début de février, Me Raymond Evennes fit entendre sa plaidoirie au procès Valliers. La vaste salle des assises ne put recevoir tous ceux qui, longtemps à l'avance, avaient intrigué pour obtenir une entrée. Car l'affaire était sensationnelle. L'accusée appartenait à une vieille famille normande. Pauvre, orpheline, elle avait été appelée à Paris près d'une tante de sa mère pour lui servir de lectrice. Mme de Mury, très riche, mais avare et désagréable, ne lui épargnait pas les rebuts. Un voisin, le comte de Chamerade, qu'avaient touché la grâce délicate et la tristesse d'Antoinette de Valliers, la demanda en mariage. La tante donna son consentement, mais pas de dot. La date du mariage fut fixée. Quelques jours avant, la vieille dame mourait, après d'affreux vomissements et une douloureuse agonie. Rendus soupçonneux par certains indices, les médecins firent l'autopsie, qui amena la découverte d'arsenic dans les viscères. De recherche en recherche, toutes les preuves se réunirent sur Antoinette, la plus proche parente.

Elle fut arrêtée. Sur le conseil de son fiancé, elle demanda à Me Evennes de la défendre. Après chacune de ses visites à Saint-Lazare, Raymond revenait plus fermement persuadé que cette enfant frêle et timide n'était pas coupable. Cependant, des charges accablantes pesaient sur elle. Au cours du procès, Me Evennes avait pu en réduire à néant quelques-unes; mais d'autres restaient, suffisantes, semblait-il, pour impressionner le jury.

La personnalité très connue de M. de Chamerade, allié à plusieurs familles de l'aristocratie parisienne, faisait de ce procès un événement mondain. Me Evennes avait un auditoire choisi. Dans la pénombre qui s'étendait sur la salle, car les fenêtres très hautes ne laissaient venir qu'un jour rare, des têtes élégamment coiffées s'agitaient. Les regards allaient de l'accusée, brune et fine, d'une pâleur tragique, à son défenseur, "le bel Evennes", comme on disait au Palais. Raymond feuilletait son dossier d'une main tranquille. Mais en lui bouillonnait l'ardent désir de remporter cette victoire, de sauver cette jeune fille dont le mince visage blêmi, les yeux bleus pleins d'une navrante angoisse, revenaient sans cesse vers lui comme pour dire: "Vous êtes mon seul espoir".

M. de Chamerade se trouvait là. De fugitifs tressaillements agitaient son visage glabre, intelligent et bon, jeune encore en dépit de la quarantaine. Des amis l'entouraient. On croyait peu, en général, à la culpabilité de Mlle de Valliers. Certains restaient hésitants, comme les juges eux-mêmes.

On se montrait au banc des témoins une cousine de la victime, Mme d'Arcier. Elle avait rapporté des paroles de Mlle de Valliers, entre autres celles-ci: "Il m'est affreusement pénible d'épouser, sans dot, M. de Chamerade. Ma tante est une odieuse créature". Antoinette protestait n'avoir jamais tenu ce propos, comme elle assurait n'avoir jamais eu en sa possession l'arsenic trouvé dans sa chambre.

Les sympathies allaient vers elle plutôt que vers Mme d'Arcier. Celle-ci, petite femme maigre au dur visage sans grâce, avait montré au cours du procès une inaltérable présence d'esprit. Mais il n'avait pas échappé aux juges, non plus qu'à Raymond, qu'elle s'attachait à charger l'accusée, sans violence, avec une perfide modération. Et Me Evennes comptait faire fond de cette attitude pour sa défense.

Au banc des avocats, Me Daubrey dressait sa large carrure. Systématiquement, bien que sans y mettre d'affectation, il évitait Raymond dont l'habituelle froideur à son égard s'accentuait en se nuançant de mépris. Les obligations professionnelles, seules, les rapprochaient. On n'était pas sans l'avoir remarqué, au Palais, et comme tout se sait, on n'en ignorait pas les causes. Les sympathies confraternelles allaient à Evennes, très aimé et qui inspirait l'estime par la dignité de sa vie, la force de ses convictions et la valeur de son jeune talent.

Paule se trouvait dans l'auditoire entre sa mère et Ariane Daubrey. Son mariage devait être célébré la semaine suivante. Elle semblait un peu lasse, un peu nerveuse. Mme Berthe la surmenait en l'emmenant de magasin en magasin, de visite en visite. Paule se laissait faire sans paraître désirer quelques moments pour se recueillir avant d'engager sa vie.

Le président Daubrey, qui dirigeait les débats, annonça:

—La parole est à Me Evennes.

Raymond se leva. Dans le jour déjà assombri, sa svelte silhouette se dressa, drapée dans la robe noire. Sa physionomie avait cette expression d'énergie un peu hautaine qui la virilisait si fortement, en dépit de la finesse des traits, et qui s'accentuait depuis quelque temps. Les yeux apparaissaient fermes et dominateurs dans l'ombre qui envahissait la salle silencieuse.

Ce fut une plaidoirie telle que depuis longtemps n'en avait entendu la salle des assises. La voix mâle et sonore s'échappa d'abord en périodes du plus pur style classique. Puis elle se fit ardemment pathétique en parlant simplement, sans recherches d'effets, de la vie éprouvée, des vertus de Mlle de Valliers. Elle eut des accents poignants qui firent courir des frissons à travers l'auditoire. Enfin, arrivant aux accusations portées contre la jeune fille par Mme d'Arcier, l'avocat, faisant ressortir l'acharnement sournois de ce témoin à charge, s'écria soudain:

— Et cela, pourquoi? . . . pourquoi?

La voix profonde vibra dans la salle en lançant la terrible interrogation. Puis elle se tut pendant quelques secondes. Un silence tragique plana sur l'assistance. On vit Mme d'Arcier tressaillir, puis se raidir pour conserver sa contenance impassible.

Me Evennes continua sa plaidoirie. Les visages, dans l'auditoire, se faisaient indistincts. Paule penchait un peu la tête et froissait entre ses doigts les gants qu'elle avait retirés. Les beaux yeux ardents d'Ariane ne quittaient plus la physionomie animée, si expressive de l'orateur et ne perdaient pas un de ses gestes, toujours en accord avec les paroles.

(A suivre)

LA JOIE DE VIVRE



Ces enfants reçoivent une bonne éducation dans une école modèle. Ils grandissent heureux tandis qu'on les prépare à affronter l'avenir. Scène extraite d'un documentaire de l'Office National du Film intitulé: BAMBINS — (série En Avant Canada).

Viennent de paraître

Aux Editions Variétés

Voix des poètes

Un voyage à travers la poésie canadienne-française contemporaine, par les meilleurs écrivains canadiens, voilà ce que proposent les Editions Variétés en présentant **Voix des poètes.**

Ces pages contiennent des textes inédits, des extraits d'ouvrages à paraître. On trouvera dans ce recueil les noms de Robert Choquette, Jovette Bernier, René Chopin, Jean Bruchési, Roger Brien, Jean-Charles Harvey, Cécile Chabot, Simone Routier, etc. En tout, cinquante auteurs et au-delà de cent poèmes superbement groupés. Cet ouvrage donnera au lecteur l'occasion de goûter pleinement et dans son ensemble les oeuvres de nos meilleurs poètes canadiens-français.

Voilà bien une somme intéressante de la poésie française actuelle au Canada qu'on pourra ouvrir à n'importe quelle page et qui fournira toujours un trait vibrant de l'âme de nos poètes canadiens-français.

C'est un livre pour tous ceux qui veulent apprécier le mouvement intellectuel du Canada.

Un volume de 248 pages, publié par **Les Editions Variétés.**
Prix, par la poste: $1.35.

Aux Editions Fides

Le divorce

(rédigé en collaboration)

Aujourd'hui que la famille est attaquée de toutes parts, il importe à tous ceux qui veulent travailler à sa sauvegarde, de fonder leur action de défense sur une connaissance sérieuse des principes philosophiques et théologiques. Jusque parmi les catholiques pratiquants ne déplore-t-on pas parfois une ignorance et des erreurs déconcertantes. Ne veut-on pas même, en certains milieux, relâcher les lois qui régissent la famille et prêcher le divorce à tout venant?

L'heure est grave, semble-t-il, et il est important de prévoir dès aujourd'hui ce que nous réserve demain: la destruction de la famille. A tous ceux qui veulent raisonner leurs convictions à ce sujet et orienter sagement leur conduite, nous conseillons de lire cet ouvrage, écrit par des spécialistes, qui étudie le divorce au point de vue juridique, canonique, social et psychologique.

Ce volume, envisageant les aspects principaux d'une question extrêmement grave, rendra les services les plus signalés aux prêtres, aux parents, aux éducateurs et à tous les défenseurs de la famille.

Un volume de 144 pages, publié par **Fides.**
Prix, par la poste: $0.95.

Le mariage chrétien

De plus en plus aujourd'hui on parle de la préparation des jeunes à leur avenir; l'orientation professionnelle est à l'ordre du jour.

Dans le domaine moral, il en va de même: la préparation au mariage est le grand problème d'actualité.

Il s'est organisé un peu partout à travers le Canada un **Service de préparation au mariage.** Ce service comporte quinze cours oraux, donnés par des spécialistes; aux jeunes gens ou jeunes filles qui ne peuvent facilement suivre ces cours, on offre des cours par correspondance.

Le mariage chrétien, édité récemment chez Fides, contient un résumé de tout ce que les jeunes doivent savoir en vue du mariage. Au lieu d'avoir à consulter plusieurs volumes qui touchent plus particulièrement à tel ou tel aspect précis du mariage, on trouve tous ces points traités dans ce petit livre.

C'est ni plus ni moins qu'un manuel, destiné à aider tous ceux qui se préparent au mariage. Il peut être utile aussi aux prêtres qui ont à orienter les jeunes, aux parents qui doivent éduquer leurs jeunes garçons et filles, aux fiancés à l'approche de leur mariage.

Bref, c'est un livre qu'il faut connaître et répandre.

Un volume de 126 pages, publié par **Fides.**
Prix, par la poste: $0.35.

Aux Editions de La Famille

Mamans avec le sourire

par Marie-France

Vous êtes souvent fatiguée, nerveuse? Vos petits sont toujours sur vos talons? Et certains jours, vous avez peine à les endurer? Votre mari n'est pas toujours l'homme idéal dont vous aviez rêvé?

Trouvez le moyen d'être heureuse quand même! Marie-France vient d'écrire un livre pour vous. Elle s'adresse à toutes ses amies, à toutes les mères de famille; elle leur donne sur l'éducation, sur la manière de conquérir la maîtrise de soi, succès et joie, les leçons les plus pratiques qu'on puisse imaginer. Et d'une manière charmante, irrésistible. Quelle psychologie de l'enfance! Quel sens pédagogique! Quelle expérience!

Présenté sous une superbe couverture en deux couleurs et illustré de photos RIC, ce livre de 148 pages est publié par le **Centre Familial.**
Prix, par la poste: $0.80.

La vie de l'esprit

par Guy Sylvestre

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

LAURÉATS DU PRIX LITTÉRAIRE

Tous les ans, le gouvernement de la province de Québec décerne des prix littéraires, scientifiques et philosophiques, qui sont un précieux et tangible encouragement pour nos écrivains, savants et penseurs. Cette année, le prix littéraire était accordé aux écrivains qui soumettraient les meilleures oeuvres d'imagination en prose et le Secrétaire provincial a tout récemment annoncé que les heureux lauréats étaient madame Germaine Guèvremont, M. Roger Lemelin et M. Félix Leclerc, les deux premiers se partageant le premier prix et le troisième méritant le second prix. Les noms des écrivains qui ont soumis des oeuvres au jury ne sont pas tous connus, mais il est certain que les trois lauréats méritaient l'honneur qui vient de leur être rendu officiellement.

Madame Germaine Guèvremont, déjà connue par un recueil de nouvelles, s'est révélée une romancière sensible dans *le Survenant* qui a mérité un premier prix ($600). Ce roman est un tableau poétique de la vie des paysans de la campagne sorelloise et ici le décor n'est pas extérieur aux humains qui l'habitent, mais tout est intimement harmonieux. La psychologie des personnages est conforme à leur milieu, leur langage saisi sur le vif et il est peu de romans canadiens qui possèdent une atmosphère aussi intense et aussi autonome. Le survenant lui-même, qui est un étranger, est complètement intégré dans le petit milieu qu'il vient troubler un moment pour le quitter bientôt pour d'autres cieux.





GERMAINE GUEVREMONT

Le Survenant est une oeuvre de chez nous dans tous les sens du mot; non seulement le sujet est bien localisé dans notre province de Québec, mais la manière de voir et de sentir de l'écrivain est authentiquement canadienne. C'est une oeuvre qui, plus que beaucoup d'autres égales à d'autres points de vue, aura contribué à la naissance d'un style canadien. L'oeuvre doit paraitre bientôt à Paris; il faut souhaiter que l'auteur remporte chez nos cousins de France un franc succès, dont nous pourrons être tous fiers.

Le jury a partagé le premier prix entre madame Guèvremont et M. Roger Lemelin, dont *Au pied de la pente douce* a causé tant de commentaires divers dans notre milieu littéraire il y a deux ans. Alors que le roman de madame Guèvremont est dans la tradition paysanne, celui de M. Lemelin est l'évocation des moeurs d'un quartier pauvre de la ville de Québec, tout comme *Bonheur d'occasion* de mademoiselle Roy est un roman inspiré par un quartier pauvre de la banlieue de Montréal. Il y a dans le roman de M. Lemelin l'éternel triangle, mais ce qui fait la valeur du roman, c'est, bien plus que l'affabulation romanesque, la description pittoresque de la vie de tout un quartier. Ce roman est la peinture de la vie quotidienne, banale, terre à terre d'une humanité pauvre, miséreuse même, qui trouve son bonheur dans de maigres satisfactions. L'oeuvre est pleine d'observations originales et écrite avec tempérament; les parties satiriques sont excellentes — il y a dans toute satire une inévitable exagération qui peut être injuste pour certaines classes de la société — et certains épisodes sont du meilleur comique. L'auteur a frappé une bonne veine et son livre est, malgré ses défauts, un des plus prometteurs de nos lettres. M. Lemelin aura eu le mérite aussi d'être un des premiers à réussir un véritable roman populaire. On dit qu'il achève un nouveau roman; tous auront hâte de le lire.

ROGER LEMELIN

Un second prix a été décerné à M. Félix Leclerc, écrivain bien connu de tous les radiophiles, pour ses trois recueils de contes; M. Leclerc possède des dons de création probablement égaux à ceux des écrivains qui ont obtenu le premier prix; écrites pour la radio, ses proses ont une portée sonore indiscutable qui, toutefois, ne vaut plus lorsque l'oeuvre est imprimée et que le truchement de la radio n'est plus là pour nous charmer. Peut-être ce jeune écrivain de grand talent aurait-il profit à réécrire ses oeuvres pour la publication en les dépouillant de tout ce qu'elles ont de trop "oral". Avec son imagination vive et originale, il pourrait ainsi atteindre mieux ses lecteurs. La hauteur de son inspiration, le beau sens moral qu'il manifeste dans ses fables sont dignes d'éloge et d'attention; tout le monde sera heureux d'apprendre qu'un prix a été décerné à un jeune écrivain qui leur a assuré tant d'heures charmantes auprès de leur appareil de radio.

La littérature canadienne est aussi vivante que jamais et, avec des oeuvres comme celles qui viennent d'être couronnées, nous avons toutes les raisons du monde d'envisager avec confiance et optimisme l'avenir de nos lettres.

x x x

La Société Saint-Jean Baptiste de Montréal décernera, elle aussi, un prix littéraire au cours des prochains mois. Ce prix de $500 est attribué à l'oeuvre canadienne qui, d'après les membres du jury, a le plus contribué récemment à la gloire de nos lettres. Quel sera le lauréat? Il y a plusieurs candidats sérieux en lice et le jury aura devant lui une tâche difficile et délicate.

x x x

Nous recevons de France d'innombrables récits de captivité. Certains sont du plus grand intérêt et méritent une large diffusion; d'autres n'ont de valeur que personnelle ou documentaire et il faut bien avouer que de tels récits sont trop nombreux. Pourquoi ne pas plutôt chercher à créer quelque chose de nouveau, qui soit mieux accordé aux espoirs de paix que tous caressent maintenant?

x x x

Il y a de curieuses destinées poétiques. Ainsi, Jean de Sponde, poète français du seizième siècle, qui n'avait pas été édité depuis quatre siècles, vient d'être l'objet de deux éditions presque simultanées en France. C'est, à en juger par certains extraits qui nous ont atteints, un très bon poète et il est heureux qu'il ait été ravi à l'oubli. Il est même question de l'éditer au Canada.

x x x

L'Imitation de Jésus-Christ, ce chef-d'oeuvre de la spiritualité, a été récemment réédité à Montréal par les éditions Fides. L'édition est excellente et rendra de grands services à tous les esprits religieux.

x x x

L'illustre romancier français Georges Bernanos vient de publier à Paris un nouveau roman, *Monsieur Ouine.* Nous sera-t-il donné bientôt de faire la connaissance de ce monsieur?



FELIX LECLERC

Nous avons parfois parmi nous des écrivains distingués que nous ignorons. Ainsi, M. Mariano Brull, ministre de Cuba au Canada, est un des plus célèbres poètes de son pays et il a eu l'honneur d'obtenir pour un de ses livres une préface de Valéry. Plusieurs de ses poèmes ont été traduits en français et publiés en Belgique avant la guerre. C'est là un exemple, mais ce n'est pas le seul.

x x x

Les études que beaucoup de Canadiens aimaient continuer en France à la suite de leurs cours dans nos collèges et universités n'ont pas été possibles depuis quelques années, mais elles prennent maintenant une expansion considérable, grâce surtout aux nombreuses bourses que le gouvernement français a accordées à nos jeunes écrivains, artistes et savants en herbe. Une centaine de Canadiens français au moins se sont embarqués ou s'embarqueront tout prochainement pour Paris. Bon voyage à tous!

Une nouvelle maison pour la distribution du livre français

Dans le but d'offrir au public canadien une grande quantité d'ouvrages édités en France, en Belgique et en Suisse, une nouvelle maison: l'**Agence internationale du Livre,** vient d'être lancée au Canada, par M. Germain Lussier.

Après avoir fait un choix judicieux de tout ce qui a été publié en Europe au cours de la guerre et depuis, M. Lussier est heureux de présenter un catalogue déjà volumineux, où le public intéressé trouvera un grand nombre de titres des meilleurs auteurs.

Le but poursuivi par ce nouvel organisme est d'établir un lien entre le Canada et l'Europe. Cette activité arrive à son heure et comblera une lacune dans le mouvement littéraire international puisque, de la sorte, nous trouverons à portée de la main, une foule d'ouvrages qui seraient demeurés inconnus, sans le travail acharné que s'est imposé M. Lussier depuis plusieurs mois.

M. Lussier n'est pas un inconnu dans le domaine du livre, puisque au cours des dernières années, il a fait partie de la Direction de diverses maisons d'édition de Montréal, pour se spécialiser ensuite dans les questions internationales concernant l'édition et la distribution du livre.

L'**Agence internationale du Livre** représentera, en Amérique, une puissante organisation belge: **La Coopérative du Livre** qui, outre ses bureaux de Bruxelles, possède des succursales à Paris, Amsterdam et Alger, et travaille en rapports constants avec une importante association américaine, connue sous le nom de **United States International Book Association (USIBA),** qui s'est signalée dans tous les pays d'Europe depuis la fin des hostilités.

Certains verront, dans cette activité nouvelle, un danger pour l'édition canadienne; il n'en est rien. Car, en plus de distribuer au Canada les ouvrages venant d'Europe, l'**Agence internationale du Livre** se propose d'expédier en Europe, une grande quantité de livres publiés au Canada. C'est donc dire que, loin de nuire au travail des éditeurs locaux, ceux-ci trouveront un débouché nouveau, destiné à maintenir en pleine activité les maisons existantes et à leur donner une plus grande importance.

Cette méthode de l'échange entre pays aura pour effet également d'encourager et de soutenir le travail de nos écrivains, en ce qu'ils auront, de la sorte, un public plus étendu et mieux renseigné. Ceci est de nature à faire connaître davantage la littérature canadienne et à lui donner un essor qu'elle n'a jamais connu jusqu'ici.

AVIS

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes mentionnés sur cette page en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Le col. D. Ménard va étudier en France

QUEBEC — Le col. Dollard Ménard, D.S.O., a été choisi par le ministère de la Défense nationale pour suivre un cours à l'école de guerre française, où il pourra se familiariser avec l'organisation de l'armée française, ses méthodes d'entraînement et la formation de son état-major. Il est aussi chargé d'étudier l'organisation et la marche d'une opération militaire sur les divers théâtres de la dernière guerre en France. C'est le premier officier canadien à être ainsi délégué auprès de l'armée française et à être admis à son école de guerre.

LA PRODUCTION DES AUTOS AUGMENTE EN FRANCE MAIS L'EXPORTATION PREND TOUT

PARIS — L'industrie française de l'automobile a produit 12,000 autos dans les trois premiers mois de cette année, soit l'équivalent de la production totale de 1938, a déclaré à une conférence de presse M. Paul Moret, officiel du ministère de la Production industrielle. Au cours de la même période, 6,500 camions ont été construits, comparativement à 2,050 en 1938. Cependant, 90 pourcent de la production ont été exportés.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE—Une voiture à bébé "Go-Cart" avec ressort, à couchette pour bébé, 1 manteau en broadtail. Ecrire à **Boîte 900, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.**

TRACTEURS A VENDRE—Modèle A-12 John Deere 1946—VA Case 1946; 12 autres modèles; aussi 2 camions de deux tonnes à vendre ou à échanger pour tracteurs. S'adresser **à M. F.-X. Paillé, 256, rue Hamel, St-Boniface, Man.**

MAISON A VENDRE OU A LOUER—Située dans le village de l'Ile-de-Chênes. Confortable, bien finie, sur chemin gravelé, ½ acre de terrain, $100.00; maison, $500.00 ($600.00). S'adresser **à M. Georges D'Auteuil, Ile-de-Chênes P.O., Man.**

ON DEMANDE—2 filles âgées de 25 ans à 35 ans pour servir comme commis dans un nouvel hôtel. Aussi une femme de chambre. Doivent être bilingues. Salaires courants. **S'adresser à Boîte 61, Norwood Grove Post Office, Man.**

FONCTIONNAIRE ETRANGER, offrant toutes garanties, cherche pour mois de décembre, janvier et février grande maison ou appartement meublé ayant 3 ou 4 chambres à coucher. **Téléphoner à 98 838.** 890-TF

A VENDRE—160 acres, environ 70 en foin, 25 de cassées. District laitier. 6 bâtisses en log. Eau en quantité. Clôturé. Ecole à 1 mille ¼. 4 milles de la gare de La Broquerie, 3 milles de la gare de Marchand. Centre canadien-français. $1,500.00 ou meilleures offres. Si désiré, un autre 160 acres à 3 milles. **S'adresser à M. Paul St-Vincent, La Broquerie, Man.** 896-29P.

GARAGE A LOUER, avec électricité. **S'adresser à 252, rue Notre-Dame, St-Boniface, Man.** 892-28P.

A VENDRE—Ferme de 800 acres pour culture mixte. 400 acres cultivées. 107 acres en labour d'été, bâtisses convenables, puits, tout clôturé, 3 milles ½ de la ville, école publique et haute école, dans un centre canadien-français. $10,000 comptant ou $11,000, dont $6,000 comptant, balance à termes. **S'adresser à M. Etienne Rousset, Duck Lake, Sask.** 895-29P.

ON DEMANDE—Ménagère pour petit presbytère dans centre de langue anglaise. Peu de travail. Faire connaître âge, salaire désiré, et donner références. **Ecrire à M. l'abbé A.-A. Chabot, Masefield, Sask.** 873-28P.

A VENDRE—A St-Jean-Baptiste, Man., 8 acres de terre avec maison et étable, situées sur le highway, $2,700.00. **S'adresser à M. J.-H. Empson, Letellier, Man. Téléphone, Morris 3-321.**

A VENDRE—Un "gun carrier Bren", en excellent état. Idéal pour ouvrage de ferme, pour casser terrain, labourer et même pour moissonner et battre. Moteur neuf. **Ecrire à Federal Trading Company, 224, édifice Curry, Winnipeg.** 874-29C.

ON DEMANDE—Une ménagère bilingue pour presbytère. Maison quasi moderne. Eau courante et commodités de la ville. Spécifier âge et salaire exigé. **S'adresser à M. O. Lacroix, Boîte 323, Kindersley, Sask.** 875-28P.

ON DEMANDE—Jeune fille intelligente, parfaitement bilingue pour servir clientèle féminine dans un grand magasin de quincaillerie. Aussi capable de faire de la comptabilité et dactylographie. Bonne rémunération pour personne compétente. S'adresser à **M. J.-A. Lanthier & Fils, Angle Horace et Taché, Norwood, Man.** T.F.

MAISON A VENDRE OU A LOUER — Située dans le village de l'Ile-de-Chênes, Confortable, bien finie, sur chemin gravelé, ½ acre de terrain, $100.00; maison, $500.00 ($600.00). S'adresser **à M. Georges D'Auteuil, Ile-de-Chênes P.O., Man.** 879-28P.

A VENDRE—Belle ferme, 320 acres, 3 milles de l'église St-Hubert, (Via Whitewood), Sask. 250 acres cultivées, grande maison, grandes étables, en bonne condition. Eau abondante. $10,000.00 comptant. Ecrire à **Boîte 882, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.** 882-29C.

ON DEMANDE—30 jeunes filles comme opératrices de machines à coudre dans atelier où l'on fabrique les pantalons. Avec ou sans expérience. S'adresser à **M. Wincure, Henderson Mfg. Co., 332, avenue Bannatyne, Winnipeg. Téléphone: 80 711.** 767-TF.

MAISONS A VENDRE. — Sur la rue d'Eschambault, St-Boniface—2 bungalows en stucco, neufs, de 4 chambres, à 399 et 403, rue d'Eschambault. Planchers de bois dur, chauffage à air chaud. Escalier conduisant à un petit haut non fini, qui peut servir de logement pour 2 autres chambres. Prix, $7,500 chacun. S'adresser à Union Insurance Agencies, 290, rue Garry, Winnipeg, Man. Téléphone 96 626; le soir: 38 409.

LES COMPRIMES SLENDOR sont effectifs. Approvisionnement de 2 semaines, $1; 12 semaines, $5. Dans toutes les pharmacies. (5)

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La partie de cartes de dimanche dernier était organisée par les jeunes gens. M. E. Pazdor percevait les billets et M. Jasques Gagnon agissait comme maître des cérémonies.

Prix de cinq mains: Mme Klyne (40 points), Mme Woods (40 points), Mme T. Gaudreau (46 points), Mme McCormick (39 points) et Mme Rubigny (40 points).

Prix de "pool": Mme McCormick.

Prix d'entrée: Mme J. Gagnon.

Partie de cartes des Enfants de Marie

Les Enfants de Marie organisent la partie de cartes des jeunes filles de la paroisse pour dimanche prochain. Depuis plusieurs semaines déjà elles sont à l'oeuvre, et tout laisse augurer un réel succès. Nous faisons une invitation spéciale à tous les paroissiens et amis du Sacré-Coeur. On y jouera plusieurs jeux de cartes et des prix seront distribués pour chaque jeu.

N'oublions pas, allons au Sacré-Coeur dimanche soir.

Shower pour le bazar

Dimanche prochain, 3 novembre, nous aurons notre shower au profit de notre bazar qui commencera à 2 h. 30 p.m., le samedi 16 novembre, et qui se poursuivra les 18, 19 et 20 novembre. Le dernier soir, le bazar se terminera par notre grand tirage.

Toutes les personnes qui désirent offrir quelque chose, objets de tout genre, travaux à l'aiguille, travaux de couture, de tricot, de fantaisie, d'épiceries, objets de quincaillerie, etc., seront les bienvenues.

Ces objets pourront être apportés le dimanche 3 novembre, après les messes de 9 h. et de 11 h. Il y aura, toute la journée, des dames de Ste Anne et des Enfants de Marie, dans la salle du troisième étage, pour recevoir ces objets.

Les Enfants de Marie font un appel spécial aux paroissiens pour leur comptoir de la "pêche". Elles recevront avec grande reconnaissance les dons de tout genre.

Un goûter sera servi aux amis et bienfaiteurs du shower.

Il serait à souhaiter que chaque famille apporte quelque chose pour notre grand bazar paroissial. Bienvenue à tous.

Heure sainte

Nous aurons, jeudi soir à 11 heures, notre Heure sainte mensuelle prêchée pour les hommes et les jeunes gens. A minuit, on distribuera la sainte communion. N'oublions pas qu'aujourd'hui est la fête de la Toussaint en même temps que le premier vendredi du mois.

Demain, jour des Morts, les messes se succéderont continuellement dans l'église de 6 h. 30 à 8 h. 15, heure du service pour les défunts de la paroisse.

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Mercier	7	3
Audet	6	4
Antoine	5	5
Lafrenière	2	8

Records —

H1P	Mme M. Hamilton	239
H2P	Mme Y. Levesque	402
H1P	Equipe Mercier	924
H2P	Equipe Antoine	1641

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Canadian Publishers	9	6
Hôtel Roblin	9	6
Western Paint	9	6
Provencher	9	6
Banque Can. Nat'le	8	7
Bourbonnais	7	8
Matelots	7	8
Club du S.-C.	2	13

Records —

H3P	Provencher	2562
H1P	Canadian Publishers	973
H3P	G. Léveillé	650
H1P	G. Léveillé	262

Ligue de cinq quilles

Equipe	G.	P.
Bourbonnais	12	3
Bélair	9	6
Gendreau	7	8
Malo	7	8
Latourelle	7	8
McCaughan	7	8
Courchaine	6	9
Durand	5	10

Records —

H3P	Bourbonnais	2615
H1P	Bourbonnais	990
H3P	L. Bourbonnais	737
H1P	E. Pazdor	308

L'Ulster ne veut pas s'unir avec l'Eire

BELFAST — La Chambre des Communes de l'Irlande du Nord a rejeté une motion préconisant la création d'un Etat irlandais indépendant. La Chambre a réaffirmé sa détermination par un vote de 33 contre 11 de demeurer attachée au Royaume-Uni.

Edmond Warnock, ministre de l'Intérieur, a déclaré que les appels à l'union de l'Irlande se font moins pressants, car la situation des ouvriers de l'Ulster s'est améliorée, tandis que celle des ouvriers de l'Eire est devenue plus difficile.

A LA RADIO



Mlle Gisèle La Flèche, de Winnipeg, sera l'artiste invitée du programme **Canadian Cavalcade** qui sera irradié de Toronto et transmis par le poste CKY le lundi 4 novembre, de 7 h. à 7 h. 30.

Au Cercle Molière

Le conseiller culturel de l'Ambassade de France au Canada, M. René de Messières, était l'hôte d'honneur du Cercle Molière, dimanche soir, à l'Institut collégial St-Joseph. Le président du Cercle, M. le Dr Marcel Carbotte, souhaita la bienvenue au distingué visiteur, qui fut présenté par M. Alexis Anfossy, gérant du Consulat de France à Winnipeg. M. le Dr Jean Trudel, ancien président du Cercle Molière, présenta un travail fort bien documenté et agrémenté d'intéressantes anecdotes, sur l'histoire de l'art dramatique français au Manitoba.

Des chants par Mlle Renée Gravel, accompagnée par Mme G.-M. La Flèche, et un morceau de piano par Mlle Denise Toussaint précédèrent la présentation de la délicieuse comédie d'Emile Roudié, "Margot, ferme la porte!", qui fut encore une fois brillamment jouée par Mlle Christiane Le Goff, MM. Henri Bergeron et Auguste Calvez. Ces artistiques apéritifs ne furent pas servis en vain aux deux cents auditeurs avides d'entendre M. de Messières, car il leur servit un régal littéraire dont ils jouirent intensément pendant tout près d'une heure. C'est dans le 17ième siècle que le conférencier situe le sujet de sa causerie en nous dépeignant, comme sur un tableau vivant, la grande figure du célèbre Molière, dont la longue suite de succès va des "Précieuses ridicules" au "Malade imaginaire". Avec quel art l'immortel comédien directeur, acteur et auteur, n'a-t-il pas exploité le ridicule pour faire sur la scène des figures qui, agissant et parlant "d'après nature", hantent toujours la mémoire des hommes! Molière a pris ce qu'il y avait de mieux chez ses prédécesseurs et y ajouta les qualités de la comédie italienne pour devenir, sans conteste et pour toujours, le maître du genre.

Une réception eut lieu après la réunion chez Mme Barrelié de Combret.

Société des Canadiennes françaises

Mme L.-P. Roy recevait à sa résidence, le mercredi 16 octobre, les membres de la Société et leurs amies.

Une partie de cartes, organisée avec enthousiasme, répondit aux désirs des dames. Les heureuses gagnantes furent les suivantes: Mmes E. Lévêque, L.-A. Goyette, J.-A. Lemay, E. Gravel, A. Prud'homme, J. Perret, W. Ashley, Mlle A. Painchaud.

Remerciements sincères à Mme Roy de sa chaleureuse hospitalité.

La prochaine réunion aura lieu chez Mme Henri Bédard, 1153, rue Dominion, Winnipeg, le mercredi 13 novembre à 2 h. 30. Les membres et leurs amies sont priés de s'y rendre sans autre avis.

La secrétaire.

UNE VIPERE VIVAIT dans l'estomac d'une vache

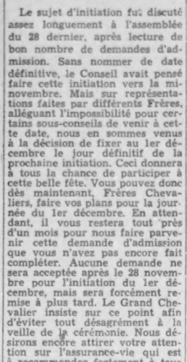
M. Borel, demeurant à Papysat, près de Brioude (Haute-Loire), ayant constaté que sa vache était malade, mande le vétérinaire qui, après consultation, ordonne un violent vomitif à administrer en plusieurs doses.

Or, un jour, en donnant ce breuvage à sa bête, M. Borel vit soudain celle-ci rejeter, après de violentes contractions, une espèce de boule qui, une fois à terre, se déroula et se mit à ramper . . . C'était une vipère bien vivante.

Si Jonas fut miraculeusement rendu à la vie après être resté trois jours dans le ventre d'une baleine, il est inutile de dire que ce ne fut point le sort de cet hôte indésirable que M. Borel, revenu de sa surprise, écrasa d'un violent coup de sabot.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher



Le sujet d'initiation fut discuté assez longuement à l'assemblée du 28 dernier, après lecture de bon nombre de demandes d'admission. Sans nommer de date définitive, le Conseil avait pensé faire cette initiation vers la mi-novembre. Mais sur représentations faites par différents Frères, alléguant l'impossibilité pour certains sous-conseils de venir à cette date, nous en sommes venus à la décision de fixer au 1er décembre le jour définitif de la prochaine initiation. Ceci donnera à tous la chance de participer à cette belle fête. Vous pouvez donc dès maintenant, Frères Chevaliers, faire vos plans pour la journée du 1er décembre. En attendant, il vous restera tout près d'un mois pour nous faire parvenir cette demande d'admission que vous n'avez pas encore fait compléter. Aucune demande ne sera acceptée après le 28 novembre pour l'initiation du 1er décembre, mais sera forcément remise à plus tard. Le Grand Chevalier insiste sur ce point afin d'éviter tout désagrément à la veille de la cérémonie. Nous désirons encore attirer votre attention sur l'assurance-vie qui est à recommander fortement à tous les aspirants. Vous rendrez certainement service à vos futurs Frères en n'oubliant pas ce point et ils sauront vous en remercier plus tard.

Le Conseil 1107, de Winnipeg, avait une initiation le 27 octobre dernier. Une belle classe de 60 a remporté un beau succès et les officiers de ce conseil se sont montrés très aimables et courtois pour tous les Frères visiteurs. Tout semble faire prévoir qu'avec votre entière coopération le Conseil 2450 pourra faire aussi bien au 1er décembre prochain.

Sincères sympathies à nos nombreux Frères Dufault qui viennent, récemment, de perdre leur mère. Sincères condoléances également, à nos non moins nombreux Frères Asselin, affligés par la mort accidentelle de leur frère, Chevalier Lucien Asselin. Dans ce mois de novembre, mois des morts, n'oublions pas nos défunts et prions pour eux, nous souvenant qu'encore hier ces défunts jouissaient de la vie. Serons nous tous présents l'an prochain à pareille date? Il faut y songer.

Nos félicitations au sous-conseil de St-Pierre qui s'est lancé dans une entreprise de grande envergure en construisant un magnifique édifice. Il fallait du courage pour cela mais nous savons qu'ils n'en manquent pas. Nous aurons hâte de les visiter et de couronner leur oeuvre en établissant dans ce centre prospère un Conseil bien à lui. Bon succès!

BISTOURI.

Causerie de M. René de Messières à l'United College

M. René de Messières a donné une causerie mercredi après-midi au "United College" sur le célèbre peintre français, Henri Matisse, un homme du Nord qui a subi l'influence du Midi. Ce fondateur de l'école dite du "fauvisme" a réagi contre les impressionnistes en recomposant la couleur dans ses oeuvres. Un de ses tableaux de jeunesse, "Le Buffet", où dominent le vert et le bleu, deux couleurs jusqu'alors ennemies, en est un magnifique exemple. Chez Matisse, pas d'histoire, pas de plan, le tableau, tel que celui intitulé "Tulipes blanches et anémones", est une surface plate; son art n'est pas figuratif ni abstrait, mais décoratif: une tapisserie, un tapis qui se rapproche de l'art persan. Comme le disait la **Grande Revue** de 1908, Matisse c'est "le triomphe de la peinture pure", un art qui suscite un plaisir, une délectation, avec ses propres ressources particulières.

Matisse, qui a illustré les oeuvres de Mallarmé, est "un civilisé qui veut se faire une âme enfant". Il donne à ses tableaux une fraîcheur exquise en ressuscitant dans son art pictural le drame de Faust. Le peintre de la couleur a démontré, conclut le conférencier, qu'on ne peut être sauvé qu'en retrouvant la pureté et la sagesse de l'enfance."

La présentation d'un film sonore illustra la conférence et fit voir au ralenti comment Matisse, natif de Saint-Quentin, élabore ses oeuvres.

150,000 Allemands iraient en Russie

BERLIN — Un officier supérieur américain dont le nom doit être tu à cause du règlement déclare "probable" la déportation en Russie d'environ 150,000 techniciens et ouvriers allemands de métier. Selon lui, le gouvernement militaire américain a appris de source autorisée que "10,000 ouvriers allemands sont en route pour la Russie, en chemin de fer, que 5,000 autres attendent le départ, dans des camps".

Le semaine dernière, 400 ouvriers et leurs familles ont pris le train. On présume qu'ils devaient d'abord démonter en zone d'occupation soviétique des usines destinées à être transportées en Russie. On croit savoir que plusieurs avaient signé des contrats de travail en Russie même.

Oeuvre de secours à la France

C'est toujours un immense plaisir pour le comité de l'Oeuvre d'envoyer chaque semaine nos vifs remerciements à nos généreux donateurs. Cette fois, ils s'adressent à Mmes Jean Callarec et François Maguet, et à toutes les Dames Auxiliaires de Laurier, Man., qui nous ont fait parvenir 4 magnifiques colis de bons vêtements, ainsi que la jolie somme de $89.17, résultat d'une partie de cartes organisée pour l'Oeuvre de Secours.

Un colis de Mme C. Betemps, de Carrot River, Sask; de mignons tricots de bébés, ouvrage de Mme A. Mainguy, et un paquet de vêtements de bébés confectionnés par Mme L. Bourdon, toutes deux de St-Boniface, feront aussi partie de notre nouvelle expédition qui s'avance rapidement.

Nos sincères félicitations, nos chaleureux mercis au nom des malheureux qui profiteront de ces dons.

Ci-dessous une lettre de Canada-France qui nous fait part de l'arrivée à bon port de deux de nos précédents envois.

Pour les personnes qui envoient directement des secours à leurs familles en France, voici quelques renseignements qui pourront leur être utiles.

Depuis quelques semaines de nouveaux règlements postaux sont en rigueur.

Tarifs d'affranchissement pour les colis:

1 livre—$0.60	2 liv. —$0.70
3 liv. — 1.05	4 liv. — 1.15
5 liv. — 1.30	6 liv. — 1.40
7 liv. — 1.55	8 liv. — 1.85
9 liv. — 2.00	10 liv. — 2.00
de 10 à 15 livres	$3.00;
de 15 à 20 livres	$3.75

On paye donc autant pour 10 livres et 1 once que pour 15 livres.

Pour les colis recommandés, le poids maximum est toujours de 4 livres et 6 onces, affranchissement $1.52. Dans cette classe on peut envoyer aussi de plus petits colis, recommandés ou non recommandés, mais toujours au taux des lettres, c'est-à-dire 4 sous la première once et deux sous pour chaque once supplémentaire.

Il est bien entendu que l'Oeuvre de Secours à la France ne s'occupe pas d'envoyer des colis personnels d'aucun genre.

Adressez vos dons de vêtements à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322, rue Main, Winnipeg.

Montréal, le 22 octobre 1946.

Re: 9 caisses Nos. 89 à 97 incl., expédiées sur le S.S. "Lasalle Park", le 23 mai 1946.
6 caisses Nos. 98 à 103 incl., expédiées sur le "Chippewa Park", le 23 juin 1946.

Madame,

Faisant suite à nos lettres du 23 mai et du 25 juin, nous avons le plaisir de vous faire savoir que les caisses ci-haut mentionnées ont été dûment reçues à destination.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Marie HAMILTON,
pour le Comité des Relations Canada-France.

Pilotage à distance d'avions commerciaux

WASHINGTON — L'administration de l'aéronautique civile permettra d'ici quelques mois l'usage civil d'un système d'atterrissage à l'aveugle employé avec succès au terme de 1,500 envolées des avions de la marine, depuis mai 1944. Connu comme le CGA (Ground Control Approach), ce système de commande d'un avion en vol par une équipe terrestre permettrait de réduire à un minimum insignifiant le nombre des envolées contremandées par suite du brouillard ou des autres caprices de la température.

Le CGA sera réservé au début aux atterrissages d'avions porteurs de marchandises seulement, jusqu'à ce qu'il soit prouvé qu'il offre de parfaites garanties de sécurité aux passagers.